

704
9796

LE JOUR

le mardi 17 février 1976

où nous serons maîtres ch

Risque de pluie • maximum: 3 • 2e année no 289 • 36 pages • 25 cents

L'Allier
sauve la
prison des
patriotes
page 2



*On sera prêt,
mais...*

La Régie des installations olympiques espère toujours terminer à temps la partie supérieure des gradins, et offrir un stade de 70 000 places, grâce à des gradins inférieurs temporaires. Mais on a appris hier que, même en cas de catastrophe, on peut garantir au-delà de 25,000 sièges, et une piste en parfait ordre. Nos informations, page 3

**Tout pas
de la chaîne**
*Télé Inter-Cité
abandonne*
page 27

*Au Saguenay
Lac Saint-Jean*
**Le PQ mène
dans tous les
comtés**
page 3

Pierre David présente une sélection des Films Mutuels

voici la suite d'Emmanuelle, le chef-d'oeuvre de la littérature erotique... filme a Bali, Hong-Kong et Paris

Emmanuelle l'Antivierge

avec Sylvia Kristel

un film de Francis Giacobetti

Commençant vendredi le 20 février

NOUS FÊTONS NOTRE
10^{ème} ANNIVERSAIRE
RENAUD-BRAY
VENEZ NOUS VOIR AU
5219 CÔTE-DES-NEIGES, MONTREAL

30,000 TITRES
100,000 VOLUMES

JUSQU'AU 28 FÉVRIER

20%
sur tout, tout, tout !..

La prison des patriotes est finalement classée

par Alain Duhamel

Le ministère des Transports et le ministère des Affaires culturelles se sont entendus pour sauver la prison des Patriotes de 1837-38, au Pied-du-courant.

L'entente, rendue publique hier par les ministres Jean-Paul L'Allier et Paul Berthiaume, prévoit le passage de l'autoroute est-ouest, dont la construction menaçait les deux principaux édifices de la prison des Patriotes, de chaque côté de l'emplacement et en dessous du niveau actuel des rues Notre-Dame et de Lorimier.

Le gouvernement a donc retenu la solution que

proposait le mouvement Sauvons Montréal et le front commun des groupes opposés à la disparition de ce monument historique.

"Ce que nous devons retenir, aujourd'hui, a dit le ministre des Affaires culturelles, c'est que ce résultat est précisément le fruit d'une collaboration étroite entre deux ministères".

Et cette collaboration pourrait se poursuivre au-delà de la préservation de la prison des Patriotes. En effet, il est possible que les deux mêmes ministères utilisent les édifices pour en faire un musée historique, consacrée à la région de Montréal ou aux transports, ou encore que l'un des deux édifices abritent une mai-

sons de vins de la Société des alcools.

On sait que la SAQ, qui se logeait à cet endroit depuis 1921, doit évacuer bientôt le Pied-du-courant. Le ministre Berthiaume, qui est aussi responsable de la SAQ, a indiqué que la Société gardait un certain attachement à ces lieux.

Mais avant de déterminer l'usage que l'on fera de la prison des Patriotes, le ministre L'Allier entend suivre la procédure qu'il a énoncée dans le cas de la maison-mère des Soeurs Grises, c'est-à-dire en consultant d'abord tous les groupes qui ont manifesté un intérêt pour sa sauvegarde.

Cette étape ne sur-

viendra pas avant que le ministère des Transports ait aménagé son autoroute et démolit les parties des entrepôts de la SAQ qui n'ont aucune valeur historique.

Rappelons que le ministère des Affaires culturelles avait autorisé, plus tôt cette année, la démolition de la prison des Patriotes pour laisser place à l'autoroute est-ouest. Le ministère entendait ériger à la place, en raison des événements historiques qui s'y sont produits, un mémorial.

On estime aujourd'hui à environ \$1 million le coût supplémentaire de construction de l'autoroute en préservant la prison des Patriotes.



Le monument des patriotes, face à la prison au Pied-du-Courant.

6,700 enseignants anglo-protestants débraient!

7,000 professeurs protestent contre le surcroît de travail

Les quelque 7,000 professeurs affiliés à la CSN ont débrayé hier dans 39 collèges pour protester contre la surcharge de travail et les 6,700 enseignants anglo-protestants feront de même demain toute la journée s'ils n'ont pas reçu d'ici là des offres patronales complètes.

Les professeurs se

sont réunis en assemblées départementales pendant quelques heures. L'offre du gouvernement relative à leur fardeau de travail ne fixe aucun maximum au

nombre d'étudiants, par exemple, et signifierait une réduction de 150 professeurs.

Quant aux enseignants anglo-protestants, ils attendent encore de la Québec Association of Protestant School Boards (QAPS) une offre salariale écrite, et notamment un projet d'échelle salariale.

Leurs négociations, considérablement retardées par l'exigence patronale d'une table séparée, n'ont débuté qu'à la mi-décembre, avec la seule QAPS, même si le syndicat avait formé un cartel avec la CEQ.

Les parents interviennent

Les mille enseignants de la CEQ à la commission scolaire régionale des Bois-Francs ont reçu ce week-end l'appui de quelque mille parents d'élèves qui réclament à leur tour la fin du lock-out.

Au cours de réunions tenues à Arthabaska, Victoriaville et Plessisville, les parents ont exigé la réouverture immédiate des écoles, fermées depuis deux semaines, la renonciation aux repréailles contre les enseignants et l'ouverture immédiate des négociations locales.

Par ailleurs, les quelque 550 enseignants de la régionale Chauveau, suspendus les 12 et 13 février pour avoir enfreint une directive administrative, ont

reçu aussi l'appui des comités de parents dans quatre polyvalentes.

Les parents ont déposé hier matin à la commission scolaire une proposition en quatre points: que les écoles restent ouvertes, que les suspensions soient levées, que deux journées pédagogiques soient fixées d'ici le 1er mars, que les parents aient droit de parole à l'assemblée des commissaires demain. Les enseignants ont tenu des réunions syndicales hier pour prendre connaissance de cette position.

Un sursaut étudiant

Enfin, les étudiants se sont aussi manifestés hier, au collège John Abbott, où les cours ont été boycottés pour soutenir les revendications des professeurs (CSN) quant à la qualité de l'éducation.

Les 4,000 étudiants ont fait du piquetage devant le cégep de 8 heures à 10 heures et se sont réunis en assemblée générale. Ils ont décidé d'adresser une lettre au ministre de l'Éducation pour le presser de hâter les négociations.

Après la semaine du soutien scolaire, la semaine dernière, le Front commun consacre une quinzaine à la charge de travail et révélera quelques-uns de ses moyens de pression aujourd'hui au cours d'une conférence de presse.

L'assassinat de Chiara: un mystère!

L'assassinat de Pietro Chiara, survenu en pleine rue samedi soir dernier, demeure encore inexplicable et la brigade des homicides de la police de la CUM n'avait toujours pas procédé à des arrestations au moment de mettre sous presse, hier soir.

Ce Sicilien de 60 ans, qui attendait l'audition d'un appel sur sa condamnation à 15 mois de prison pour entrée illégale au pays, sortait du cinéma Riviera, rue Saint-Laurent près de Crémazie, lorsqu'il fut abattu par deux hommes.

Pendant que la police poursuit ses recherches pour retrouver les propriétaires du fusil de calibre .12 et de la camionnette trouvés devant le 8850 de la rue du Parc, deux thèses expliquant le meurtre de Chiara circulent: une bande rivale a voulu ainsi servir un avertissement au gang Violi dans une lutte de pouvoir; ou bien Chiara aurait trahi son propre groupe et aurait été exécuté.

L'air du temps

par le professeur Nimbus

Je vous vois venir. Vous voulez des explications. J'avais annoncé pour hier du temps terrible avec pluie, beurre de peanut au jello, omelette au ketchup et autres horreurs. Il a fait un de ces soleils...

J'en vois déjà qui réclament ma démission, qui demandent mon transfert aux échos ou, pis encore, à l'éditorial, voire, outrage ultime, à la direction du Devoir. Ma réponse, elle est simple: y a des gens qui sont élus, comme Bourassa ou Drapeau, qui se trompent en additionnant 2 plus 2, qui racontent n'importe quoi et pire encore et qui, voyez-vous ne démissionnent pas et sont même réélus. Alors, moi, qui ne suis même pas élu, je vais avoir la décence que n'ont pas ces gens-là? Vous pouvez toujours repasser! J'y suis, j'y reste et la météo vous la prenez si vous voulez; nuageux, venteux, de la neige et risque de pluie verglaçante. Mais là, s'il fait beau, je songerai peut-être à démissionner... ou à me faire hara-kiri (le mensuel).

Température

De zéro à plus trois.

Aperçu pour demain

Pas mieux qu'aujourd'hui; si vous me croyez pas, allez voir dans La Presse, ils disent la même chose mais en plus solennel... et n'en prenez pas l'habitude.

au jour le jour

A MONTREAL

● Clinique de sang de la Croix-Rouge: Canadair Limitée, 1800, boul. Laurentien, usine no 1, de 8h30 à 16h.

● Déjeuner-causerie de la Chambre de Commerce de Montréal, à 12h30, au salon Champlain, Hôtel Mont-Royal. Conférencier: M. Marcel Bélanger, président de l'Institut canadien des comptables agréés. Thème: Le rapport Bélanger, 10 ans après.

● Projection du film "La Gare de Biélorussie", à 19h30, à la Société culturelle Québec/URSS, au 4570, rue Saint-Denis.

● Convention du Parti québécois pour le choix d'un candidat dans le comité de Bourget, à 20h, au Centre Mariale Montfortain, 5875 est, rue Sherbrooke. Candidat: M. Camille Laurin. Orateurs: MM. René Lévesque et Robert Burns.

AILLEURS AU QUEBEC

Québec: Troisième conférence Bardy sous le thème "Aspects du patrimoine québécois", organisé par la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, à 20h30, à l'Institut canadien, 43, rue Saint-Stanislas. Conférencier: M. Jean-Claude Hébert, historien.

2 LE JOUR, le mardi 17 février 1976

sommaire

L'économie. 10
 Les consommateurs. 13
 Le monde. 14
 La chronique du Québec. 18
 Editorial. 20
 Vous avez la parole. 21
 Fond des choses. 22
 Bandes dessinées. 24
 Mots croisés. 24
 Ce que Laurent
 Laplante en pense. 25
 Petites annonces. 26
 Vie et culture. 27
 Horaires. 30
 Sports. 31

page 20

Selon un sondage de l'Université du Québec Le PQ est en avance dans les cinq comtés du Saguenay Lac-Saint-Jean

par Jacques Guay

S'il y avait des élections dans les jours qui viennent le Parti québécois remporterait les cinq comtés du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

C'est ce que révèle un sondage scientifique effectué, jeudi soir dernier, par le professeur Adolf Diegel de l'Université du Québec à Chicoutimi, à la demande du poste local de Radio-Canada, sondage qui a été rendu public hier.

Mais si la majorité des gens interviewés (288 personnes rejointes par téléphone entre 18h30 et 21h30 le 12 février) disent qu'elles voteraient pour le Parti québécois elles n'en croient pas

moins que le Parti libéral serait reporté au pouvoir.

A la question suivante: "Si des élections avaient lieu dans les jours qui suivent, quel parti selon vous remporterait la victoire?" 38% disent les libéraux et 31% le Parti québécois.

Mais les résultats sur les intentions de vote sont fort différents. Pour quel parti voteriez-vous? Le Parti québécois, 37%, le Parti libéral, 18%, le Parti national populaire, 4%, le Crédit social, 2% et l'Union nationale 2%. Enfin 12% disent aucun et 24% n'ont pas de réponse. (Total: 99%; ce chiffre ne tient pas compte des

fractions de pourcentage). Selon ce sondage, le Parti québécois mène dans chacun des comités et a une avance marquée dans Chicoutimi, dont le député Marc-André Bédard est péquiste, et dans Jonquière, fief du ministre du Travail, Gérald Harvey.

Voici les résultats dans les différents comtés en nombre de personnes interviewées: Chicoutimi, 66 personnes interrogées, P.Q., 34, P.L.Q., 13, P.N.P., 2, U.N., 2, C.S., 1, aucun 4, sans réponse 10.

Jonquière, 76 personnes, P.Q., 30, P.L.Q., 10, P.N.P. 5, U.N., 1, C.S., 1,

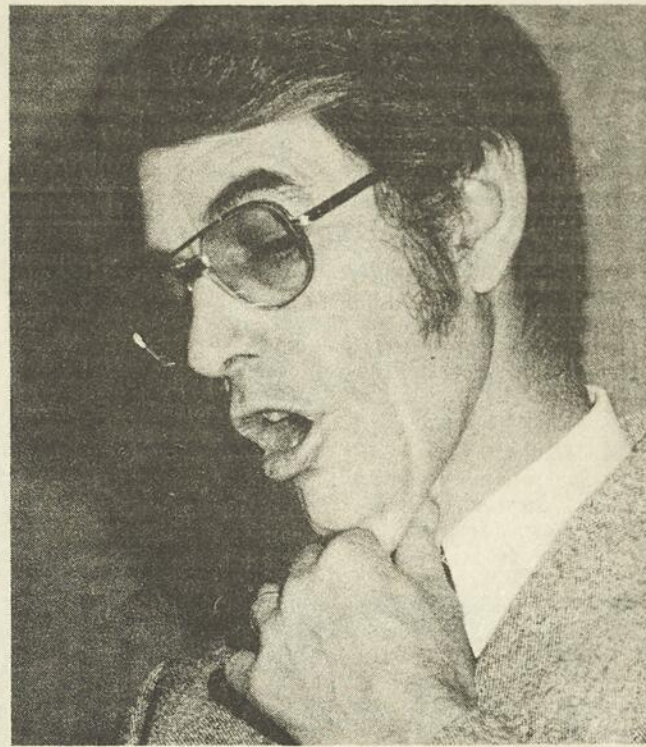
aucun, 8 et sans réponse 21.

Lac St-Jean, 67 personnes, P.Q., 19, P.L.Q., 11, P.N.P., 2, U.N., 2, C.S. 3, aucun, 15 et sans réponse 15.

Roberval, 42 personnes, P.Q., 13, P.L.Q., 10, P.N.P., 1, U.N., 2, C.S., 0, aucun, 4 et sans réponse 12.

Dubuc, 37 personnes, P.Q., 11, P.L.Q., 7, P.N.P., 2, U.N., 0, C.S. 0, aucun 5 et sans réponse 12.

Le sondage, répétons-le, a été effectué selon un échantillonnage scientifique auprès des personnes ayant le droit de vote.



Gérald Harvey, le seul ministre de la région, risque fort de se faire battre dans Jonquière.

Les gradins "temporaires" auront sauvé le grand stade

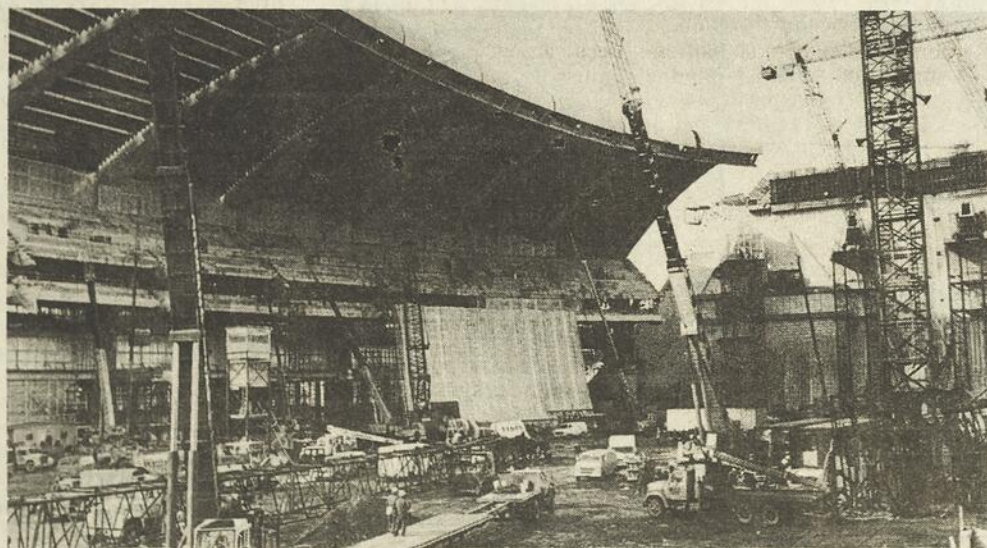
par Pierre Sormany

Parce que la Régie des installations olympiques a décidé de recourir à des gradins temporaires pour toute la partie inférieure du stade, elle est maintenant en mesure d'affirmer à tout le monde, sans crainte de se tromper, que les jeux auront bel et bien lieu dans le grand stade, à la date prévue.

En effet, au cours d'une conférence de presse donnée hier au Chalet du golf, dans le parc olympique, le ministre Goldbloom, responsable de la Régie, a indiqué que si la préparation de la piste devait commencer dès aujourd'hui, l'installation extrêmement rapide de ces gradins inférieurs permettrait, d'ores et déjà, d'asseoir entre vingt et vingt-cinq mille personnes dans le stade.

En somme, tout ce qu'on aura le temps de construire d'ici là, quant aux parties supérieures des gradins, s'ajoutera à ce minimum. Si la Régie n'abandonne pas l'idée de faire progresser les travaux suffisamment vite pour atteindre le chiffre de 70,000, même une catastrophe (grève ou problème majeur dans la construction de certains éléments) qui empêcherait de parachever le dôme tronqué du grand stade ne serait suffisante pour empêcher les jeux.

Quant aux piscines, l'échéancier demeure serré. Mais c'est aussi dans cette section que les travaux



Les sept premières sections des gradins supérieurs sont à peu près achevées. Le fait de combler la partie inférieure par des estrades mobiles aura, seul, permis à la Régie de tenir le pari des Jeux, en passant outre les avis contestables du mandataire-coordonnateur Lalonde, Valois, Lamarre, Valois et Associés.

ont progressé de la manière la plus frappante, comme ont pu le constater les journalistes invités hier à visiter le chantier. On espère donc avoir complètement érigé les parois des bassins d'ici un mois, pour pouvoir procéder dès lors aux tests d'étanchéité. Si ces tests s'avèrent favorables, la Régie pourra respirer: les piscines seront prêtes avant l'ultime échéance de la mi-juin. Sinon...

Fiable ou non?

En faisant allusion aux propos du maire Jean Drapeau qui affirmait en fin de semaine que le mandataire-coordonnateur Lalonde, Valois, Lamarre,

Valois et Associés lui remettait des échéanciers irréalistes basés sur des données fausses, données que le maire n'avait pas la compétence ni le pouvoir de contester, le ministre Goldbloom a rappelé que c'est un peu pour éviter pareille erreur que la Régie s'était chargée elle-même de l'évaluation des données techniques, et s'était en quelque sorte substituée au mandataire coordonnateur.

C'est ce changement radical dans l'administration du chantier qui conduisit rapidement à la décision d'abandonner une bonne partie des équipements prévus, pour faire place à des installations temporaires.

Malgré tout, le mi-

nistre a confirmé que ce "déplacement" du mandataire-coordonnateur n'avait en rien diminué le coût de son contrat avec les autorités olympiques!

Quant aux contrats en renégociation ou non encore paraphés (il s'agit d'une très infime minorité, précise Goldbloom), le ministre a confirmé que des négociations avaient eu lieu. Dans le cas de l'architecte Taillibert par exemple, une rencontre a déjà eu lieu. Mais le ministre insiste pour préciser que "l'on doit beaucoup à ce monsieur, et nous serons respectueux de ce qu'il a fait, et nous négocierons loyalement", laissant entendre que le contrat demeurera considérable.

Les échos du jour

M. Fernand Dostie, cet ex-militaire auquel Jérôme Choquette a confié l'organisation de son Parti national populaire est actuellement placé devant un choix difficile. Demeurer président et directeur général de l'Ambulance Saint-Jean de Québec, un organisme qui se définit comme "a-politique", ou mener à bien sa mission de confiance auprès de l'ancien ministre de la Justice libéral.

000

Il faut bien dire qu'il n'est pas le seul citoyen de Québec à être pris dans des conflits d'ordre moraux. Parions par exemple que quelque souci a parcouru l'antichambre du député Fernand Houde de Limoilou, ou de Gérard Duquet, député du même comté, mais à Ottawa. C'est que Bernard Lanctôt, du quartier en question, où il tient imprimerie sous la raison sociale "Gagnon et Lanctôt Enr.", est connu comme un franc libéral, et aurait travaillé activement à l'élection de ces deux députés...Or, l'imprimerie en question est celle où la Gendarmerie Royale du Canada vient de saisir \$2.5 millions de faux billets de banque américains. On ne conclut rien: on constate.

000

Notre confrère Jean-Marc Desjardins vient de recevoir, hier, une carte de vœu de bonne année de la Fédération cycliste du Québec. Plusieurs hypothèses: ou bien la carte s'est égarée dans la poste, ce qui n'étonnerait personne, compte tenu de l'excellence de ce service de sa Gracieuse majesté; ou bien les cyclistes sont partis en retard, ce qui serait mauvais signe pour les prochaines olympiques; ou bien ils ont voulu souligné non pas l'année 1976, mais la nouvelle année du JOUR, qui commence le 28 février prochain. On retient cette dernière hypothèse, et on les remercie sincèrement.

000

L'après-campagne: Dans le courrier des derniers jours, la réception d'une somme de \$503.27 porte le montant total recueilli depuis le début de la campagne à \$253,705.96. Au cours des prochaines semaines et des prochains mois, l'accent sera mis sur une campagne d'abonnements qui devrait se poursuivre jusqu'à la fin de la présente année. Le succès de celle-ci pourrait nous dispenser de faire appel au soutien financier de nos lecteurs. Précisions à venir...

000

Après le français dans les airs

Le français sur le fleuve est à son tour menacé

par Gisèle Tremblay

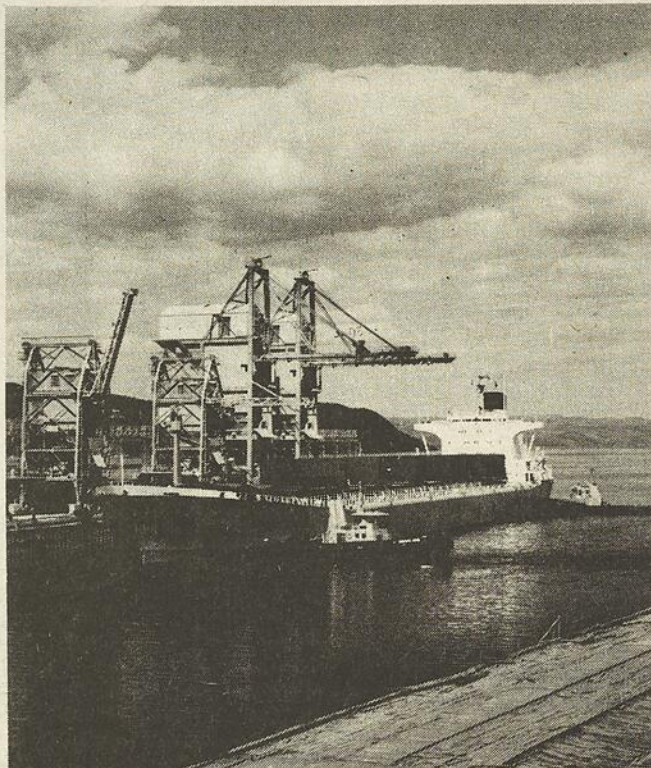
Après le français dans les airs, c'est le français sur le fleuve qui est menacé.

Les quelque 1.400 employés de la Voie maritime négocient présentement leur contrat de travail et parmi les revendications syndicales, il y a la prime de bilinguisme, que le directeur de la section est a refusée l'an dernier aux contrôleurs en affirmant: "La langue de travail, c'est l'anglais."

Les travailleurs de la Voie maritime sont affiliés à la Fraternité canadienne des cheminots et employés des transports. La section est de la Voie, qui s'étend de St-Lambert à Iroquois, emploie environ 600 travailleurs, en majorité francophones. La section ouest, le canal Welland, en regroupe 750, en majorité anglophones.

Les syndiqués francophones seraient prêts à faire la lutte, notamment sur la question linguistique, mais il ne sont pas certains de l'appui de la section ouest, qui en outre d'être surtout anglophone est traditionnellement plus conservatrice au sein du syndicat.

Les seuls employés qui ont droit à la prime de bilinguisme sont présente-



Pour le directeur de la section est de la Voie maritime: "La langue de travail, c'est l'anglais".

ment les téléphonistes et les secrétaires.

Le syndicat, dont les membres étaient autrefois parmi les mieux payés de la fonction publique fédérale, a laissé ce statut décliner ces dernières années. Mais

une nouvelle équipe dirigeante a été élue, et certains groupes syndiqués, stimulés par le changement, seraient prêts à la grève, ce qui pourrait paralyser la Voie maritime ce printemps.

Les syndiqués font face, en effet, à un autre problème d'envergure: la sécurité d'emploi. Le nouveau président de la Voie maritime, nommé il y a moins de deux ans, s'est employé semble-t-il à rentabiliser l'entreprise et la poursui-

te de cet objectif se traduit depuis lors par une réduction d'emplois.

Une dizaine de mises à pied ont été effectuées l'an dernier, dont huit aux écluses de la section est, et on en prévoit autant cette année.

Les mesures fédérales anti-inflationnistes opposent aussi les parties puisque l'administration n'offre qu'une hausse salariale de 10% tandis que le syndicat, se fondant sur son besoin de rattrapage, réclame 35% en un an.

L'aile contestataire de l'ANEQ appelle au regroupement

par Pierre Tanguay

L'opposition à la direction actuelle de l'Association nationale des étudiants du Québec (ANEQ) qui se manifeste à l'intérieur de la jeune association depuis sa naissance a pris une toute nouvelle ampleur en fin de semaine à Montréal.

Une centaine de délégués officiels et officieux venant d'une quinzaine d'établissements scolaires des quatre coins du Québec ont en effet jeté au cours d'un colloque de trois jours les bases d'un regroupement de toutes les forces qui, à l'intérieur de l'ANEQ, réclament une démocratisation et une précision des objectifs de l'association.

Ce regroupement vise à long terme, d'ici avril, à convoquer un congrès national d'orientation au cours duquel l'aile contestataire pourrait affronter la direction actuelle en présentant à l'ensemble des membres de l'ANEQ sa propre plateforme d'orientation.

Essentiellement, ce courant d'opposition dont on ne peut encore évaluer l'importance numérique reproche à la direction en place son manque de démocratie, son inaction face aux conflits étudiants et son refus de mobiliser les étudiants autour de différentes luttes.

Le refus de la direction de l'ANEQ entériné par son quatrième congrès national à la fin de février, d'organiser un appui concret des étudiants aux membres du Front commun du secteur public a d'ailleurs alimenté généreusement les débats à ce colloque.

Des comités de soutien

Après de longues discussions les délégués ont décidé de susciter partout où cela serait possible la formation de comités de soutien au Front commun qui

regrouperaient dans les différents établissements scolaires travailleurs syndiqués et étudiants.

Une coordination de la participation étudiante à ces comités s'effectuera à l'échelle nationale dans le cas des comités qui auront obtenu des mandats des assemblées générales. Dans les cas où il sera impossible d'aller chercher des mandats officiels une partie des étudiants envisagent la formation de comités larges qui regrouperaient à l'intérieur d'une institution tous ceux, même minoritaires, qui voudront bien participer.

Ce soutien au Front commun est jugé essentiel par ces étudiants puisque les luttes des syndiqués concernent tous les étudiants, estiment-ils. "Les revendications de ces travailleurs, peut-on lire dans le rapport-synthèse du colloque, s'inscrivent dans le cadre d'une lutte contre la dégradation du contenu et des conditions de travail dans l'enseignement de même que contre l'application des réformes patronales dans l'éducation".

Scission

La mise sur pied de ces comités ne risque-t-elle pas en définitive d'aboutir à la constitution d'une structure parallèle à l'ANEQ et à une scission du mouvement étudiant québécois? Non, affirment les délégués que nous avons pu rencontrer au cours du colloque.

Selon eux cette menace de scission est brandie par les dirigeants actuels de l'ANEQ qui voudraient éviter de tenir un débat à l'intérieur des cadres de l'association et qui identifieraient les contestataires comme des éléments perturbateurs et destructeurs.

Derrière les accusations que portent l'aile contestataire on ne retrouve pas seulement des divergences

au point de vue tactique mais aussi des oppositions idéologiques. Dans les corridors de l'université de Montréal où se tenait le colloque on accusait volontiers le Parti communiste marxiste-léniniste de contrôler l'appareil de direction de l'ANEQ et d'y avoir réduit la vie démocratique à sa plus simple expression.

Les opposants qui viennent, eux, en bonne partie de groupes de militants d'extrême gauche comme le Groupement marxiste révolutionnaire (GMR), la Ligue socialiste ouvrière (LSO) par exemple se défendent bien de mener présentement une lutte pour le pouvoir à l'intérieur de l'ANEQ et affirment au contraire vouloir présenter un nouveau projet collectif beaucoup plus militant que celui actuellement en vigueur.



PAR LA SOLIDARITÉ DES PEUPLES LE MONDE S'ORGANISE SUCO

Le SUCO est une corporation sans but lucratif qui existe depuis 1961 et qui a deux champs d'action:

- l'envoi de coopérants et le soutien de projets dans les pays du Tiers-monde,
- la sensibilisation du public québécois et acadien aux réalités du Tiers-monde.

Pour apporter son appui au TIERS-MONDE, le SUCO a besoin de votre contribution.

DECOUPER ET POSTER A: (514)735-4561
CAMPAGNE DE FINANCEMENT DU SUCO, 4824 COTE-DES-NEIGES, MONTREAL, QUE. H3V 1G4

Vous trouverez ci-joint ma contribution de..... dollars pour soutenir les efforts d'auto-développement du Tiers-monde.

Nom:

Adresse:

Prière de faire le chèque ou mandat-postal à l'ordre du SUCO.
Des reçus pour fins d'impôt seront émis sur réception de votre contribution.

Le JOUR

LE JOUR est publié par la société SODEP INC. qui a son bureau principal au 387 Lebeau, Montréal H4N 1S2, Lithographié par Journal Offset Inc. 254 Benjamin-Hudon, à Ville Saint-Laurent.

Composé par Journal-Offset Inc. et D.S.C. Composition Inc., 385 boul. Lebeau, Ville St-Laurent.

La Presse Canadienne et l'Agence France Presse sont autorisées à publier les informations du JOUR. Abonnement: édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: \$1.50 par semaine; par la poste: \$60.00 par année \$32. par six mois et \$18.00 par trois mois. Edition du vendredi: \$15.00. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne: sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 3299. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Téléphone: à Montréal, 331-8961 (lignes groupées); à Québec, à la Tribune parlementaire, 643-1357.

Directeur: Yves Michaud

Chef de la rédaction: Paule Beaugrand-Champagne

Directeur administratif: Jean-Pierre Nepveu

Directeur de la publicité: Marcel Pinsonnault.

Claude Taylor succède à Yves Pratte à la tête d'Air Canada

OTTAWA (PC) — Le long suspense de la succession de M. Yves Pratte à la direction de la société Air Canada a connu son dénouement, hier, avec la nomination de M. Claude Taylor au poste de président et de directeur général de la société d'Etat.

La nouvelle a été annoncée à l'issue d'une réunion du conseil d'administration de la compagnie par le ministre des Transports, M. Otto Lang.

En tant que président, M. Taylor succède à M. R. Vaughan, qui détenait ce poste depuis deux ans et qui devient vice-président supérieur de la corporation.

D'autre part, en tant que directeur général de la compagnie, M. Taylor assume le poste laissé vacant par la démission de M. Yves Pratte, en novembre dernier.

C'est M. Pierre Taschereau, directeur général du Canadian national, qui assurait l'intérim depuis la démission de M. Pratte.

Certaines rumeurs veulent que le poste de président ait été offert à M. Pierre Desmarais II, maire d'Outremont et membre du conseil d'administration d'Air Canada, mais que ce-

lui-ci aurait décliné l'offre.

M. Taylor

M. Taylor, qui est originaire du Nouveau-Brunswick, oeuvre depuis plus de 28 ans au sein de la société d'Etat à titre d'administrateur.

Il a travaillé successivement dans le domaine des ventes et de la commercialisation avant de devenir vice-président du développement stratégique en 1970, vice-président aux affaires gouvernementales et industrielles en 1971 et vice-président aux affaires publiques en 1973.

Il fait également partie des conseils d'administration d'Air Jamaica et de l'Association des transporteurs aériens du Canada.

La nomination de M. Taylor intervient après plusieurs mois de tergiversations des autorités gouvernementales, qui étaient constamment assaillies de questions de la part de l'opposition quant au choix du prochain directeur général d'Air Canada.

M. Pratte avait démissionné à la suite des pressions exercées par certains milieux qui lui repro-



Claude Taylor

chaient de ne pas avoir été assez vigilant dans l'affaire des \$100,000 versés à une agence de voyage pour la promotion d'Air Canada à l'étranger.

Dans son rapport déposé en janvier dernier, le juge Willard Estey l'avait complètement exonéré de tout blâme mais avait vertement critiqué la structure administrative de la société d'Etat et demandé certains changements.

Cartonnerie de Cabano: le maire Michaud se retire

CABANO — Coup de théâtre, dimanche, lors de l'assemblée annuelle des actionnaires de la Cartonnerie de Cabano: le maire de l'endroit, M. Guy Michaud, s'est retiré du dossier.

Accusé de ne pas avoir informé adéquatement la population sur la progression du projet, M. Michaud a refusé de poser sa candidature pour un nouveau mandat comme représentant des actionnaires de la participation populaire.

Le retrait inattendu de M. Michaud a entraîné l'élection, sans opposition, des deux seuls autres candidats mis en nomination: M. Jos Landry, président du Comité de survivance de Ca-

bano, qui avait lancé l'accusation, et M. Jules Castonguay, de La Pocatière.

Le président du Comité de survivance a soutenu que les petits actionnaires du financement populaire avaient été tenus dans une "complète ignorance" du progrès des travaux d'aménagement de l'usine et dans l'impossibilité de poursuivre les démarches de participation populaire, parce que leurs deux représentants au conseil d'administration de Papier Cascades Cabano, MM. Michaud et Castonguay, avaient négligé de leur fournir l'information pertinente.

M. Landry a dénoncé le rôle joué par les caisses

populaires et les Offices de producteurs de bois de la région, contre toute velléité des petits actionnaires et de la population de Cabano d'élire un représentant de leur choix.

"L'élection d'un véritable représentant du peuple est impossible parce que ces deux organismes détiennent un bloc d'actions largement majoritaire", a-t-il soutenu.

De son côté, M. Michaud s'est défendu en affirmant que les accusations dont il a été la cible étaient sans fondement.

Il a soutenu qu'une "petite clique d'envieux et de mécontents" cherchaient à l'identifier à "l'establishment capitaliste".

Tilden s'en prend à Transports Canada

M. Ted Tilden, président de la compagnie de location de voitures qui porte son nom, a déclaré, hier, que la nouvelle politique du ministère fédéral des Transports, dans les aéroports, défavorise les agences canadiennes comme la sienne.

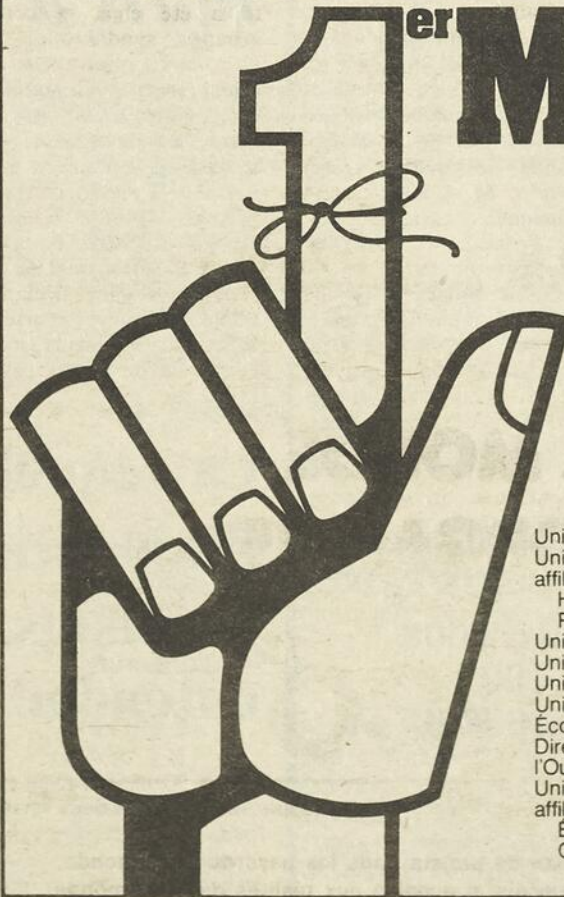
La nouvelle politique fédérale prévoit que les agences de location de voitures seront libres de faire des offres pour obtenir des

comptoirs et stationnements dans les aéroports, les concessions étant octroyées aux plus offrants. Or, Tilden soutient que les compagnies canadiennes, dont les ressources sont limitées, ne peuvent lutter sur un pied d'égalité avec les agences appartenant à des multinationales américaines: Hertz, propriété de RCA; Avis, exploitée par ITT et Budget, contrôlée par Trans-America Corp.

ADMISSION À L'UNIVERSITÉ

Étudiants(es) de niveau collégial, si vous désirez entreprendre des études universitaires au trimestre d'automne 1976, vous devez faire parvenir votre demande d'admission avant le 1er mars 1976.

PENSEZ-Y AVANT LE 1^{er} MARS



Université Laval (Québec)
Université de Montréal et ses écoles affiliées:
Hautes Études Commerciales et Polytechnique
Université du Québec à Chicoutimi
Université du Québec à Montréal
Université du Québec à Rimouski
Université du Québec à Trois-Rivières
École de technologie supérieure
Direction des études universitaires dans l'Ouest québécois
Université de Sherbrooke et ses écoles affiliées:
École de musique Vincent D'Indy et Collège militaire de St-Jean



de l'économie en première classe: LA B210

B 210S 1975 À PARTIR DE: \$2,995.
Aussi en inventaire: B 210 De Luxe 2 et 4 portes

* disponible: GARANTIE 5 ans/50,000 milles

bellemare datsun Itée
10305 rue Papineau ANGLE FLEURY 382-2780

Le procès de Rouyn

Caouette se défend

ROUYN (PC) — Le chef du Crédit social, M. Réal Caouette ne s'est jamais attaqué à Antonio Flamand en temps qu'individu, mais plutôt à ses idées politiques et il s'est défendu d'avoir porté atteinte à sa réputation et à son honnêteté.

Ce que M. Caouette a pu dire sur le compte de l'ex-député de l'Union nationale, comme l'affaire des 1,000 motels pendant l'Expo 67, il n'a fait que répéter ce que d'autres ont raconté ou ce qui a été publié dans l'hebdomadaire local "La Frontière".

Tel est l'essentiel du témoignage de deux heures et demie rendu hier par le chef créditiste au palais de justice de Rouyn et au cours duquel il a été interrogé par Me Guy Bertrand, le défenseur de M. Flamand, qui poursuit M. Caouette et le journaliste Jean-Pierre Bonnevillie pour \$250,000 à la suite de propos présumément diffamatoires tenus pendant la campagne électorale de 1973.

M. Flamand brigait alors les suffrages sous la bannière du Parti québécois dans la circonscription de Rouyn-Noranda.

Une bonne partie des questions de Me Bertrand ont porté sur le contenu de "La Frontière", qui, dans son édition du 24 octobre 1973, consacrait neuf pages au candidat Flamand.

Niant avoir été mis au courant de cette édition spéciale avant sa publication, M. Caouette a dit qu'il a appris "bien des choses"

et qu'il en a été surpris, mais qu'il les croyait vraies puisqu'elles avaient été publiées dans un journal.

Le chef créditiste a semblé impatient à un moment donné, signifiant qu'il n'avait pas à répondre à des accusations portées contre le journal "La Frontière" mais seulement "de ce que j'ai pu répéter, ce que le docteur J.-Fernand Lemay m'a dit au sujet du rôle de M. Flamand dans l'affaire des 1,000 motels."

"Vous demanderez au Dr Lemay de quelle façon il s'est fait organiser par Antonio Flamand sur la question des 1,000 motels à Montréal" aurait déclaré M. Caouette le 19 octobre 1973 sur les ondes du poste de télévision CKRN-TV de Rouyn.

Au sujet du projet avorté de construction de 1,000 unités de motel, où M. Flamand aurait été accusé de malhonnêteté en des termes à peine voilés, le témoin a dit qu'il a cru ce que le Dr Lemay lui avait rapporté.

La grande salle d'audience était de nouveau remplie de curieux venus entendre M. Caouette qui, à quelques occasions, a déridé l'assistance dans ses réparties typiques.

Le procès se poursuit aujourd'hui et le chef créditiste doit revenir à la barre, mais, une fois de plus, il a menacé de se prévaloir de ses privilèges de député pour aller siéger à la Chambre des Communes au lieu de se rendre au palais de justice.

Ouverture du procès de l'ex-agent Samson de la GRC Quatre premiers témoins entendus

par Robert Lévesque

Représenté par Me Maurice Hébert, l'un des criminalistes les plus connus au Québec, l'ex-agent de la GRC, Robert Samson, était devant le juge Peter V. Shortino de la Cour Supérieure, hier, pour subir son procès relativement à l'accusation d'avoir fabriqué et déposé une bombe à la résidence du président de la chaîne Steinberg en juillet 74.

La première journée de ce procès qui s'annonce fort long (la poursuite aurait une cinquantaine de témoins à présenter) a été marquée par un choix rapide de douze membres du jury. En moins de trois heures, neuf hommes et trois femmes ont été assermentées.

La poursuite, représentée par Me Jean Morin, a aussitôt entrepris sa preuve en amenant quatre témoins, tous des policiers de la CUM qui ont eu à travailler sur cette affaire. Ceux-ci ont déposé au dossier les plans et photos de la résidence et des alentours du 407 Lazard à Ville Mont-Royal, résidence de Melvyn

Dobrin le PDG de Steinberg, où a eu lieu l'explosion du 26 avril 74.

Le sergent Rémi Longpré, de l'escouade technique de la police de la CUM, a amené avec lui une boîte de carton contenant tous les objets suspects trouvés sur les lieux de l'explosion. Le sergent Longpré, appelé d'urgence était arrivé à la résidence Dobrin vers deux heures quinze et avait dirigé le ratissage des lieux.

De cette boîte, il a sorti sous les yeux des jurés: — des fragments métalliques d'une batterie Ray-O-Vac de 6 volts; — la face tordue d'une minuterie; — un fil à liens multiples; — des morceaux d'une toile imperméabilisée bleue; — une étiquette trouvée dans le cratère creusé par l'explosion, mais qu'on a pas identifié encore; — des morceaux de rubans gommés; — un imperméable bleu découvert dans une haie; — un gant de la main droite trouvé dans une rue adjacente; — et enfin une cravate or et bleu tachée de sang.

Le constable Pierre



L'ex-agent de la GRC, Robert Samson (photo A. Désilets).

Zanettin, qui était en charge de la patrouille dans ce secteur de Ville-Mont-Royal cette nuit-là, a raconté qu'après un appel concernant l'explosion d'une bombe, il s'était rendu au 407 Lazard. Sur les lieux, il a senti une "forte odeur de poudre". En allant vers la maison des Dobrin, il a aperçu un gant dans le gazon.

A la porte du 407, M. Melvyn Dobrin, en pyjama, lui a répondu. Il affirme avoir vu, à l'intérieur, deux autres membres de la famille. Sortant à nouveau dehors, il trouve alors un

impermeable bleu dans une haie près du cratère. C'est alors que les membres de l'escouade technique sont arrivés et ont pris la direction de l'enquête.

Dans une brève adresse au jury, M. Morin, avant d'interroger les policiers, avait expliqué qu'il voulait prouver que le 26 juillet 74 Robert Samson avait fabriqué une bombe, s'était rendu au 407 Lazard, et que là, cette bombe avait explosé causant certains dommages à la maison et à l'agent Samson lui-même.

Morgentaler en liberté, oui mais à quelles conditions?

(R.L.) — Le docteur Henry Morgentaler a reçu l'assurance qu'il demeurera en liberté, hier, mais le juge Laurent Bélanger de la Cour d'Appel a pris en délibéré la suggestion du procureur de la Couronne à l'effet qu'il ne puisse faire aucune déclaration publique sur l'avortement tant que ses démêlés avec la justice ne seront pas terminés.

En somme, le célèbre médecin sera libre mais le tribunal d'Appel doit décider si on lui imposera un baillon quant à la diffusion de ses idées.

Me Claude-Armand Sheppard, le procureur de Morgentaler, a farouchement combattu cette prétention du procureur Louis-Guy Robichaud. "Mon client, a-t-il affirmé, est un expert en matière d'avorte-

ment et on veut qu'il soit le seul à ne pouvoir en discuter alors que tout le monde parle ouvertement de ce sujet d'intérêt public, et que même les candidats à la chefferie d'un parti politique national font part de leurs positions devant l'opinion publique. C'est absurde!"

Me Robichaud, de son côté, reproche au docteur Morgentaler de multiplier, depuis sa remise en liberté, les conférences de presse et déclarations, se disant victime de persécution de la part des autorités. "Il parle de son courage alors qu'il devrait parler de son culot", a-t-il ajouté en indiquant que les aspirants-jurés éventuels pourraient ainsi devenir partiaux.

Le juge Bélanger, comme s'il voulait donner une indication sur la décision qu'il aura à prendre,

a déclaré qu'il ne fallait pas influencer le jury futur en prêchant l'abandon d'une loi qu'on est accusé d'avoir enfreint.

Par ailleurs, Me Louis-Guy Robichaud a laissé entendre, devant le juge Bélanger, qu'il trouvait "bizarre" la décision du ministre fédéral de la Justice d'ordonner un nouveau procès au docteur Morgentaler.

Selon le procureur, il appartient aux procureurs-généraux des provinces de prendre de telles décisions concernant l'administration de la Justice criminelle. "C'est aux provinces de décider des mises en accusation privilégiées, des nolle prosequi, ainsi que d'ordonner de nouveaux procès, et non au fédéral" a soutenu Me Robichaud en déclarant que des procédures pourraient être prises "en temps utile" pour trancher cette affaire.

La requête contre l'injonction aux magasins Dominion entendue

(LE JOUR) — Pour que la Canadian Civil Liberties Association (CCLA) puisse intervenir comme "amicus curiae" dans le débat juridique qui met en présence les magasins Dominion et les Travailleurs agricoles Unis, Me Robert Cooper, avocat du CCLA, a souligné à la Cour d'Appel, hier, que cette affaire en était une qui touchait à la protestation sociale, la liberté d'expression et la liberté d'association.

Pour Me Cooper, qui présentait une requête en Cour d'Appel devant les juges Tremblay (juge en chef), Owen et Turgeon, la campa-

gne de boycottage des raisins de la Californie vendus par Dominion n'est pas un simple conflit de travail. On sait que ce syndicat en a appelé d'une ordonnance d'injonction émise par le juge Nolan de la Cour Supérieure.

Cette ordonnance stipule que le piquetage de ces magasins d'alimentation ne peut se faire à moins que les piqueteurs se trouvent à 100 pieds ou plus des magasins. Ce que les syndiqués contestent.

Les trois juges ont pris la requête de Me Cooper en délibéré.

Pierre Boisclair plaide non coupable

(LE JOUR) — Pierre Boisclair, photographe au JOUR, a plaidé non-coupable, hier en Cour municipale, à l'accusation d'avoir entravé le travail d'un policier. Son procès a été fixé au 22 avril.

Boisclair, on s'en rappelle, avait "osé" photogra-

phier des policiers qui procédaient à l'arrestation d'un individu. Un policier lui avait arraché son appareil, puis l'avait forcé à monter dans la voiture-patrouille. Au poste, après avoir reçu des coups, on lui servait une accusation d'entrave au travail d'un policier. A suivre.



CONVENTION
DU
PQ BOURGET

Le mardi 17 février 1976 à 20 heures
au CENTRE MARIAL MONTFORTAIN
5875 est, Sherbrooke (entrée par Bossuet)

CANDIDAT CAMILLE LAURIN
orateurs invités

René Lévesques
et
Robert Burns

Seront également présents plusieurs membres du Conseil exécutif national et de l'aile parlementaire

Informations: 256-3761 6878 rue de Marseille

Les négociations achoppent sur le calendrier des paiements

La situation financière de Lockheed rend difficiles les négociations

OTTAWA (PC) — Au cours d'une rencontre, hier, avec le ministre de la Défense nationale, M. James Richardson, les dirigeants de la société Lockheed ont de nouveau affirmé qu'aucun pot-de-vin n'avait jamais été versé à des Canadiens dans le cadre des négociations touchant l'achat par le gouvernement canadien de 18 appareils Orion.

Interrogé hier à sa sortie des Communes, M. Richardson a nié que les négociations avec Lockheed pour l'octroi de ce contrat d'une valeur de \$950 millions soient sur le point d'avorter.

M. Richardson a précisé que les négociations étaient simplement rendues plus difficiles à cause des graves problèmes financiers que connaît présentement la société aéronautique américaine.

Le ministre a expliqué que les négociations achoppaient en fait sur le calendrier des paiements.



Le problème réside donc dans l'écart entre le montant des paiements que le gouvernement est prêt à effectuer comme versements initiaux et les exigences de Lockheed pour assurer sa santé financière.

La décision du ministère de la Défense dépendra également de celle que prendra le gouvernement japonais touchant 42 appareils

de même type. Une enquête devait débiter hier, à Tokyo, concernant le versement de pots-de-vin à certaines personnalités japonaises.

Canadiens non impliqués

M. Richardson a fait

remarquer, pour sa part, que la situation était différente au Canada puisqu'aucun Canadien n'avait été mentionné lors des travaux de la commission sénatoriale américaine sur les activités de la société Lockheed.

Si quelqu'un a le moindre soupçon qu'un Canadien ait reçu des pots-de-vin dans cette affaire, qu'on nous

cite des noms et nous ferons enquête, a ajouté M. Richardson.

Il a même précisé que dans un tel cas le gouvernement pourrait instituer une commission d'enquête, contrairement à ce qu'affirmait la semaine dernière M. Goyer, qui n'avait parlé que de la possibilité d'une enquête normale de la GRC.

Des profits de \$10 millions et 2 projets nouveaux pour la SGF

En effet, comme la livraison des appareils Orion à long rayon d'action est échelonnée sur plus de trois ans, la compagnie tente de s'assurer que les paiements seront effectués à date fixe et dans les délais les plus courts possibles.

Selon des indications transmises par le ministre Guy Saint-Pierre au quotidien montréalais La Presse, la Société générale de financement rapporterait, pour l'année 1975, un bénéfice net de l'ordre de \$10 millions, comparativement à \$6.87 millions l'année dernière.

Cette seconde année profitable consécutive serait d'autant plus remarquable que l'année 1975 a été marquée, dans l'ensemble des industries nord-américaines, par un certain ralentissement. Comme pour l'année précédente, la performance de la Société d'Etat serait due à l'excellente tenue de la Donohue, compagnie papetière dont la SGF détient 43 pour cent des actions, un rendement satisfaisant des chantiers maritimes de Marine Industries, ainsi que les bilans favorables de Cégelec et Volcano.

Outre les projets déjà connus (association de Marine Industries, avec le complexe M.L.W.-Bombardier, l'augmentation de la part de la SGF dans Donohue avec la réalisation de la papeterie de Saint-Félicien, et la participation de 50% de la SGF dans l'implantation de la société pétrochimique suisse Inventa à Bécancour), la Société d'Etat caresserait deux autres projets majeurs.

Il s'agirait d'abord de l'acquisition de la société Sico, de Québec, spécialisée dans la fabrication de peinture. Cette acquisition permettrait d'intégrer cet élément au complexe Inventa, à Bécancour, et d'en faire profiter l'éventuel complexe de matériel de transport Marine Industries-M.L.W.-Bombardier.

En second lieu, Québec envisagerait la constitution d'une société d'édition vraiment québécoise, à par-

tir de la participation actuelle de la SGF dans le

Centre éducatif et culturel, et la Librairie Garneau. Des

pourparlers se tiendraient présentement avec Hachette.

Les chaînes d'alimentation

Trop peu de concurrence selon la Commission Pépin

MONTREAL (PC) — Les Canadiens paient, en moyenne, au moins quatre pour cent trop cher pour leur alimentation à cause de la diminution de la concurrence entre les diverses chaînes d'alimentation, selon une étude effectuée pour la Commission de révision des prix des aliments.

Le rapport de 171 pages publié au terme de l'étude indique en effet qu'une concurrence moindre entre les quatre plus grands détaillants de produits alimentaires du pays, soit Weston-Loblaw, Dominion, Canada Safeway et Steinberg's, a entraîné une hausse des prix, un gaspillage et une diminution des services offerts aux clients tels que crédit, livraison gratuite et commandes par téléphone.

Le rapport souligne que ces quatre chaînes jouissent d'un quasi monopole des ventes de produits alimentaires (jusqu'à 93 pour cent dans certaines régions) d'un bout à l'autre du pays.

L'étude a été menée par Bruce Mallen, spécialiste montréalais de la mise en marché qui avait été engagé vers la mi-1974, à un salaire de \$25,000 par an-

née, par la présidente de la commission, Mme Beryl Plumtre. Terminée dès décembre dernier, l'étude n'a cependant pas encore été endossée ou rejetée par la commission.

Dans l'intervalle, Mme Plumtre est devenue vice-présidente de la Commission de lutte contre l'inflation, dotée de pouvoirs plus vastes que la commission des prix des aliments.

M. Mallen, professeur de "marketing" à l'université Concordia et ancien vice-président de l'Association canadienne de la mise en marché, a préparé le rapport à partir de données recueillies dans 32 centres urbains du pays.

Il ressort de ses travaux que les prix affichés par les supermarchés sont plus élevés dans les provinces des Prairies, où les consommateurs doivent déboursier de six à sept pour cent de plus qu'il n'est nécessaire.

Le rapport recommande qu'une législation appropriée soit adoptée en vue de freiner l'expansion des chaînes de supermarchés dans les régions où elles ont déjà une grande influence.



Université du Québec à Montréal

MAÎTRISE EN SCIENCES DE LA TERRE

Programme

Approche globale permettant à l'étudiant d'aborder TOUS LES PHÉNOMÈNES GÉOLOGIQUES DU QUATÉNAIRE, y compris le magnétisme, par la méthode de son choix, à savoir: géochimie, géologie appliquée, géologie structurale, géomorphologie, minéralogie, paléontologie, pétrologie, sédimentologie, stratigraphie, etc.

Équipement disponible

Absorption atomique. Analyse thermique différentielle et thermogravimétrique. Laboratoires de lames minces et surfaces polies. Laboratoires de sédimentologie, de pétrologie et de géochimie. Rayons X: diffraction et fluorescence. Spectrographe de masse.

Aide financière

Aide financière éventuelle sous forme d'assistants de recherche et d'enseignement.

Corps professoral et collaborateurs

Le corps professoral comprend dix professeurs plein temps et peut compter sur la collaboration de plus de quinze spécialistes de l'extérieur.

Renseignements

Écrire à:

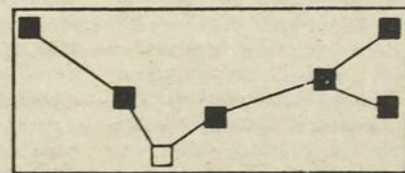
M. Gilbert Prichonnet
Responsable du programme
Département des Sciences de la terre
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Case postale 8888
Montréal, Québec. H3C 3P8

Téléphoner à:

Mlle Micheline Lacroix,
(514) 282-7343 ou 7349.

LE RÉSEAU DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

L'Université du Québec à Montréal est l'une des unités constituantes du réseau de l'université du Québec



Rapport sur les jeunes mésadaptés du Québec



M. Manuel Batshaw, directeur général des services communautaires juifs de Montréal, président du comité du même nom.

Claude Forget est réticent devant les structures proposées

Textes de Alain Duhamel

S'il souscrit aux grands objectifs du rapport du comité Batshaw, le ministre des Affaires sociales résiste cependant aux modifications de structures proposées.

Le ministre des Affaires sociales, M. Claude Forget, estime en effet que la création d'un si grand nombre d'organismes nouveaux (Direction régionale, Régie de l'enfance, comité d'analyse et commission d'évaluation) compliquerait davantage le réseau.

"Selon le comité, la coordination du réseau d'établissements des Affaires sociales représente déjà un problème. La création de tant d'organismes nouveaux, qui s'ajouteraient aux organismes en place et à ceux prévus dans l'avant projet de loi sur la protection de la jeunesse, apparaît donc, selon

moi, exagérée et inapplicable" répond le ministre.

Rappelons que le comité Batshaw, ainsi appelé à cause de son président, M. Manuel Batshaw, directeur général des services communautaires juifs de Montréal, a reçu son mandat au début de février 1975. Pendant l'année de son mandat, le ministre des Affaires sociales a pris quelques initiatives qui constituent, dans certains cas, l'amorce d'un développement souhaité par le comité Batshaw.

Non à la Régie

Le ministre Forget refuse carrément la Régie de l'enfance et de la famille qui reviendrait, selon lui, à créer "une technocratie en dehors du processus politique"

A la place des organismes proposés par le

comité Batshaw, le ministre des Affaires sociales substitue un réseau de tables régionales de concertation et de programmation en mésadaptation sociale et un Conseil de l'agrément des services pour l'enfance.

Le premier organisme assurerait la complémentarité, la coordination et la concertation des établissements dans une région, s'occuperait de leur aménagement et de leur développement et participerait à l'élaboration des programmes de formation professionnelle et de perfectionnement du personnel.

Le second organisme, autonome et parapublic, a pour objectif l'amélioration des services professionnels offerts aux jeunes mésadaptés. Son mandat consiste à donner suite aux recommandations du rapport Batshaw à cet égard.

Limites des interventions

Le chargé de cas du centre des services sociaux évaluera, au départ, le problème du mésadapté et l'affectera vers la ressource la plus appropriée. Il appartiendra ensuite à l'éducateur de réadapter le jeune dans la perspective d'une réinsertion sociale harmonieuse.

"Cette approche de type intégré a pour but de limiter le nombre d'interventions auprès de l'enfant ou de l'adolescent. Elle vise également à confier une responsabilité professionnelle au centre de réadaptation lors du retour du jeune dans la société"

Dès l'examen du rapport Batshaw, le ministre des Affaires sociales a pu prendre quelques décisions administratives, telle la fermeture et la démolition de l'édifice du centre Saint-Vallier et transfert de sa clientèle au pavillon Francbor, et des affectations de crédits supplémentaires à quelques programmes, notamment celui du perfectionnement du personnel.

En tout le ministère consacre \$5 millions immédiatement dont la moitié environ constituent de nouvelles dépenses, au réaménagement de son réseau de services aux jeunes mésadaptés.

D'autres changements, d'ordre législatif ceux-là, devront attendre plus longtemps.

Le comité Batshaw a conclu à l'inutilité des centres de détention pour jeunes

Parce qu'il a privilégié l'intervention en institution, le réseau des Affaires sociales a négligé les formes nouvelles d'intervention auprès des jeunes dits "mésadaptés sociaux".

Cette situation a conduit les intervenants de toutes sortes, policiers, juges, travailleurs sociaux, etc. à surpeupler les centres d'accueil et de détention de jeunes qui n'en avaient pas vraiment besoin.

"Nous sommes devant un sur-développement de la formule "institution" et en particulier de la réadaptation en institution, peut-on lire dans le rapport Batshaw. Les centres de réadaptation ont pris toute la place, ils ont drainé la plus grande partie des ressources financières et humaines du réseau... Malgré les souhaits pieux du ministère de développer les services à la communauté, rien n'a été fait pour susciter l'éclosion d'autres mesures, plus susceptibles de répondre de façon appropriée aux besoins actuels".

"Nous pouvons en conclure que le réseau ne réussit pas à répondre à la diversité des besoins. S'il existe une demande de services divers pour les jeunes, l'offre, elle, n'existe pas."

La détention

Examinant les diverses institutions du réseau, le comité Batshaw affirme qu'il en a trouvé 54, sur les 70 qu'il a visitées, "qui fonctionnent de façon satisfaisante". Toutefois, lorsqu'il s'est penché sur la détention des jeunes "mésadaptés sociaux", le comité a conclu à sa faiblesse et à son inutilité.

"La détention est certainement le point le plus faible de tout le réseau de services pour jeunes mésadaptés sociaux. Les manifestations éclatantes de problèmes graves sont multiples: émeutes, grèves, évasions, suicides, accusations de mauvais traitements, enfants en prison, etc. A Montréal, chaque centre de détention pour mineurs est un baril de poudre

qui menace d'éclater à tout moment".

Le rapport n'est guère tendre à l'égard des responsables de la détention, (juges, agents de probation) et des centres de réadaptation. S'il y a tant de jeunes en détention, "c'est que du côté de ceux qui décident de la détention, il y a de l'incompétence, de l'ignorance et de la paresse".

A cet égard, les centres de réadaptation ont aussi une responsabilité parce qu'ils refusent des jeunes, parce qu'ils préfèrent la détention avant traitement, parce qu'ils veulent punir ou parce qu'ils exigent une évaluation avant de les accueillir.

"Telle qu'elle se pratique actuellement, la détention donne lieu à des pratiques aberrantes. Les jeunes sont placés en détention pour toutes sortes de raisons dont la plupart nous semblent inacceptables.

Dans l'état actuel des choses, il est permis de croire que les séjours en détention ne font aucun bien à l'enfant

et ils risquent de lui causer un tort irréparable".

Le personnel

L'examen du personnel dans les centres d'accueil et en particulier des éducateurs a fait passer le comité Batshaw de l'étonnement à la déception.

Un peu moins de la moitié des éducateurs ont une préparation scientifique (44.75 pour cent) et seulement 35.73 pour cent ont une formation professionnelle suffisante. Parmi les non-professionnels, 49 pour cent n'ont suivi aucun cours, 47 pour cent sont en formation et 4 pour cent sont en voie de la terminer.

A ces problèmes de formation professionnelle s'ajoutent aussi les conditions de travail difficiles et les relations tendues avec le personnel de direction des institutions.

Si on compare les éducateurs à des enseignants, il est manifeste que la comparaison ne favorise pas les premiers. Le comité Batshaw conclut même qu'il est

"évident que l'éducateur est considéré comme du *cheap labour*".

"Le travail d'éducateur est difficile, souvent pénible et usant. Les éducateurs rencontrent trop rarement l'encouragement de leurs responsables pour le travail qu'ils font. Ils sont facilement laissés à eux-mêmes et se découragent progressivement jusqu'à laisser leur travail".

Malgré ce sombre tableau, les membres du comité Batshaw conservent un certain optimisme. Ils concluent, à la suite de leurs rencontres, que toutes les personnes et les intervenants de toutes sortes ne demandent pas mieux que "la possibilité d'intervenir de façon plus valable auprès de l'enfant".

"Nous avons commencé collectivement à définir ce que nous voulons pour nos enfants et il ne reste plus maintenant qu'à consentir à investir l'énergie et les ressources qui permettront de répondre plus adéquatement aux besoins de chaque enfant de la société".

Rapport sur les jeunes mésadaptés du Québec

Les propositions du rapport Batshaw

- Les droits de l'enfant
- L'intervention minimale
- Le centre de l'avenir

L'orientation nouvelle proposée dans le rapport du comité Batshaw repose sur quelques règles et options fondamentales dont le réseau des affaires sociales devra désormais tenir compte.

● L'enfant a des droits comme toute autre personne dans la société;

● L'État doit pratiquer la règle de l'intervention minimale, c'est-à-dire en n'intervenant que lorsqu'il est nécessaire de le faire;

● le centre d'accueil, redéfini comme institution polyvalente et communautaire, demeure l'organisme le plus habilité à mettre en place un train de mesures et de ressources pour les jeunes.

Les droits de l'enfant

Les membres du comité Batshaw, étonnés de la diversité des points de vue et des attitudes au sujet de l'enfant mésadapté, proposent des principes et des règles de fonctionnement qui constituent, dans les faits, une espèce de Charte des droits de l'enfant mésadapté.

Ces règles, que le comité voudrait voir intégrées dans la Loi de la protection de la jeunesse, excluent la notion d'intérêt et de dommage.

"Au nom du bien de l'enfant, on a justifié les pires traitements, allant du châtiement corporel jusqu'à la détention dans des conditions

inhumaines et inacceptables", peut-on lire dans le rapport.

Cette charte, pour voyant à l'intégrité physique et morale de l'enfant, obligerait aussi la société à reconnaître et combler les besoins particuliers des enfants mésadaptés.

L'intervention minimale

L'État ne doit intervenir dans la vie des enfants qu'avec beaucoup de circonspection et de modération. "Les risques que comporte une intervention de l'État doivent toujours être gardés à l'esprit: risque de stigmatisation, risque de déracinement, risque de violation des droits du jeune".

Trop de jeunes, estime le comité Batshaw, se trouvent en détention ou en institution alors qu'un simple hébergement non sécuritaire ou des services répondant à des besoins spécifiques suffiraient.

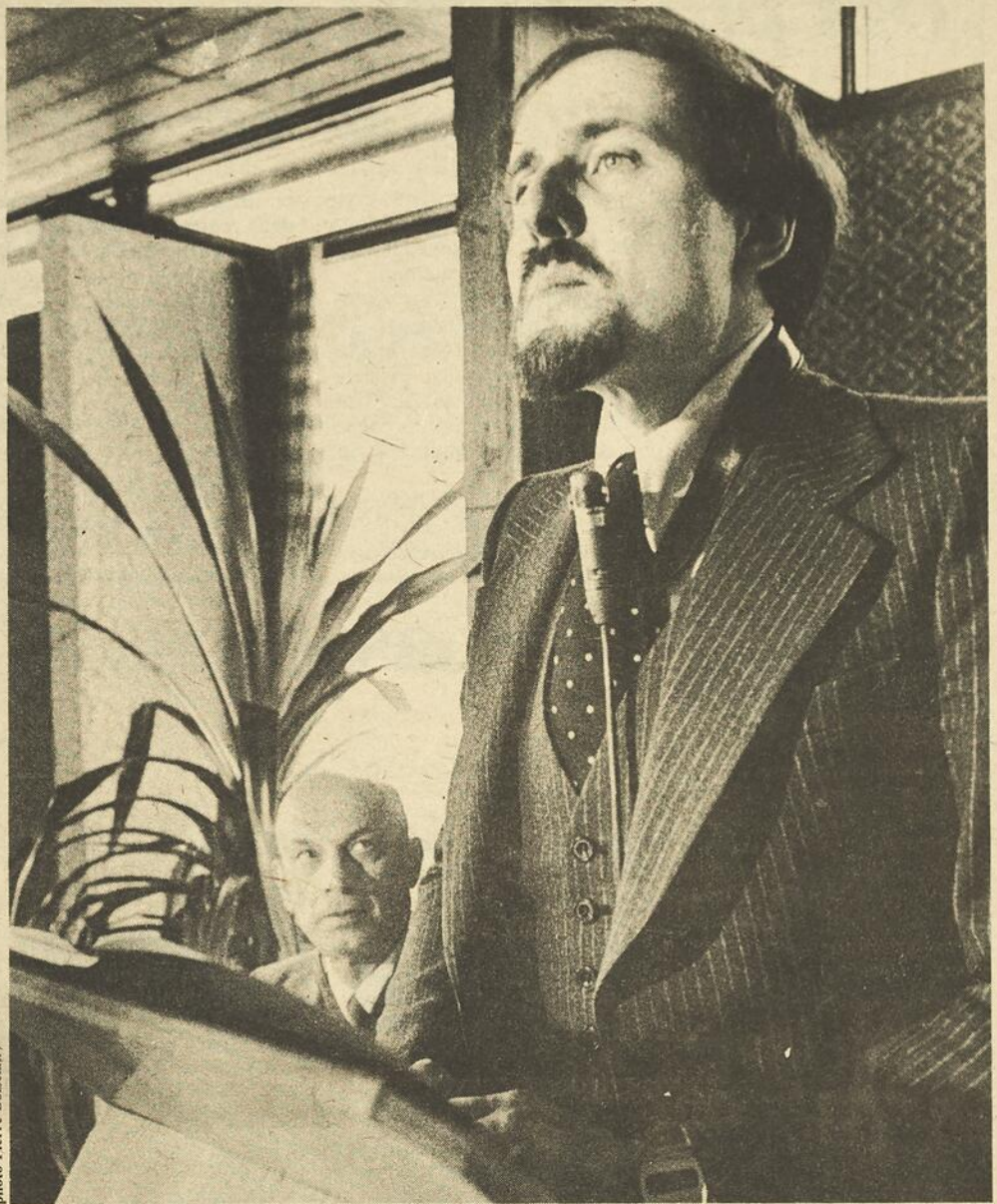
"Il faut aussi cesser de croire que le moindre problème familial engendre nécessairement de graves perturbations au niveau de la personnalité du jeune. Nous avons trop souvent vu, dans les centres d'accueil, des jeunes qui subissaient, à cause des problèmes de leurs parents, une rééducation dont ils n'avaient pas besoin. Les enfants n'ont pas à être punis pour les fautes de leurs parents. Ils n'ont pas à être rééduqués parce que leurs parents ont besoin de rééducation".

Aussi, l'intervention, si elle s'impose, devrait être aussi brève que possible et s'orienter nettement vers un retour dans un milieu de vie normal.

Le centre d'accueil de l'avenir

La réforme proposée comporte un train de nouvelles mesures d'intervention et du recyclage des centres d'accueil en institutions communautaires et polyvalentes.

Le comité Batshaw a mis au point une douzaine de mesures d'intervention allant des moins bouleversantes pour la vie de l'enfant jusqu'à celles qui le touchent le plus. Il s'agit de l'auberge (refuge transitoire), des punitions et réparations (mesures non résidentielles pou-



Le ministre des Affaires sociales du Québec, Claude Forget



Parmi les décisions administratives que pouvait prendre immédiatement le ministre des Affaires sociales, afin de concrétiser les recommandations du rapport du comité Batshaw, il y avait celle ayant trait à l'avenir du centre Saint-Vallier. Le ministère se propose de démolir l'édifice et de transporter la clientèle qui y survit au pavillon Francbord.

(photo Pierre Bolschlag)

(photo Claire Beaujean-Champagne)

vant prendre la forme de remboursements ou de services à la collectivité), la probation (surveillance dans le but d'éviter la récidive), la réadaptation communautaire, l'assistance aux parents, la réadaptation en milieu scolaire, la réinsertion sociale, le centre de jour, la famille d'accueil, le foyer de groupe, l'institution et enfin le centre sécuritaire qui ne correspond en rien aux centres de détention actuels.

Le centre sécuritaire aurait trois fonctions: la détention provisoire, le séjour de réflexion et le démarrage de la réadaptation.

Au centre de sa réforme, le rapport Batshaw a placé le centre d'accueil de l'avenir, c'est-à-dire, selon la définition qu'il en donne "une entité administrative qui assume la gestion d'un ou de plusieurs services pour jeunes mésadaptés sociaux".

"Plutôt que de fermer les centres d'accueil, élargissons leurs domaines de compétence et donnons-leur la possibilité de se transformer afin de donner les services en milieu libre qui nous manquent actuellement".

Il est proposé au ministère des Affaires sociales de tenter un projet, pilote sur le modèle du centre d'accueil de l'avenir. Parallèlement, le ministère ne construirait plus

de nouveaux édifices et avant de fermer des institutions, s'attacherait à leur faculté de répondre aux besoins plutôt qu'aux problèmes que leur existence pose.

Une direction régionale un comité d'analyse et l'évaluation

Les diverses composantes du réseau des affaires sociales pour les jeunes mésadaptés ne disposent pas en ce moment d'un mécanisme leur permettant de mieux se connaître et de se coordonner.

Aussi, le rapport propose-t-il trois structures au niveau régional et provincial.

Le ministère des Affaires sociales déléguerait véritablement des responsabilités à des directions régionales agissant sur tous les organismes publics et privés dispensateurs de services aux jeunes mésadaptés.

En outre, au sein du ministère, une section spéciale se consacrerait à l'analyse des besoins des jeunes et à la mise à jour constante du volume et de la nature de ces besoins.

Enfin, ayant observé qu'il n'existe aucune évaluation systématique des centres d'accueil et de leur méthode de travail, le comité a recommandé l'institution

d'une commission indépendante et permanente chargée d'évaluer les centres d'accueil.

Une régie de l'enfance et de la famille

Le comité a cru bon de regrouper les services à la jeunesse dispensés dans divers ministères au sein d'une Régie de l'enfance et de la famille.

Elle aurait pour tâche de formuler les politiques générales et de coordonner l'ensemble des services aux enfants et à leur famille. Elle intégrerait, entre autres organismes, le Comité de protection de la jeunesse qui s'occupe particulièrement des enfants maltraités.

"Certes, concluent les membres du comité, la dépense annuelle de \$60 millions pour 5000 enfants comporte un effort considérable, et on doit se préoccuper qu'elle soit répartie de façon telle que les meilleurs services possibles soient assurés aux enfants. A ce point de vue, la nouvelle conception des services proposée par le comité ne devra pas être développée seulement parce que les coûts peuvent être moins élevés, mais parce que la communauté croit que la gamme des mesures proposées répond mieux aux besoins des enfants."

Encore deux semaines, jour pour jour

Des placements qui permettent de réduire votre impôt 1975

Si vous n'avez pas tout dépensé votre revenu, cette année, il vous reste encore deux semaines, jour pour jour, pour profiter des "échappatoires fiscales" que sont les régimes enregistrés d'épargne retraite ou d'épargne logement.

En quelques mots, disons que chacun de nous est autorisé à placer dans de tels régimes un maximum de \$2 500 ou 10% de son revenu brut jusqu'à \$4 000 par an (épargne retraite), en plus de \$1 000 par année, s'il n'est pas propriétaire de maison (épargne logement). Contrairement aux simples placements bancaires, hypothécaires, obligataires ou actions, ces montants sont déduits du revenu, et donc non imposables.

En somme, quelqu'un qui gagnerait \$20 000, et qui se retrouverait, après toutes les déductions légales, avec un revenu imposable de \$17 000, pourrait encore réduire ce reve-

nu imposable à \$13 500 seulement, s'il décide de profiter des deux régimes (et s'il en a le droit, dans le second cas).

En effectuant un tel placement, il fait "profiter" à son compte la totalité du montant, soit \$3 500. Autrement, il aurait dû verser de l'impôt sur cette tranche supérieure de son revenu (à un tel niveau, la somme des impôts fédéral et provincial sur cette tranche de \$3 500 atteint, pour le contribuable québécois, les \$1 500), et n'aurait pu ainsi placer que le montant après impôt de \$2 000, environ.

De tels placements sont toujours plus rentables s'ils sont effectués dans le courant de l'année, à mesure que l'épargne est disponible. Malheureusement, les gens n'y pensent guère.

L'ultime limite pour 1975, le lundi 1er mars, inclusivement.



Société d'énergie de la Baie James

APPEL D'OFFRES
2CD 480-01-001

DATE DE FERMETURE:
le mardi 20 avril, 1976
15h30, heure de Montréal

AMÉNAGEMENT LG-2
RIVIÈRE LA GRANDE

Fabrication de seize (16) systèmes d'excitation statique - supervision des essais et de la mise en service desdits systèmes à la centrale LG-2

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans un document qui est disponible pour examen et peut être obtenu sur paiement d'une somme NON REMBOURSABLE de \$25, pour chaque exemplaire complet, payable par chèque visé ou mandat à l'ordre de la Société d'énergie de la Baie James, du lundi au vendredi inclusivement, de 8h30 à 16h30, en s'adressant au:

Service des Contrats
SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE
DE LA BAIE JAMES

800 est, boul. de Maisonneuve
19e étage
Montréal, Québec H2L 4M8
Canada

Un dépôt de soumission au montant de trois cent mille dollars (\$300,000.) est requis sous forme de: a) Cautionnement de soumission émis par l'une des sociétés choisies par le soumissionnaire dans la liste des sociétés mentionnées au document d'appel d'offres ou alternativement; b) Chèque visé, tiré sur une banque à charte canadienne, ou caisse populaire canadienne, ou alternativement; c) Garantie bancaire émise par une banque à charte canadienne.

Les termes et conditions relatifs à ces dépôts de soumission et aux engagements requis quant aux garanties subséquentes sont décrits dans le document d'appel d'offres.

Le dépôt de soumission et l'engagement relatif à l'émission de garanties subséquentes, tels que choisis par le soumissionnaire, doivent accompagner la soumission afin qu'elle soit acceptée.

Seules les personnes, sociétés, compagnies, corporations ou entreprises en co-participation ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société d'énergie de la Baie James sont admises à soumissionner.

La Société d'énergie de la Baie James se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

A. ROUSSEAU

Directeur de l'Approvisionnement

Le "passe-passe" de l'épargne logement

Le plus compliqué de ces "échappatoires", c'est sans contredit le plan d'épargne logement, créé l'année dernière seulement, et qui se voulait simple, simple, simple!

Il s'agissait, pour le fédéral, d'encourager les Canadiens à acquérir des résidences (et indirectement, de

relancer la construction). Le plan ne s'adresse donc qu'aux non-propriétaires. Et pour éviter que les gens profitent du régime pour acquérir une maison qu'ils reven-

draient aussitôt pour recommencer un autre plan d'épargne du même genre, Ottawa a mis une restriction importante: on n'a droit qu'à un seul plan d'épargne logement dans sa vie.

On peut y verser un maximum de \$1,000 par année, et un maximum de \$10,000 en tout. Au prix des maisons d'aujourd'hui, c'est peu, mais si les deux con-

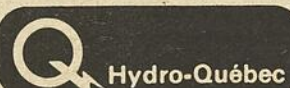
jointes y vont chacun de leur épargne, le total peut donc atteindre \$20,000.

L'avantage de ces régimes enregistrés d'épargne-logement (REEL), c'est que si le montant est utilisé pour l'achat ou l'ameublement d'une résidence, il n'est pas imposable. Non seulement le placement permet-il donc de différer l'impôt à payer immédiatement, mais utilisé selon la loi, il constitue une réelle évasion fiscale "légale".

La souplesse de la loi permet certaines astuces. Un propriétaire peut ainsi vendre (ou donner, sous réserve de l'impôt sur les dons en vigueur au niveau provincial) sa maison à son épouse si elle ne travaille pas, et devenir éligible à ces REEL. Une fois le total admissible atteint (\$10,000), il peut retirer cet argent pour meubler sa propre résidence (la notion d'ameublement étant très extensible), ou un chalet.

Et si jamais le montant épargné dans un REEL n'est pas utilisé pour l'achat ou l'ameublement d'une maison, il peut toujours être transféré dans un régime enregistré d'épargne retraite (voir texte ci-contre).

La plupart des institutions financières offrent des REEL. Vous avez le choix. Certains coûtent plus cher à l'inscription ou offrent de moins bons rendements. Certains sont plus souples (possibilité de placer plusieurs petits versements au cours d'une année). L'idéal est de comparer les avantages des uns et des autres. Malheureusement, il reste très peu de temps pour pareil magasinage. L'important, c'est d'être conscient des limites du programme offert par votre banque ou caisse-pop habituelle, et de comparer avec au moins un autre type d'institution.



APPEL D'OFFRES
DMY-76-19065
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 16 mars 1976

Région Montmorency

SERVICES D'ÉQUIPES
POUR LA CONSTRUCTION,
LES MODIFICATIONS ET
L'ENTRETIEN DE RÉSEAUX
DE DISTRIBUTION
(SOUMISSION PARTIELLE
ACCEPTABLE)

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUÉBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de QUARANTE MILLE DOLLARS (\$40,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

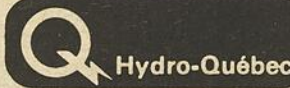
Dans le cas d'une soumission partielle, ledit dépôt doit être d'un montant d'au moins DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission jusqu'à concurrence du montant ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le secrétaire

M.-A. DEMERS



APPEL D'OFFRES
DLS-76-19067
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 16 mars 1976

Région Laurentides

SERVICES D'ÉQUIPES
POUR LA CONSTRUCTION,
LES MODIFICATIONS ET
L'ENTRETIEN DE RÉSEAUX
DE DISTRIBUTION
(SOUMISSION PARTIELLE
ACCEPTABLE)

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUÉBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de QUARANTE MILLE DOLLARS (\$40,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

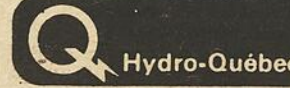
Dans le cas d'une soumission partielle, ledit dépôt doit être d'un montant d'au moins DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission jusqu'à concurrence du montant ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le secrétaire

M.-A. DEMERS



APPEL D'OFFRES
DSY-76-19073
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 16 mars 1976

Région Saguenay

SERVICES D'ÉQUIPES
POUR LA CONSTRUCTION,
LES MODIFICATIONS ET
L'ENTRETIEN DE RÉSEAUX
DE DISTRIBUTION
(SOUMISSION PARTIELLE
ACCEPTABLE)

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUÉBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de QUARANTE MILLE DOLLARS (\$40,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Dans le cas d'une soumission partielle, ledit dépôt doit être d'un montant d'au moins DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission jusqu'à concurrence du montant ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le secrétaire

M.-A. DEMERS

Société d'énergie de la Baie James

APPEL D'OFFRES
SEBJ 76-0234

DATE DE FERMETURE:
pour 15h30, heure de Montréal
Jeudi, le 11 mars 1976

Fourniture et fabrication d'un ensemble de filtration par gravité pour la production d'eau potable.

POUR PROJET BAIE JAMES

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 08h30 à 16h30 à l'endroit suivant:

Direction de l'approvisionnement
SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE
DE LA BAIE JAMES
800 est, boul. De Maisonneuve
19e étage
Montréal, Qué. H2L 4M8
Canada

Un dépôt de soumission au montant de QUATRE MILLE DOLLARS (\$4,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à la Société d'énergie de la Baie James et remboursable sous conditions doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société d'énergie de la Baie James sont admises à soumissionner.

La Société d'énergie de la Baie James se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le Directeur de
l'Approvisionnement

A. ROUSSEAU

Les largesses de l'épargne retraite

L'épargne retraite présente plus de souplesse que l'épargne logement. Tous y ont accès. Au moins pour un minimum de \$2,500. Pour les gens qui ont un revenu dépassant les \$25,000, le minimum permis atteint 10% du salaire, jusqu'à \$4,000.

Ici, la philosophie gouvernementale n'est pas d'encourager l'achat d'un bien quelconque, mais d'encourager la "prévoyance". Essentiellement, les régimes enregistrés d'épargne retraite (REER) servent à acheter des "rentes" (il en existe une multitude de formes, à échéance pré-définie ou à vie, à montants fixes ou dé-

croissants, etc...), c'est-à-dire à préparer sa retraite.

Il ne s'agit donc pas, contrairement à l'épargne logement, d'une évitement fiscale, mais d'un impôt différé. Les sommes placées dans l'épargne retraite sont considérées comme si le payeur de taxe ne les avait pas gagnés cette année-là, mais plutôt l'année où il décidera de toucher sa rente. Ainsi, si vous gagnez \$20,000, avec un revenu imposable de \$17,000 (c'est l'exemple présenté en introduction de ce dossier), les \$2,500 que vous pourriez placer dans un REER vous sauvent plus de \$1,000 d'im-

pôt immédiat. A la retraite, si l'ensemble de vos régimes de rentes (le REER en question, mais aussi le Régime de rentes du Québec, et possiblement les régimes de rentes privés négociés avec vos divers employeurs) vous donnent un revenu de retraite de \$12,000, et un revenu imposable de \$8,000 seulement.

le taux d'imposition est beaucoup plus faible. Le fait d'avoir "différé" votre impôt vous a donc permis d'en sauver une bonne proportion.

Moins "intéressant" à première vue que l'épargne logement (parce que les rentes sont imposables), le REER permet toutefois un nombre encore plus grand de prouesses fiscales, depuis

que la loi a été élargie pour permettre à un individu de placer dans un régime au nom de son conjoint, et de déduire le montant de son propre revenu. Le total des deux régimes ne doit toujours pas dépasser le maximum autorisé (\$2,500 ou 10% jusqu'à \$4,000), mais cela permet de répartir entre les deux conjoints les rentes à

la retraite, voire même de toucher rapidement ces sommes en ne payant que des impôts réduits.

Comme les REEL, les REER sont variés quant à leurs conditions, souplesse, transférabilité d'une institution à une autre, modalités de versements, etc... La plupart des institutions en offrent plus d'un.

Mais attention... on n'y gagne pas toujours!

Les Régimes enregistrés d'épargne logement sont d'accès limité, et d'utilisation restrictive. Ils ne permettent qu'une déduction de \$1,000 par an, jusqu'à \$10,000 au maximum.

Pour la plupart des contribuables, les régimes enregistrés d'épargne retraite paraissent offrir plus d'avantages. Mais attention! Les montants ainsi placés sont exempts d'impôts... à court terme. Au moment de toucher la rente toutefois, ils deviennent imposables, non seulement quant au capital (le montant que vous avez mis de côté) mais aussi quant aux intérêts accumulés dans ce régime. Au contraire, les placements ordinaires (obligations, actions, dépôts, garantis, etc.) vous offrent généralement des rendements nettement supérieurs (vous n'y payez pas les frais d'administration retenus dans les REER), et le premier \$1,000 de revenus de tels placements est exempt d'impôt.

Prenons un exemple. Un individu de 40 ans décide de placer \$1,000 par année, pendant 20 ans, dans un régime enregistré d'épargne retraite. A sa retraite, à 60 ans, il a accumulé, compte tenu d'un rendement moyen de 7% pour son REER, une somme de \$41,000. S'il la touche d'un seul coup, il paiera un fort impôt sur ce montant. Normalement, il en étalera le versement sur 10 ou 15 ans, par exemple, pour des revenus de l'ordre de \$400 par mois, ou près de \$5,000 par année. Ce montant s'ajoute à ses autres rentes (régime du Québec, ou régime privé négocié

avec son employeur et son syndicat). Cela dépend du montant total, mais il peut être appelé à verser un certain impôt sur cette somme.

Au contraire, s'il avait payé de l'impôt à mesure, il n'aurait pu mettre de côté, chaque année, qu'un montant de \$650, par exemple. Toutefois, placé avec un rendement de 10% en moyenne, compte tenu aussi de l'exemption d'impôt du premier \$1,000 de revenus de placement, la somme aurait finalement atteint un montant légèrement supérieur à \$30,000, qui aurait pu être retiré d'une seule "claque" ou étalé, sans être amputé à nouveau par l'impôt.

On comprendra, par l'exemple ci-dessus, que l'individu qui compte étaler ses rentes pour en obtenir des versements annuels assez faibles a intérêt à acheter des REER. Celui qui, au contraire, prévoit toucher le montant d'un seul coup, ou qui a déjà d'autres régimes de rentes (assurances, régimes privés, etc...) totalisant un revenu annuel de retraite déjà imposant, n'a que peu d'intérêt à acquérir en plus un REER.

Cette année, il ne vous reste que deux semaines. Peut-être vaut-il mieux que vous ne vous laissiez pas convaincre par une publicité massive de dernière heure, et que vous preniez le temps d'y réfléchir un peu plus à fond. Il vous reste encore un an et deux semaines pour vos déductions de l'année 1976!



COLLECTIONNEURS DE TIMBRES-POSTE CANADA - ÉTATS-UNIS - NATIONS UNIES

Collectionnez comme les experts le font -
Pas de doubles ou d'accumulations inutiles -
Envoyez 0.25 pour recevoir nos listes et vous procurer seulement les timbres qui vous manquent -

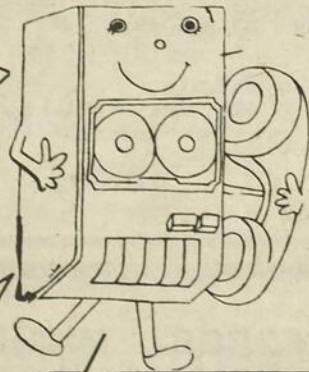
OMNIPHILA

ENRG.
REGD.

(dépt J) C.P. 729
station OUTREMONT
OUTREMONT H2V 4N9

LE COMPLÉMENT ESSENTIEL À VOTRE TÉLÉPHONE

JE RÉPONDS À
VOTRE PLACE
AVEC
VOTRE VOIX
PENDANT
VOTRE ABSENCE

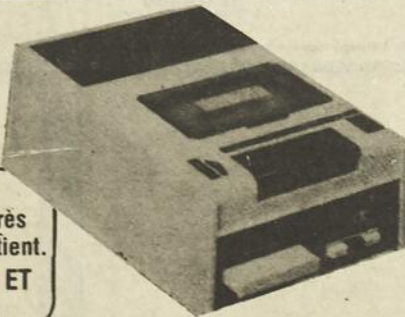


JE VOUS PERMETS D'ENTENDRE
LA VOIX DE LA PERSONNE
QUI VOUS TÉLÉPHONE
SANS AVOIR À
OUVRIR LA LIGNE.

JE PEUX
ENREGISTRER
PENDANT
VOTRE
CONVERSATION

VOUS POUVEZ
ME DICTER
VOS TEXTES

Prix spécial \$219. ou \$12. par
mois sur plan de location et après
2 ans cette machine vous appartient.
GARANTIE COMPLÈTE UN AN ET
INSTALLATION GRATUITE.



A-1 TÉLÉPHONIQUE 336-1371 MONTRÉAL P.Q.

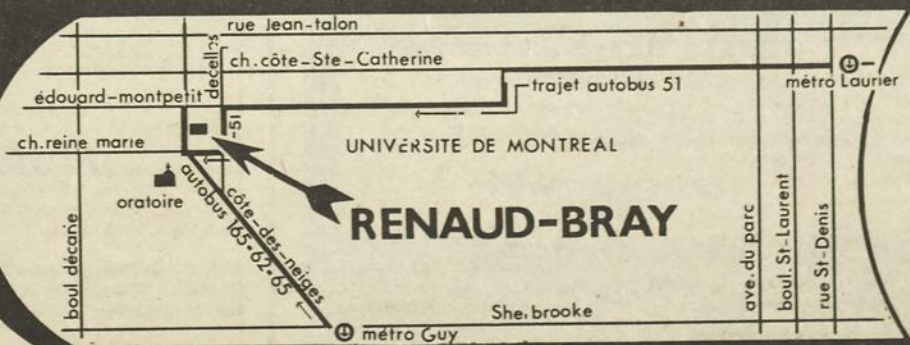
NOUS FÊTONS NOTRE 10^{ÈME} ANNIVERSAIRE RENAUD-BRAY

VENEZ NOUS VOIR AU
5219 CÔTE-DES-NEIGES, MONTREAL

30,000 TITRES
100,000 VOLUMES
20%
sur tout, tout, tout!..

(SAUF LES REVUES)

JUSQU'AU 28 FÉVRIER



le mardi 17 février 1976, LE JOUR

11

Un grand déploiement pour un électorat délaissé

(F.D.) — La journée nationale de l'Agriculture, considérée selon Bernard Landry, un des dirigeants du PQ, comme le couronnement d'une année d'efforts de pénétration en milieu agricole, a donné lieu samedi à un grand déploiement de la part de la "machine" péquiste.

Le président du PQ, René Lévesque, dont le discours a clôturé la partie travail de cette réunion, a par exemple souligné l'exceptionnelle réussite de cette réunion où l'on attendait entre 200 et 300 participants et où il en est venu 450.

De ce nombre, 342 agriculteurs "pratiquants", dont 66 accompagnés de leur épouse, 167 agriculteurs de la région de Québec, 51 de la Mauricie, 75 de Montréal, 25 de l'Estrie, 18 du Bas du Fleuve et 6 de régions plus éloignées.

Et puis, un très grand nombre de personnalités péquistes.

Des candidats officiels du parti: Claude Morin de Louis-Hébert, Louise Cuerrier de Vaudeuil, Guy Chevrette de Joliette, Pierre de Bellefeuille de Deux Montagnes, Gerald Pinsonneault, un agriculteur de Huntingdon, Louis O'Neill de Chauveau.

Des membres de l'exécutif du parti: Bernard Landry, Pierre Marois, Jacques Parizeau, Camille Laurin.

Des présidents régionaux: Louise Beaudoin de Québec, M. Gilles Corbeil de la Rive-Sud-de Montréal, M. Yves Duhaime de la Mauricie.

Des observateurs de la Coopérative Fédérée, de la Fédération des Caisses populaires et de l'Union des producteurs agricoles (UPA): Mme Cyrille Breault de Joliette-Montcalm, mère de la Famille terrienne de l'année.

Des personnalités du PQ de la région de Québec comme Jean Taillon et, enfin, les membres de l'exécutif du parti dans le comté de Lotbinière où avait lieu la journée.

Un électorat délaissé

"Quand les agriculteurs étaient 175.000, a raconté Jacques Parizeau, ils pouvaient espérer influencer par leur simple poids électoral, la politique gouvernementale en matière agricole. Maintenant qu'il n'y a plus que 45.000 fermes et que le monde agricole ne représente plus que 5% des voix..."

"Cette négligence passée, conclut M. Parizeau, n'est pas le signe que l'agriculture n'a pas d'avenir. Le PQ, lui, fait le pari que l'agriculture est essentielle à la construction d'un pays indépendant."

bref consommation

American Express joue dans le dos de ses clients...

(AFP) — La société American Express, dont la carte de crédit est l'une des plus populaires dans le monde, fournit des renseignements sur les finances de ses clients aux gouvernements américains et étrangers, s'ils les demandent, mais sans en avertir les clients.

C'est ce qu'ont révélé devant la commission d'étude sur la protection de la vie privée MM. James Stetler, vice-président de la société, et Gary Beller, conseil général adjoint. Tous deux ont souligné qu'ils ne dévoilaient les informations concernant leurs clients que sur assignation judiciaire. Mais tous deux ont admis aussi que les clients n'en étaient pas informés.

M. Beller a précisé qu'outre les demandes du fisc américain, sa société avait reçu des demandes d'information de gouvernements étrangers. Il a cité la France qui, a-t-il dit, a parfois réclamé des informations pour déterminer si tel ou tel client n'avait pas violé le contrôle des changes.

Un dirigeant de la Bank of America, qui gère la Bankamericard, autre carte de crédit très répandue, a par contre affirmé que sa banque informe toujours le client si les dossiers le concernant font l'objet d'un mandat de saisie de la part de l'administration.

L'alcool et le tabac plus dangereux que la "mari"

WASHINGTON (AFP) — L'alcool et le tabac sont plus dangereux pour la santé que la marijuana, a affirmé le directeur de l'Institut américain sur l'abus des drogues, M. Robert Dupont.

M. Dupont a souligné que "le tabac et l'alcool causent plus de problèmes de santé que la marijuana". "L'alcool tue à trop forte dose, et il est virtuellement impossible de mourir de la marijuana", a-t-il noté.

"Au niveau actuel de consommation, a-t-il poursuivi, il est indéniable que les cigarettes provoquent plus de problèmes pour la santé que la marijuana, puisqu'elles ont été associées au cancer du poumon et à d'autres maladies cardiaques et respiratoires. Mais la marijuana ne provoque même pas de bronchite, sauf chez les grands fumeurs".

Selon lui, 33.6 millions d'Américains ont déjà essayé la "marie-jeanne" et 13.3 millions en fument régulièrement. Il a estimé que les personnes toruées en possession d'une petite quantité de cette drogue ne devraient pas être condamnées à des peines de prison, mais plutôt à une petite amende de 25 dollars.

Les bombes aérosols: encore un danger!

WASHINGTON (AP) — L'Agence américaine chargée du contrôle des produits alimentaires et pharmaceutiques (FDA) envisage d'interdire les fluorocarbones utilisés comme propulseur dans les bombes aérosols, a révélé le directeur de la FDA, M. Alexander Schmidt.

"Nous avons déjà interdit l'utilisation du chlorure de vinyl dans les aérosols en raison des risques de cancer de la peau, a-t-il expliqué. Maintenant, il existe une théorie selon laquelle les fluorocarbones pourraient endommager la couche d'ozone de notre atmosphère qui filtre les rayons ultra-violet. On peut craindre que cela n'entraîne une augmentation des cancers de la peau".

M. Schmidt a indiqué que l'Académie nationale des sciences, qui se penche actuellement sur cette question, publiera les résultats de son étude d'ici un an. A ce moment-là, la FDA prendra sa décision.

Projet d'Ottawa pour protéger les emprunteurs

(d'après PC) — La future loi fédérale pour la protection des emprunteurs et des déposants a fait l'objet d'une nouvelle rencontre, hier, à Toronto, entre le ministre de la Consommation à Ottawa, M. André Ouellet, et ses homologues des provinces. Tout indique que les parties n'ont pu encore s'entendre sur les modalités du projet, qui vise à compléter la loi fédérale des petits prêts.

D'après M. Ouellet, la future loi doit augmenter la qualité et la quantité de l'information au consommateur en matière de crédit et à réduire l'incidence des charges excessives. Elle doit permettre de recueillir des données sur l'usage et l'ampleur du crédit à la consommation qui, selon le ministre, est devenu "un problème social que nous n'avons pas le droit de nous cacher au Canada".

À tous nos lecteurs,

Encourager les professionnels qui n'hésitent pas à utiliser les pages du Jour sur le plan publicitaire et leur accorder votre appui, c'est voter pour un Québec économiquement plus fort.

ROBERT BASTIEN

AVOCAT

290, boulevard Richelieu

BELOEIL

(514) 467-5849

Tél.: 382-2080

BRISSON, GUERIN, GRENIER
LALONDE & ASSOCIES

Comptables agréés

10,800, rue Lajeunesse, Montréal

HUGUETTE VIGER NOTAIRE

509 est, boulevard Charest
Québec G1K 3J2

Tél.: Bur.: 529-5701

LOUISE BEAULIEU

Opticien d'ordonnance

verres de contact
verres correcteurs
lunettes

355 DE LA COURONNE
(CARRE JACQUES-CARTIER)

525-4869



NORMAND Y. RODRIGUE

ARCHITECTE

4827, boul. de Maisonneuve
Montréal

937-1971

MARCEAU, CLERMONT & CROTEAU AVOCATS

Suite 505

500 est Grande-Allée
Québec

Téléphone (418) 522-4061

André Marceau
Marcel Croteau

Micheline Clermont
Louis Chartrain

CLAUDE LECLAIR, MD.

Marieville

LUC FORGET MICHEL MASSE

SEXOLOGUES

35 nord, St-Charles Borromée

JOLIETTE

(514) 759-0420

(Ligne directe de Montréal) 588-5317

les consommateurs

par
Louis
Fournier

Jean Thibault, le pharmacien de La Pointe: Stopper la "folie des médicaments"!

Les consommateurs de médicaments — que nous sommes tous, et trop souvent hélas! — commencent à s'organiser.

Parce qu'il y a surconsommation de "remèdes" au Québec et qu'il s'agit, bien souvent, de produits au mieux inutiles ou au pire dangereux pour la santé, la réaction se prépare contre la "folie des médicaments" et contre les trusts pharmaceutiques dont le mobile est bien davantage la recherche du profit que la protection de la santé des citoyens.

C'est autour de la pharmacie populaire du quartier de la Pointe Saint-Charles, à Montréal, et de son

pharmacien-pas-comme-les-autres Jean Thibault, que le mouvement commence à prendre forme. La pharmacie de la Pointe, qui a célébré son troisième anniversaire le 29 janvier, a vu le jour grâce au "comité des médicaments" de la Pointe, apparu en 1972. Elle fonctionne en étroite liaison avec la Clinique médicale des citoyens du quartier.

L'expérience de la pharmacie Thibault a vivement intéressé plusieurs comités de citoyens et Centres locaux de services communautaires (CLSC) qui ont commencé, en certains cas, à créer leur comité des médicaments, eux aussi. Une rencontre à ce sujet a eu lieu récemment, à Montréal.

Jean Thibault a déclaré au JOUR, hier, qu'une des premières tâches sera de préparer des dossiers vulgarisés et même des cours, à l'intention des CLSC notamment, afin de "démystifier les médicaments".

Un bon exemple de tels dossiers est celui qui est publié sur les remèdes dits brevetés (en vente libre) dans le dernier numéro du "Réveil du consommateur", la revue de l'IPIC. Sous le titre "Il faut être malade pour acheter ça", l'IPIC souligne que "la grande bouffe des pilulomanes" fait deux victimes: votre santé et votre portefeuille!

En 1972, rappelle-t-on, les Québécois ont dépensé dans les seules pharmacies quelque \$200 millions en médicaments dont \$86 millions pour des remèdes brevetés (on en compte environ 2,000 sur le marché) qui ne sont guère efficaces.

Le dossier de l'IPIC se termine en soulignant que, là comme ailleurs, les consommateurs doivent "s'organiser collectivement" pour ne pas se faire exploiter, comme l'ont fait les citoyens de la Pointe Saint-Charles. On insiste sur la nécessité de se donner "de meilleurs outils collectifs d'information-sensibilisation et de meilleures possibilités d'intervention auprès des législateurs".

Tous ceux qui seraient intéressés par le projet peuvent communiquer avec la pharmacie populaire de la Pointe (932-8947) ou encore avec l'IPIC (524-3039).



(photo "Le Réveil")

"Il faut être malade pour acheter ça!", observe l'IPIC à propos des médicaments brevetés (en vente libre) qui sont au mieux inutiles, au pire dangereux...

Lutte contre les trusts

La bataille des consommateurs de médicaments se livre contre l'une des industries les plus puissantes et les plus lucratives au monde. Vous en aurez une idée en lisant un petit livre fort instructif, "Les trusts du médicament", publié aux Editions du Seuil par le syndicaliste Charles Levinson, un Canadien qui a organisé plusieurs luttes contre les compagnies multinationales.

On apprend notamment, dans ce volume, que la vente du Librium et du Valium (ces tranquillisants fort connus et trop consommés) a dû rapporter quelque \$2 milliards à la multinationale suisse Hoffman-LaRoche depuis qu'elle les a lancés sur le marché, en 1960 et 1963. Ces deux produits représenteraient 50% de la vente mondiale de calmants...

Vivre sans pilules...

"Les gens les plus heureux sont ceux qui ont appris à vivre sans pilules"...

C'est en tout cas ce qu'indique une affiche bien en vue à la... pharmacie Jean Thibault, à Pointe Saint-Charles!

Un pharmacie pas comme les autres qui ne vend que des médicaments, au prix coûtant. Et encore, on ne vend aucun médicament breveté et on explique aux consommateurs pourquoi.

Dans "Le Réveil du consommateur", Jean Thibault énonce les trois grands principes qui doivent vous guider en ce domaine:

- 1— Il vaut mieux protéger sa santé que d'avoir à la réparer;
- 2— Un médicament est toujours un corps étranger pour l'organisme;
- 3— S'il faut en



consommer, il importe d'être méticuleux dans l'utilisation du médicament.

Et rappelez-vous qu'un bon pharmacien a le droit, et même le devoir, de ne pas remplir une prescription médicale.

LECOMPTE LÉVESQUE & BERNIER

AVOCATS

Bureau: Jour
Le soir, sur rendez-vous

Guy Lecompte
Marie-Claude Lévesque
Raymond Bernier

3455 Saint-Hubert, Montréal

Tél.: 527-9651

"PET SHOP"

LE BONHOMME DE LAFONTAINE

Tout pour vos petits animaux
Spécialité: CHAT PERSAN

292, boulevard Laurier

BELOEIL

(514) 467-5073

LES AFFICHES POPULAIRES

sérigraphie

graphisme enseignes
affiches publicitaires
photo

5059 St-Denis, Montréal

844-1459



imprimeurs
lithographes

imprimerie
domel inc.,

tél.: 722-4691

- catalogues
- circulaires
- listes de prix

- dépliant
- enveloppes
- cartes de souhaits

3300 est, boulevard métropolitain, montréal H2A 1A3

YVES POITRAS

COURTIER D'ASSURANCE AGRÉÉ
AFFILIÉ AU CABINET DE COURTAGE
POITRAS, LARUE ET ASSOCIÉS

7190, boul. St-Michel

MONTRÉAL

376-1280

HENRI VINET

NOTAIRE

3860, rue NOTRE-DAME

CHOMEDEY, LAVAL

681-2577

697-8722

Paul-Emile Faucher,

notaire

225, boul. Hymus
Pointe-Claire

Une carte d'affaires dans Le Jour est un service rendu au lecteur qui recherche la confiance et la compétence

Communiquer avec

LISSETTE LAPOINTE MASSICOTTE
331-8961

Avec la prise de San Salvador

Le MPLA contrôle maintenant tout le Nord du pays

par Pierre Zanin,
envoyé spécial
de l'AFP

LUANDA (AFP) — La ville de San Salvador, dernière agglomération importante du nord de l'Angola non encore contrôlée par les Forces du mouvement populaire de libération de l'Angola (MPLA) a été prise par les forces armées de ce mouvement hier matin apprend-t-on de source militaire à Luanda.

Située à environ 500 kilomètres au nord de Luanda et à 80 kilomètres de la frontière zairoise, la ville de San Salvador était avec Uige (ex Carmona), l'un des fiefs historiques du FNLA de Holden Roberto. La prise

de cette ville permet au MPLA de contrôler désormais entièrement tout le nord de l'Angola. Elle marque la victoire complète du mouvement d'Agostinho Neto sur le FNLA dans cette partie du pays, et met sans doute pratiquement fin à la vaste offensive déclenchée par les Forces armées populaires de libération de l'Angola à la fin du mois de décembre 1975 sur le "front nord".

M. Honas Savimbi, président de l'Unita (Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola) a ordonné à ses troupes de poursuivre la guérilla jusqu'au départ du dernier cubain d'Angola.

Dans un communiqué

publié, hier à Johannesburg et diffusé depuis son quartier général dans le maquis du sud de l'Angola, Jonas Savimbi indique que des commandos de l'Unita ont commencé à attaquer les flancs des troupes cubaines qui avançaient vers le sud du pays.

Le communiqué indique aussi que des armes anti-chars et d'autres fournitures militaires ont été transportées par avion sur des aires d'atterrissage secrètes dans l'est de l'Angola pour permettre aux forces de l'Unita d'engager leur campagne de guérilla contre le MPLA.

Les armes anti-chars que l'Unita a reçues, ajoutent-on de même source, sont

capables de détruire les chars soviétiques T-54 et T-34 qui équipent les troupes du MPLA. Huit terrains d'atterrissage seraient ainsi utilisés dans l'est de l'Angola par des avions en provenance du Zaïre.

Par ailleurs, un groupe de 22 mercenaires, dont 20 Britanniques et deux Français arrivés à Kinshasa lundi à 10h45 gmt par un vol "Sabena" ont été interceptés par les autorités Zairoises annonce l'agence "Azap".

Les mercenaires précise l'"Azap", se sont vu interdire l'entrée du territoire Zairois et ont dû regagner leur point de départ par un avion de la "Sabena".



Selon le quotidien sud-africain "Rand Daily Mail", l'intervention sud-africaine en Angola s'est déroulée à tout moment avec l'approbation du Zaïre, de la Zambie et de la Côte d'Ivoire. C'est le Dr Janas Savimbi, leader de l'Unita, qui aurait obtenu l'accord de ces pays.

nals, a tenu dimanche soir à la B.B.C. des propos pessimistes sur les perspectives de règlement négocié en Rhodésie.

Selon M. Ennals, les conversations entre N. Smith et Joshua Nkomo, chef du Congrès national africain de l'Intérieur, sont sur le point d'échouer parce que les dirigeants blancs de Rhodésie refusent de faire les concessions nécessaires à un accord avec la majorité noire.

Les observateurs diplomatiques tendent à penser que de tels propos alarmistes peuvent être destinés à convaincre la Grande-Bretagne et les autres pays occidentaux de faire pression sur M. Smith pour qu'il accepte l'instauration d'un régime de majorité noire plutôt que de se lancer dans une guerre sans espoir.

Selon de nombreux commentateurs britanniques, les chefs de plusieurs États noirs voisins de la Rhodésie, en particulier le Zaïre et la Zambie, redouteraient une guerre qui permettrait à l'Union soviétique

et à Cuba de développer leur intervention militaire dans le sud de l'Afrique.

Le "Times" qui n'est pourtant pas un journal à sensation, titre lundi matin sur trois colonnes à la une: "Le Zaïre et la Zambie craignent une possible invasion cubaine". Et dans son éditorial, le journal demande à M. Callaghan de s'efforcer d'exercer les responsabilités qui restent à la Grande-Bretagne pour tenter d'éviter une catastrophe.

La vague d'inquiétude qui vient de s'emparer de la Grande-Bretagne ne s'arrête pas à l'Angola mais s'étend jusqu'à l'Afrique du Sud, dont la situation est également menacée par ce qui vient de se passer dans l'ancien territoire portugais.

La plupart des journaux prévoient qu'après avoir renoncé à s'opposer à l'avance des forces du M.P.L.A. jusqu'à la frontière de la Namibie, le gouvernement de Prétoria va très prochainement reconnaître le gouvernement de Luanda pour éviter la guerre.

Les Britanniques craignent une attaque des "progressistes" en Rhodésie et en Afrique du Sud

LONDRES (AFP) — Après l'effondrement de la résistance au M.P.L.A. en Angola, le gouvernement et la presse britannique redoutent que les forces "progressistes" du continent noir et leurs alliés communis-

tes s'attaquent maintenant à la Rhodésie et à l'Afrique du Sud.

Le "Daily Mail" affirme hier matin, sur toute la largeur de sa première page, que l'Union soviétique a offert une aide militaire il-

limitée aux nationalistes noirs de Rhodésie en lutte contre le régime de minorité blanche de M. Ian Smith.

M. James Callaghan, secrétaire au Foreign Office, ayant insisté vendredi

soir pour que Cuba, dont les forces ont aidé le M.P.L.A. à éliminer ses rivaux en Angola; prenne l'engagement de ne pas intervenir dans d'autres pays d'Afrique. Son principal adjoint pour l'Afrique, M. Davis En-

QU'EST-CE QU'UN BIBLIOTHÉCAIRE PROFESSIONNEL?

"Celui qui, ayant la compétence requise, a pour fonction principale: 1) de créer, développer, et administrer des bibliothèques ou des centres de documentation en vue de conserver scientifiquement le savoir humain sous quelque forme qu'il se présente; 2) de classer et organiser les instruments de conservation du savoir humain selon les méthodes scientifiques couramment enseignées dans les universités; 3) de rendre le savoir humain accessible aux institutions et aux personnes par l'initiation aux méthodes nécessaires pour utiliser les services des bibliothèques et pour organiser un système local de bibliothèques relié à tout système régional, provincial, fédéral ou international" (Lois du Québec 1969, chap. 105, art. 3).

QUI PEUT PORTER LE TITRE DE BIBLIOTHÉCAIRE PROFESSIONNEL?

"Toute personne dans la Province de Québec qui désire porter le nom de bibliothécaire professionnel ou qui porte le nom de bibliothécaire professionnel doit être membre en règle de la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec."

"En conséquence, toute personne qui se sert du titre de bibliothécaire professionnel ou qui usurpe ce titre de quelque façon que ce soit peut être poursuivie par la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec et est donc passible, sur poursuite sommaire, d'une amende de \$50.00 à \$100.00 pour une première infraction et de \$100.00 à \$200.00 pour chaque récidive commise dans les deux ans qui suivent la première condamnation" (Lois du Québec 1969, chap. 105, art. 13 et 14).

par: **La Corporation
des bibliothécaires
professionnels
du Québec**

N.B. Le Bureau de la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec tient à informer ses membres que la fin de la période de renouvellement des cotisations pour l'année 1976 est prolongée du 30 janvier au 29 février 1976 en raison du dernier conflit postal.

Est-ce la fin de l'O.P.E.P.?

PARIS (AFP) — La belle unanimité des treize pays de l'O.P.E.P. le cartel des exportateurs de pétrole — qui paraissait si solide lorsqu'il s'agissait de quadrupler puis de quintupler les prix du "brut", à la fin de 1973, a fait place à une source concurrence, qui éclate maintenant au grand jour.

"Rien ne va plus" depuis six mois entre les membres de cette organisation, et l'un de ses deux leaders, l'Iran, deuxième exportateur mondial et jusqu'ici champion de la hausse, vient d'annoncer officiellement une baisse de la "prime de qualité" qui s'ajoute au prix de son pétrole. C'est la première décision de ce genre, unilatérale, depuis que l'O.P.E.P. fixe lui-même en commun, les prix du "brut".

La principale question que se posent les spécialistes est de savoir quelles seront les conséquences de la décision. Va-t-elle entraîner une désescalade des prix qui serait sensible pour les consommateurs, et qui se traduirait par un démantèlement de l'O.P.E.P.?

Sahara occidental "Pas d'étranger parmi nous"

—le Polisario

ALGER (AFP) — Il n'y a pas un seul soldat algérien au Sahara occidental et pas un seul étranger parmi les combattants du Polisario", a déclaré hier soir à la radio-télévision algérienne, M. Habib Allah, membre du comité des relations extérieures du front Polisario.

Selon M. Habib Allah, "ce sont les combattants du Polisario qui ont déclenché samedi dernier une violente attaque contre les forces armées marocaines stationnées à Angala et leur ont infligé de lourdes pertes humaines et matérielles".

Il a qualifié les "accusations" du roi Hassan deux contre l'Algérie dans cette affaire de "mensonge destiné à tromper le peuple marocain et l'opinion internationale".

M. Habib Allah a aussi annoncé "la reprise d'Angala par les Forces de libération du Polisario, dimanche soir "à l'issue" de violents combats menés par les combattants saharouis.

en bref

Patricia éclate en sanglots

SAN FRANCISCO (AFP) — Patricia Hearst a éclaté en sanglots et a failli s'évanouir en revoyant hier deux placards où elle a déclaré avoir été enfermée après son enlèvement il y a deux ans par des militants de l'"Armée de libération symbionèse" (SLA).

Profitant du fait que le tribunal ne siègeait pas hier, jour férié commémorant l'anniversaire du président George Washington, la défense avait reçu l'autorisation de montrer au jury deux appartements où Patricia, selon ses avocats, aurait subi un "lavage de cerveau".

L'ambassadeur des USA à Moscou se porte bien

MOSCOU (AFP) — M. Walter Stoessel, ambassadeur des Etats-Unis à Moscou "se porte bien et ne souffre d'aucune maladie liée à l'émission de radiations contre l'ambassade".

Ce démenti fait suite à un article du journal américain le Boston Globe affirmant que M. Stoessel souffre "d'une curieuse maladie du sang qui aurait pu être provoquée ou aggravée par les ondes ultra-courtes envoyées contre l'ambassade par les systèmes de surveillance soviétiques".

Des terroristes de l'IRA s'en prennent à la télé

BELFAST (AFP) — Une dizaine de terroristes de l'IRA ont tenté, hier matin, de prendre d'assaut deux émetteurs de télévision situés sur une colline derrière Belfast, en tirant sur les soldats britanniques chargés de la protection de ces installations.

Durant une demi-heure, terroristes et soldats ont échangé des coups de feu. Ce n'est qu'après l'arrivée de renforts militaires que les assaillants ont pu être repoussés. Selon un porte-parole de l'armée, deux terroristes ont été blessés.

Au Koweït, un mois de salaire pour l'OLP

KOWEÏT (AP) — Le gouvernement du Koweït, répondant à une requête de l'OLP, a annoncé, hier qu'il prélèvera un mois de salaire sur la paie de tous les Palestiniens travaillant pour des organisations koweïtiennes, et remettra la somme à l'OLP.

Le gouvernement invite toutes les sociétés privées à faire de même pour aider l'organisation palestinienne à surmonter les pertes occasionnées par la guerre civile libanaise.

Environ 200 000 Palestiniens travaillent au Koweït, beaucoup occupant d'importants postes dans l'administration. Depuis la guerre de 1967, cinq pour cent de leur salaire sont versés à l'OLP.

am

Critiques sévères de la gauche et de la droite L'accord global avec la Syrie soulève des réserves au Liban

Le ministre syrien des Affaires étrangères a eu hier une série d'entretiens à Beyrouth avec les principaux dirigeants palestiniens et ceux de la gauche progressiste libanaise, avant de rencontrer, dans la soirée le président de la République, M. Soleiman Frangie.

M. Khaddam, croit-on savoir dans la capitale libanaise, s'emploie à aplanir les difficultés consécutives aux réserves formulées par certaines parties libanaises concernant le "message à la nation" du chef de l'Etat libanais, qui constitue en fait l'accord global élaboré avec la participation de la Syrie.

BEYROUTH (AFP) —

A l'enthousiasme suscité samedi par l'annonce des termes de "l'accord global" qui devait dénouer la crise libanaise, a succédé hier une tiédeur générale, les parties en conflit formulant des réserves, sinon de sévères critiques concernant certains points du projet de réforme.

La gauche et la droite critiquent, pour des raisons différentes, la consécration de l'usage selon lequel les hautes fonctions de l'Etat sont partagées entre les communautés reli-

gieuses.

M. Pierre Genayel, chef des Phalanges libanaises, a déclaré: "Nous avons consacré le confessionnalisme car nous y étions forcés, face à l'attitude des Musulmans qui exigeaient un nombre de sièges au parlement égal à celui des Chrétiens". Selon lui, d'ailleurs, "le document annoncé samedi n'est qu'une solution provisoire (...) qui n'est pas dans l'intérêt du Liban".

MM. Raymond Edde, chef du Parti du bloc national (droite libérale) et

Saeb Salan et Abdallah El-Yafi, anciens présidents du conseil, ont également critiqué énergiquement l'accord qui, disent-ils, consacre le confessionnalisme.

Ce qui est plus grave, c'est qu'il semble que le projet de réforme qui, en principe, devait constituer le "dénominateur commun" aux diverses parties du conflit, n'ait pas été soumis dans sa totalité aux parties intéressées. C'est ce qu'a affirmé en tout cas l'Imam de la communauté chiite qui, toutefois, est une des rares personnalités à approuver le document.

C'est sans doute pour enrayer la vague de mécontentement que la délégation syrienne a entrepris, dès dimanche, une série de contacts avec les chefs de la communauté musulmane notamment.

A la question de sa-

voir si cette défaveur quasi générale entraînera une reprise des hostilités, les commentateurs de la presse répondent lundi: la page militaire du conflit est tournée, et c'est à une lutte politique serrée que l'on assistera désormais.

De fait, un seul incident, vite circonscrit, a eu lieu lundi en fin de matinée dans le centre commercial de la capitale libanaise. De source bien informée, on apprend que l'incident a fait au moins un mort, d'origine kurde.

L'incident, d'origine obscure, a entraîné la réapparition dans le centre commercial "d'éléments armés" et selon des témoins a causé un certain émoi parmi les passants. L'intervention rapide des forces de sécurité intérieures et des patrouilles de l'armée libanaise a enrayer cependant tout développement de l'affaire.



"Le mieux-vivre,
c'est habiter sa propre maison."

Pour vous aider
à réaliser ce rêve
en payant moins d'impôts...

Voici
deux offres
qui ne se
refusent pas:

Le
REDL*
(Régime enregistré
dépôts-logement
offert à la
Banque Provinciale)

Incrediblement avantageux! Tel est le R.E.D.L. offert à la Banque Provinciale. En effet, il vous permet d'acquiescer plus tôt et plus facilement votre maison ou vos meubles... ou les deux... grâce à une exemption d'impôt sur les sommes que vous y accumulez.

Le R.E.D.L. offert à la Banque Provinciale est simple comme tout. En fait, c'est un compte d'épargne ou il suffit d'effectuer un dépôt initial d'au moins \$100. Vous recevrez alors un livret de banque qui est mis à jour à chaque dépôt subséquent (minimum: \$50). L'intérêt, toujours supérieur à celui de l'épargne spéciale, est versé à votre R.E.D.L. et inscrit à votre livret deux fois l'an.

Madame, notre R.E.D.L. est aussi pour vous...

- Vous et votre mari travaillez mais vous ne possédez pas de maison? Vous pouvez avoir chacun votre R.E.D.L. en vue d'une utilisation conjointe ou séparée pour l'achat d'une maison et de meubles.
- Vous travaillez mais vous habitez une maison dont votre mari est propriétaire? Vous pouvez adhérer aussi et utiliser l'argent plus tard pour l'achat de meubles pour cette maison.

Le plan **B** de la Banque Provinciale...

C'est la méthode moderne, ingénieuse de profiter au maximum du R.E.D.L. La Banque Provinciale vous avance l'argent que vous désirez placer dans votre R.E.D.L. pour l'année d'imposition 1975. Ce prêt spécial vous est offert à un taux avantageux et est remboursable en dix versements mensuels.

On peut aussi avoir recours au PLAN B dans le cas de notre régime enregistré dépôts-retraite, le R.E.D.R.

Le REDL et le plan B
vous font gagner sur tous les points.

- Vous réduisez vos impôts!
- Vous gagnez plus d'intérêts que vous n'en payez!
- Vous devenez propriétaire plus vite!

Renseignez-vous immédiatement sur le R.E.D.L. et le PLAN B de la Banque Provinciale. Ce sont deux offres qui ne se refusent pas. Hâtez-vous! Vous avez jusqu'au 1er mars 1976 (inclusivement) pour en profiter.



La première constitution socialiste de Cuba ratifiée à 97,7

par Antoine K. Char
notre envoyé spécial

LA HAVANE — Les premiers résultats partiels publiés à La Havane indiquent, aujourd'hui, que la nouvelle constitution socialiste cubaine a été ratifiée par 97,7% des Cubains qui se sont rendus aux urnes dimanche. Les électeurs cubains se sont donc prononcés majoritairement en faveur de la première constitution socialiste cubaine qu'ils avaient longuement discutée et transformée lors du premier congrès du Parti communiste cubain tenu en décembre dernier.

Dès sept heures du matin, dimanche, des centaines de personnes faisaient déjà la queue devant les 17.000 collèges électoraux de l'île afin de déposer, devant les "pionniers de la révolution", leur bulletin de vote. L'atmosphère qui régnait partout devait faire dire à M. Jorge Elosegui, professeur d'université: "Quel changement! Sous Fulgencio Batista les Cubains votaient encadrés de policiers et de militaires". Mais le changement le plus important tient à la constitution, elle-même,

d'ajouter M. Elosegui: "J'ai connu la constitution de 1940, une constitution bourgeoise qui ne représentait que des intérêts bourgeois alors que notre nouvelle et première constitution socialiste représente désormais le peuple et a été élaborée par lui".

Sortant du collège électoral numéro 62, le vice-ministre des Forces armées et de la Marine, Aldo Santamaria, et le peintre Jose Martinez Pedro, l'un des trois plus grands peintres cubains, nous déclaraient, quant à eux: "Le 15 février 1976 est une date historique de la Révolution". Le premier ministre Fidel Castro, rencontré à la sortie du collège électoral numéro 25, déclarait pour sa part: "Cette constitution est un pas important que le peuple vient de prendre sur le chemin qui nous mène à l'institutionnalisation de notre Révolution".

Si la journée de dimanche a été pour les Cubains une journée de fête, de fête populaire, le processus de démocratisation n'est pas terminé pour autant. De nouvelles structures politico-administratives seront mises en place, entre

avril et mai, faisant passer le nombre des provinces de six à 14. D'ici la fin de l'année, des délégués devront être élus aux organismes locaux du pouvoir populaire. Il en est ainsi pour les députés de l'Assemblée nationale. De plus, certaines responsabilités centrales seront transférées aux organismes locaux du pouvoir populaire. Enfin, en janvier 1977, un nouveau système de comptabilité nationale sera mis en place.

Nouvelle étape de la révolution cubaine, cette constitution remplace celle de 1940 qui était comme le souligne Blas Roca, membre du bureau politique du PC, une "constitution bourgeoise, qui même avec ses nombreux points progressistes ne faisait que protéger les intérêts des riches, des exploités, alors que désormais la nouvelle constitution répond aux intérêts des travailleurs..."

La constitution de 1940 remodelée à plusieurs reprises a servi jusqu'à présent de guide aux 17 premières années de la révolution cubaine. Depuis 1959, Cuba n'avait donc pas de constitution socialiste proprement dite. La constitution soumise au référendum comprend 141 articles et 10.000 mots. L'article 7 accorde la liberté de parole et de presse "conformément aux objectifs de la société socialiste". L'article 54 garantit la liberté de religion et de conscience. La créativité artistique est libre, aussi "pourvu qu'elle ne vienne pas en contradiction avec les principes révolutionnaires". La constitution garantit enfin le plein emploi pour tous ceux qui sont en mesure de travailler, l'assistance pour ceux qui ne le sont pas, l'égalité pour les femmes, la gratuité du service dentaire, de l'éducation et des services médicaux...



Fidel Castro: "Un pas important dans l'institutionnalisation de notre révolution".

Cette nouvelle constitution entrera progressivement en vigueur dès le 24 février, date du 81e anniversaire du début de la seconde guerre d'indépendance contre l'Espagne.

La visite de Kissinger

Les Etats-Unis intéressés au développement des gisements pétroliers de l'Orénoque?

Le secrétaire d'Etat Henry Kissinger a quitté Washington lundi pour Caracas, première étape, d'un voyage qui le mènera dans six pays d'Amérique latine.

M. Kissinger se rendra successivement au Venezuela, au Pérou, au Brésil, en Colombie, au Costa Rica et au Guatemala. Il doit regagner Washington le 24 février.

Ce voyage, estime-t-on, à Washington, permettra notamment, dit-on, au secrétaire d'Etat de "réaffirmer" les liens existants entre les Etats-Unis et l'Amérique latine.

CARACAS — La riche frange pétrolière et l'Orénoque qui a attiré l'intérêt des Etats-Unis, pourrait être un des sujets qui seront traités ici par le secrétaire d'Etat, Henry Kissinger, pendant son séjour dans cette capitale.

Les milieux politiques et diplomatiques estiment que les thèmes économiques occuperont la plus grande partie de l'ordre du jour du représentant de Washington, tout en rappelant l'intérêt de ce pays pour cette frange, dont les réserves ont été estimées à 70 milliards de barils.

Se référant à ce sujet, le président Carlos Andres Perez a affirmé, la semaine dernière, la nécessité de diversifier l'exploitation de la frange et il a parlé de la possibilité d'arriver à des ac-

cords, visant les plans d'essai avec le Canada, la France, la Roumanie et avec les compagnies transnationales Nord-américaines.

La majorité des secteurs politiques d'opposition et les spécialistes pétroliers considèrent qu'il est prématuré de commencer l'exploitation de la frange et proposent que l'on attende jusqu'à ce que le pays soit capable de le faire avec ses propres ressources.

Projet gouvernemental

Des fonctionnaires du ministère des Mines et des Hydrocarbures se sont toutefois manifestés en faveur de la participation de capital et de technologie étrangers.

La presse locale a informé de son côté qu'il existe

un intérêt officiel d'accélérer l'exploitation de la frange de l'Orénoque, afin "de la mettre en valeur commercialement".

Il existe — selon la revue "SIC", qui circule ici — un projet gouvernemental à court terme qui aura besoin d'un investissement de un milliard de dollars pour arriver, en 1984, à une production de 500 mille barils par jour.

Ce plan serait élargi avec une raffinerie, dessinée spécialement pour raffiner 250 mille barils par jour, a précisé cette source.

Faisant référence aux intérêts nord-américains à l'égard de la frange. La revue "SIC" rappelle que depuis la visite, effectuée en août 1972, de James Atkins — alors chef des Affaires énergétiques du gouvernement nord-américain —, l'intérêt de Washington pour son exploitation a été manifeste, en raison du ravitaillement stable de pétrole que cela représente.

Projet privé

Par ailleurs, au milieu de l'année 1974, la transnationale nord-américaine

"créole" a présenté un projet au ministère des Mines et des Hydrocarbures pour le développement de la frange de l'Orénoque.

"L'entreprise — dit le document — est disposée à participer à ce programme dans le cadre des nouvelles conditions surgies à la suite de la nationalisation pétrolière".

Dans un discours devant le Congrès, l'ex-président et sénateur, Rafael Caldera, a fait allusion aux intérêts étrangers pour la frange et a averti que les "yeux des grandes puissances se braquent sur celle-ci".

La zone où on a établi la présence de pétrole brut, surtout du pétrole lourd, s'étend sur le nord du fleuve Orénoque, depuis les zones voisines de Calabozo jusqu'au territoire du Delta de Lamacuro, avec une largeur moyenne de près de 50 kilomètres.

Des commentateurs politiques pensent que cet intérêt nord-américain pourrait provoquer un vif débat au Congrès, qui devra approuver la participation d'entreprises étrangères à l'exploitation de la frange.

PAIX ET DÉVELOPPEMENT

(section de Montréal)

Vous invite à une conférence d'un représentant de la pensée religieuse actuelle de l'Amérique Latine

Date:
Dimanche 22 février 1976

Endroit:
Salle paroissiale de l'église Notre-Dame des Neiges, 5320 Côtes des Neiges

Heure:

Sujet:
Libération et nouvel ordre économique

Invité:
Juan Luis Ségundo

Informations: 387-7641

Une campagne de critique généralisée précède le 25^e congrès du PC soviétique

par Bertrand Bollenbach
de l'agence France-Presse

MOSCOU — La campagne de critique et d'autocritique lancée par le Comité central du P.C. soviétique il y a un an connaît son point culminant à la veille du 25^e congrès du PC soviétique qui s'ouvre le 24 février.

Les tribunes les plus importantes de cette campagne ont été celles des congrès des PC des Républiques qui se sont tenus depuis un mois. Tous les aspects de la vie sociale et économique ont été envisagés avec rigueur et un sens critique particulier. Ceci constitue sans doute le fruit du décret du Comité central du PC soviétique de février 1975 qui avait préconisé l'élargissement des méthodes de critique et d'autocritique.

Ces critiques que l'on trouve dans les rapports des premiers secrétaires de chaque République se situent dans un esprit général positif et optimiste. Mais elles n'épargnent pas pour autant les secteurs habituellement considérés comme des preuves de la supériorité du système social soviétique, par exemple la santé ou l'éducation.

Ainsi, plusieurs rapports notent que le plan n'a pas été rempli pour la construction des crèches et M. Piotr Macherov, premier secrétaire du PC biélorusse, note même que cent mille demandes de parents désirant placer leur enfant dans

une institution préscolaire ne sont pas satisfaites dans la République. M. Ippokrat Chevarnadze, premier secrétaire du PC de Georgie, n'hésite pas quant à lui, à attirer l'attention sur "les médecins qui attendent qu'on leur graisse la patte".

Le problème de la criminalité n'est pas évité. Presque tous les premiers secrétaires notent qu'il y a "encore de nombreux cas de vols de la propriété d'État", alors qu'habituellement les organes d'information notent une baisse de la criminalité en URSS. Avgoust Voss, premier secrétaire du PC de Lettonie, a déclaré que dans plusieurs grandes villes dont Riga, la délinquance juvénile s'est accrue.

Les autorités de différents organes d'État et du Parti ont aussi été directement mises en cause et les cas où des ministres ont été directement interpellés de la tribune du congrès par le premier secrétaire se sont produits assez fréquemment. M. Chevarnadze a ainsi demandé au ministre de l'Irrigation de s'expliquer sur des "tripatouillages" ayant permis d'inclure des terres, déjà irriguées dans les réalisations de l'année et a fustigé "l'inertie" du ministre du Commerce.

M. Chevarnadze a également mis en cause la responsabilité de nombreux membres des organes de direction du Parti vis-à-vis de la situation dans la République "où des vices comme le mercantilisme, la concus-

sion, l'extorsion, la dilapidation et le vol des biens sociaux, le protectionisme, la mesquinerie, les survivances du passé, l'égoïsme, la cupidité, le népotisme se sont répandus". Il a dévoilé qu'en 1974, il y avait eu 9.600 licenciements dans la République pour cause de délits.

Dans un article publié récemment dans l'hebdomadaire "Literaturnaya Gazeta", M. Pietra Grichkivitchious, premier secrétaire du PC de Lituanie, soulignait le "bas niveau de développement moral de certains communistes faisant beaucoup de mal à la cause de l'éducation du peuple" et il soulignait en conséquence "le nihilisme d'une partie de la jeunesse". Il fustigeait également "la complaisance de certains dirigeants", qui avait permis la construction de datchas de luxe autour des grandes villes de la République.

La police n'est pas davantage épargnée par les reproches. Le chef de la police routière de Moscou reconnaissait récemment dans l'hebdomadaire "Literaturnaya Gazeta" qu'il y avait parfois des "gens d'occasion" parmi ses effectifs. M. Gueydar Aliev, premier secrétaire du PC Azerbaïdjanais, a souligné au cours d'un plénum du Comité central du PC de sa République que certaines plaintes concernant l'extorsion de pots-de-vin par des policiers étaient justifiées.

De nombreux dirigeants des Républiques, en particulier des pays baltes et

d'Asie centrale, se plaignent aussi de l'insuffisance de la lutte contre le nationalisme et la religion.

Dans le domaine économique, on retrouve à peu près des critiques uniformes sur la diminution de la rentabilité des entreprises industrielles, la mécanisation insuffisante, les retards et la mauvaise qualité de la construction, la faible productivité de l'agriculture, l'immobilisation excessive des moyens de transport et la faible qualité des produits. M. Chevarnadze a dit à ce sujet que "les capitalistes ne sont pas assez bêtes pour nous les acheter".

Insuffisances — Les critiques ont également été souvent assorties de sanctions comme l'a montré le nombre important de limogeages et déplacements ces derniers temps. M. Tousakour Oussoubaliev, premier secrétaire du Parti de Kirghizie, a précisé qu'en cinq ans 1184 fonctionnaires du Parti avaient été changés de poste

dans sa République, dont 11 pour cent pour "insuffisances ou compromissions". À ce sujet, il a condamné la politique qui tend à redonner aux responsables démis des postes aussi importants. En Azerbaïdjan, selon M. Kozlov, deuxième secrétaire du PC de cette République, depuis 1972, 20.000 personnes soit dix pour cent des effectifs ont été exclus ou ont quitté le Parti. Il se plaignait néanmoins d'une insuffisante rigueur au moment de l'échange des cartes du Parti. De façon générale, tous notent la tendance des organisations du Parti à prendre "de multiples décisions sans contrôler leur exécution".

La campagne de critique encouragée officielle-

ment semble néanmoins surtout aller de haut en bas plutôt que le contraire. Plusieurs premiers secrétaires ont d'ailleurs fait directement allusion à des cas "de baïllonnement" de la critique ou de "persécution" par certains responsables.

Cette campagne a un double caractère, estiment les observateurs. D'une part, elle reflète la constatation par les dirigeants de la dynamique dangereuse pour le régime de certaines pratiques. Mais, d'autre part, l'importance qui lui est accordée dans la presse juste avant le 25^e congrès du PC soviétique, semble également vouloir constituer une démonstration de confiance en la force du système.

Carrières
et
Professions... 35¢ la ligne agate



Université du Québec à Chicoutimi

PROFESSEURS

L'Université du Québec à Chicoutimi recherche des professeurs dans les domaines suivants:

SCIENCES APPLIQUÉES

Ingénierie (génie unifié): hydraulique ou travaux publics 1 poste

SCIENCES HUMAINES

Linguistique (phonétique, stylistique) 1 poste
Sociologie (développement régional) 2 postes

SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Apprentissage (apprentissage appliqué de l'enseignement) 1 poste
Orthopédagogie
(troubles d'apprentissage et troubles de comportement) 2 postes
Enseignement professionnel 2 postes
Arts (environnement) 1 poste
Counselling (psychopédagogie) 1 poste
Sciences de la santé (nursing) 1 poste

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET ADMINISTRATIVES

Comptabilité (prix de revient) 1 poste
Marketing 1 poste
Management (relations industrielles) 1 poste
Informatique 1 poste
Économique 1 poste
Finance 1 poste

Exigences:

Diplôme universitaire pertinent (2^e ou 3^e cycle ou l'équivalent d'un 3^e cycle)

Traitement:

Selon la convention collective.

Date d'entrée en fonction:

A compter de juin 1976.

Lieu de travail: Chicoutimi

On fait parvenir sa candidature, accompagnée d'un curriculum vitae, avant le 8 mars 1976 à l'adresse suivante:

Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche
Université du Québec à Chicoutimi
930 est, rue Jacques-Cartier
Chicoutimi (Québec)
G7H 2B1



Les observateurs occidentaux estiment volontiers que le 25^e congrès du PC soviétique permettra à M. Léonide Brejnev de réaffirmer son indiscutable autorité en tant que secrétaire général du Parti. Si tous sont unanimes à penser que M. Brejnev sera réélu, ils estiment qu'il abandonnera sans doute son poste dans le courant de l'année après la signature, à Washington, du second accord sur les Salt et la réunion de la Conférence des Partis communistes européens.



Un carnaval sans reine ni duchesse

CHICOUTIMI

Depuis 16 ans, Chicoutimi vit deux semaines

par année au passé. C'est le carnaval-souvenir. Sans duchesses, sans reine, sans palais de glace en plastique. Cette année, le héros

de la fête, qui prend fin dimanche prochain, c'est le trappeur Jérôme Saint-Onge, surnommé "le castor", une figure légendaire de la petite histoire saguenayenne. Et tout le monde est invité à revivre avec lui la belle époque de 1876.

Les banques, rue principale, sont transformées en poste de traite, les sérieux gérants sont en bretelles et chemises à carreaux et dans l'une d'entre elle, rue Racine, on se barre les pieds dans les ballots de foin et des cages à poulets et à lapins. Dans les montres des magasins chacun y va de sa petite exposition où vieux fusils, pièges, peaux et animaux empaillés sont en vedette.

Si les citoyens se promènent moins en costumes d'époque qu'aux premières années — avec le temps l'enthousiasme baisse — le "carnaval du bout du monde" demeure une fête de famille qui repose de celui plutôt tapageur et commercial de Québec.

Pas de Bonhomme mais des personnages en chair et en os: pèpère Joyeux, Mère Picotte et le shérif. Sans oublier le père Alex qui tient chantier à Chicoutimi-Nord au grand plaisir de ceux qui aiment les mets canadiens et les concours de sciotte et de bûcheux.

Rue Racine, la rue principale, la mère Picotte, sert du caribou, des repas légers et vend des oeuvres d'artisanat en plus de renseigner les visiteurs. A quelques pas de là, au Vieux Marché, on peut se procurer des produits à la mode d'antan, cretons, boudin, graisse de rôti.

En plus d'expositions, peintures à l'hôtel de ville, dessins d'enfants à l'auditorium Dufour, photos ou souvenirs des trappeurs, il y a présentation d'une opérette, "La fille de Madame Angot".

Le clou de la dernière fin de semaine, dimanche prochain, c'est la grande crieée au sortir de la grand'messe sur le parvis de la cathédrale. C'est le député fédéral, Paul Langlois, qui fait office d'encanteur et le moment le plus drôle c'est quand il met en vente le petit cochon de lait ...

Et si vous voulez en savoir plus long, lisez l'Echo du Saguenay, le quotidien du carnaval avec sa section historique et les nouvelles du jour. C'est gratuit. Au Carnaval-Souvenir il n'y a pas non plus de bougies miracle, de tuques ou de cannes. On peut s'y promener sans se faire assaillir par les vendeurs de bebelles.

LAREAU AUTO INC.,
4476 Delaroche,
Montréal
Tél: 523-2153

MONTREAL DAUPHINE Inc.,
12050 boul. Laurentien,
Montréal
Tél: 331-6130

RENAULT CREMAZIE Ltée,
350 est rue Crémazie,
Montréal
Tél: 387-3781

AU GRAND SALON Ltée,
2230 rue Viau,
Montréal
Tél: 254-9971

RENAULT ST-BRUNO,
1305 boul. Marie-Victorin,
St-Bruno
Tél: 653-3661 poste 282

RENAULT R. MIQUEL AUTO Ltée,
606 rue Champlain,
St-Jean
Tél: 348-3819



Comme dans le bon vieux temps des années folles, la police de Chicoutimi était courtoise et polie, si bien qu'elle pouvait allumer sans crier gare la pipe des bonnes dames.



D'autre, entre-temps, en profitaient pour se reniper un brin et replacer les plumes de leurs chapeaux.



Mais rien ne bat la Mère Picotte quand elle se met à jouer du rouet...



Sauf, peut-être, les frères Grenier lorsqu'ils commencent à giguer...

photos Real Tremblay



Tandis que Madame, avec sa grande robe pleine de jupons, vaquait à son occupation favorite, la causette (on voit que rien de se perd), entre deux pipées.

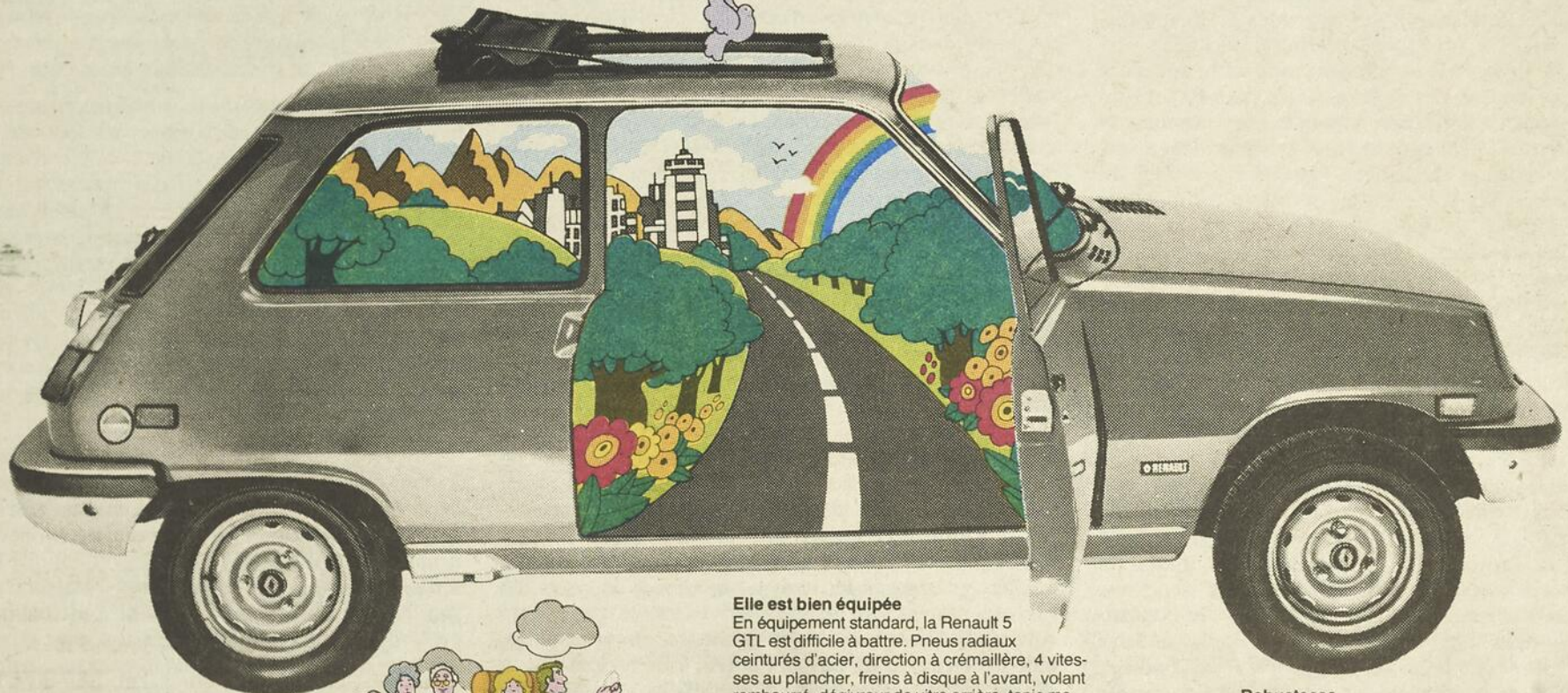
La Renault 5 est arrivée!

Fougueuse, économique, un vrai plaisir à conduire.

La Renault 5 est enfin arrivée au Québec! Elle a déjà emballé plus d'un million de personnes à travers le monde. Elle vous emballera aussi.

Parce que c'est une traction avant, économique (50* m/g), confortable et spacieuse. Parce qu'elle est bien équipée, robuste et sûre.

Mais c'est au volant que vous découvrirez vraiment ce qui la distingue des autres petites compactes. La Cinq, c'est un vrai plaisir à conduire. Faites l'essai d'une Cinq. Elle vous emballera.



Confort

Des sièges conçus sous supervision orthopédique aussi confortables à l'avant qu'à l'arrière, une suspension indépendante aux 4 roues, c'est ça le secret du confort si envié de la Renault 5.

A l'avant, les sièges séparés inclinables se soulèvent et s'avancent pour permettre aux passagers arrière d'entrer et sortir sans effort.



Elle est bien équipée

En équipement standard, la Renault 5 GTL est difficile à battre. Pneus radiaux ceinturés d'acier, direction à crémaillère, 4 vitesses au plancher, freins à disque à l'avant, volant rembourré, dégivreur de vitre arrière, tapis moquette, allume-cigare et cendriers, revêtement en cuirette, chauffage à haut rendement. En option: toit ouvrant, vitres teintées, lave-glace/essuie-glace de vitre arrière.

Robustesse

La Cinq a été conçue et construite pour durer. Toute en acier soudé, la carrosserie est une caisse monocoque très résistante. Après avoir reçu un traitement anti-rouille en usine, elle en reçoit un autre au Canada où un produit anti-corrosion est injecté sous pression dans les corps creux.

Espace de chargement

Quand Renault fait un "hatch-back", il ne le fait pas à moitié. L'arrière de la Cinq s'ouvre complètement. Si vous avez une charge vraiment volumineuse à transporter, il suffit de baisser le dossier du siège arrière pour obtenir un espace de 31.5 pieds cubes.



Économie et performances

La Renault 5, c'est une mini-compacte pratique, maniable et rapide. En ville, elle se faufile en douceur dans les embouteillages et se gare facilement. Sur route, son moteur de 1300 cc permet des accélérations puissantes. Économique, elle fait 35* milles au gallon en ville, 50* sur la grand-route.



La Renault 5L

Vous désirez tout le plaisir qu'offre la Renault 5, mais un rendement encore plus économique? Choisissez la Renault 5L. Avec son robuste moteur de 782 cc, elle fait plus de 37 milles au gallon* en ville. Et elle est tout aussi confortablement spacieuse et pratique que la Cinq GTL. Un vrai plaisir à conduire.

*Tests effectués selon les normes de l'EPA. Le millage réel peut varier selon le lieu et vos habitudes de conduite, l'état de votre voiture et de sa charge.

Sécurité

Ça ne suffit pas qu'une voiture soit vive et fougueuse. Il faut aussi qu'elle soit sûre. En ville et sur la route. Des freins à disque à l'avant assurent à la Cinq des arrêts précis; sa traction avant et une suspension à barres de torsion lui donnent une tenue de route et une stabilité rigoureuse en toutes circonstances, même en hiver. De gros pare-chocs enveloppants, recouverts de polyuréthane, absorbent des chocs sans dommage jusqu'à 5 m/h. La Renault 5, c'est sûr!



Une façon emballante d'être pratique. **RENAULT**

5



Les multinationales, ça fera!

Ce que l'on appelle les "multinationales", par un usage abusif de la racine "nation", sont depuis peu la cible d'intenses critiques dans le pays où sont concentrés le plus grand nombre de leurs sièges sociaux, les États-Unis, et aussi dans d'autres grands pays capitalistes, des Pays-Bas au Japon. L'affaire Lockheed Aircraft, et des pots-de-vin fabuleux que cette société a versés au prince consort de la reine des Pays-Bas et à un éminent homme de droite japonais, sont comme la goutte qui a fait déborder le vase. Des gouvernements même prudents et fidèlement voués au maintien du système économique capitaliste semblent estimer que certaines sociétés ont manqué de manières. Un grand jeu mondial est engagé. Mais ce sont des États distincts, avec leurs pouvoirs et leurs vues propres, qui le jouent.

Il n'est pas nécessaire ici de rappeler toute l'activité des sociétés transnationales, l'évocation de quelques cas suffira. Le rôle de ITT dans le renversement du régime démocratiquement élu de Salvador Allende est internationalement connu. ITT n'en était du reste pas, en 1973, à ses premières armes. Avant la seconde guerre mondiale, cette société vendait des viseurs de bombardiers simultanément à la US Air Force et à la Luftwaffe allemande. Pendant la guerre, des détachements de filiale ont brouillé le tableau mais il reste qu'après la guerre, ITT a empoché \$25 millions du gouvernement américain en compensation pour une usine de la Ruhr qui avait été démolie par les bombardements américains. C'est ce qui s'appelle se faire payer à l'entrée et à la sortie. L'argent n'a pas d'odeur, aime-t-on dire, et pourtant les relents que l'on renifle dans tous les coins du globe permettent d'en douter.

Que l'argent ait ou non une odeur, chose certaine il n'a pas de patrie. C'est un aspect essentiel par lequel il se distingue des êtres humains qui, eux, en vertu des lois élémentaires de la physique, ont une implantation territoriale, quoi qu'en pensent ceux qui voient le prolétariat suspendu dans la stratosphère.

Au cours des récentes années les problèmes que soulèvent pour l'ordre économique mondial les actions incontrôlées des multinationales font l'objet de discussions fondées sur de profondes inquiétudes non seulement dans les milieux de gauche, mais dans des cénacles de pensée rigoureuse mais prudente comme chez les juristes spécialisés en droit international à la Cour de La Haye et les experts de l'Organisation de la Coopération et du Développement économique (OCDE) — qui groupe tous les grands pays industriels capitalistes et dont le siège est à Paris. L'OCDE notamment s'applique à mettre au point un "code d'éthique" pour le comportement des transnationales au sein des États où elles font des affaires.

L'élaboration, pour ne rien dire de l'application, d'un tel code d'éthique, se heurte à une difficulté de taille: qui adoptera le code, qui lui donnera force de loi et sanctionnera les infractions, quel sera l'interlocuteur? Pour ne mentionner que l'aspect monétaire de ces problèmes, des experts de renom estiment que toute la pagaille qui a gagné les systèmes de change au cours des récentes années sont largement dues au fait que sur un coup de fil et sur une simple signature, une transnationale peut virer d'un pays à l'autre, à l'intérieur même de ses cadres corporatifs, des millions et même des milliards. Oublions l'épisode de la Brinks au Québec en

1970; aux élections législatives en France en 1973, dans les "derniers milles", alors que l'union de la gauche semblait d'après les sondages se rapprocher de très près du pouvoir, il y a eu une ruée sur le Napoléon (pièce d'or qui sert de symbole à la valeur du franc) qui a probablement coûté la victoire aux troupes dirigées par Mitterrand. Ce sont de tristes phénomènes à observer.

Je disais donc que le problème est de savoir qui fera la loi, et qui sera convoqué en quelle Cour en cas de crime. Devant les tentatives de l'OCDE d'élaborer un code, les porte-voix discrets des transnationales n'ont pas opposé une résistance directe. Mais ils ont suggéré en contre-partie, arguant de la nature internationale de leurs activités, qu'on leur accorde en fait, dans le droit international, un statut de nation, nation sans territoire certes, mais nation quand même qui n'aurait à traiter qu'avec des instances internationales. Qu'on imagine un peu les Nations-Unies discutant avec les transnationales devenues un bloc uni et juridiquement reconnu sur la scène mondiale. C'est cauchemardesque.

Non, même des gouvernements comme celui du Japon, dirigé par des hommes de droite, même les très sages Pays-Bas, sans parler de multiples autres peuples à travers le monde, tout le monde en a assez. Le rêve d'un monde uni dans le socialisme et libre de frontières nationales, ce rêve qu'évoque Jean-François Revel dans son livre "La tentation totalitaire", est noble et séduisant, mais il est préférable de ne pas rêver d'un bonheur lointain quand le feu est à la maison. Appelons les pompiers et sortons les extincteurs chimiques. Le bonheur, s'il existe, viendra par surcroît.

opinion

La margarettomanie

La trudeaumanie, vous vous rappelez? Que de pages les journalistes à la solde du régime ont noircies pour décrire le phénomène, l'expliquer, le disséquer, en montrer les tenants et les aboutissements. Les photographes pourchassaient le prince pour croquer qui son nouveau costume, qui sa nouvelle fleur, un tel sa nouvelle coiffure, tel autre sa nouvelle flamme. Si Trudeau faisait une pitrerie — et il en faisait beaucoup —, les journaux du Canada et du Québec s'extasiaient. Ni le New York Times ni le Monde n'en parlaient, mais, ici, les thuriféraires du fédéralisme ne tarissaient pas d'éloges. Trudeau, c'était leur Louis XIV, et, si j'en avais le temps, j'écrirais une thèse d'anthropologie dans laquelle je mettrais en parallèle les hommages intarissables rendus au Roi Soleil et à Pierre Elliot au temps de leur gloire et, comme tout le monde, je demanderais à Jean Marchand une subvention pour la publier.

Mais, comme il fallait s'y attendre, la trudeaumanie a duré ce que durent les roses. Elle s'est fanée. Fin décembre, Pierre Elliot, dans un sursaut de lucidité — comme en ont parfois les moribonds — constatait que le régime économique dont Dieu nous a gratifié ne donne pas les fruits qu'on est en droit d'en attendre, que le chômage n'a pas freiné l'inflation ni l'inflation le chômage et qu'il faut commencer à se poser des ques-

tions. Aussitôt, colère et déception chez les bailleurs de fonds du Parti libéral. Les patrons soutiennent que, si, justement, le système ne fonctionne pas comme il devrait le faire, c'est que les gouvernements se mêlent d'y mettre leur nez. Le capitalisme sauvage, pour eux, est la seule solution à nos maux. Vous savez, ce capitalisme du siècle dernier qui faisait des mineurs de charbon avec des enfants de huit ans ou des prolétaires travaillant en usine seize heures par jour pour quelques sous avec le trop-plein des campagnes. Trudeau a battu sa coulpe trois semaines plus tard. Mais le mal était fait, et la confiance des vrais maîtres du Parti libéral était ébranlée. Les conseillers de Pierre Elliot lui dirent: "Il faut relancer la trudeaumanie." Mais la tâche se révéla impossible, et chacun de se gratter le cuir chevelu pour faire jaillir les idées. Tout à coup, un éclair dans tout ce remue-ménage: "C'est la margarettomanie que nous allons lancer", s'écrie quelqu'un.

La margarettomanie, comme la trudeaumanie, consiste à se faire remarquer en ne faisant pas les choses comme tout le monde. Il faut avoir l'air décontracté, dans le vent. Pour ne pas choquer les bourgeois, il ne faut pas dépasser les limites de la bienséance, comme péter ou roter à table, mais la règle d'or, c'est se faire remarquer de toute façon. Margaret fut "brief-

fée" comme on dit dans ce monde-là, et il fut décidé que le voyage au Mexique, à Cuba et au Venezuela serait la rampe de lancement du nouveau phénomène publicitaire.

Il ne se passa pas grand chose au Mexique, car on en était encore à la mise au point de la technique. A vrai dire, Cuba n'était pas non plus un champ propice à ce genre de manifestations: l'ami Fidel est déjà fort décontracté et il porte le même vêtement de combat depuis vingt ans: de plus, il mâchouille son cigare en toutes occasions et se promène en jeep. Il pratique en un mot le communisme en manches de chemise, comme les Chinois le pratiquent en vareuse et les Russes en complet-veston foncé mais mal taillé. Aussi Margaret a-t-elle attendu le Venezuela pour faire ses accroc au protocole. Georges Angers, le journaliste du Soleil qui couvrait le voyage des Trudeau, dit qu'elle s'est présentée en "jeans" et en "tee-shirt" pour accompagner dans une visite de Caracas Mme Peres, elle en robe chic et arborant des bijoux. Puis, au cours d'une grande réception à l'ambassade du Canada, Margaret a fait sa petite "folie": elle a chanté une chanson d'amour (sic dans les journaux) à Mme Peres. Et les potineurs d'orner l'histoire: les responsables du protocole ont tenté de lui voler son sac à main pour qu'elle n'ait plus son texte (l'affaire était donc connue dans l'entourage des

Trudeau...), mais Margaret l'avait caché dans son châle. Les gens du protocole, mortellement ennuyés par définition, ont froncé les sourcils. Puis Margaret a repris sa petite chanson dans l'avion du retour pour que les journalistes puissent en parler avec encore plus d'abondance. Rentrée à Ottawa, Margaret participe maintenant aux émissions-téléphone; elle s'assoit sur le sol (recouvert de tapis évidemment) pour prendre le thé. Elle proclame devant 500 femmes réunies à je ne sais quelle occasion et pâmées d'admiration qu'elle a découvert la liberté.

Tout cela est cousu de fil blanc mais marche admirablement.

vous avez la parole

En guise de réflexion pour la prochaine élection québécoise.

Les peuples qui ignorent leur histoire sont condamnés à la répéter. L'homme qui marche va plus loin que l'homme assis.

Un succès n'est jamais définitif et un échec n'est jamais fatal; seul compte le courage.

Même si vous êtes sur le bon chemin, on vous écrasera si vous ne bougez pas.

L'avenir, il faut y penser.

A telle enseigne que Claude Beauchamp, rédacteur en chef du Soleil — qui ne sort sa plume que dans les grandes occasions, comme Roger Lemelin — y est allé d'un éditorial à la gloire de Margaret et de Pierre Elliot (par ricochet). Bossuet parlait dans ses sermons de la fistule anale de Louis XIV. Pourquoi ne parlerait-on pas des billets que Margaret cache dans son châle? C'est tout de même moins scabreux. Et puis c'est un retour aux contes de fée, dont on sait aujourd'hui qu'ils furent le suprême moyen d'évasion des époques de misère noire.

Jacques Boulay
Québec

sinon on peut ne pas en avoir.

La pire des hontes, c'est celle de ne pas être soi-même, d'être esclave des étrangers.

Nos paroles n'ont que le poids que leur donnent nos actes.

Ce que tu es, sois-le pleinement, pas à demi.

Lucien Thibault
Sept-Iles

vous avez la parole

Pour ne pas "pisser dans le coin"

par Edouard Bantey

Dans ces commentaires perspicaces et souvent percutants tant à Radio-Québec que dans Le Jour et, antérieurement, dans Le Devoir, Laurent Laplante manifestait et manifeste normalement un degré de rigueur journalistique que l'ex-journaliste que nous sommes ne peut que respecter. C'est à la lumière de cette observation qu'il nous est d'autant plus décevant de prendre connaissance du jugement hâtif qu'il nous livre sur les récentes "Insolences" de Jean-Paul Desbiens (Le Jour, le 20 janvier).

Ayant lu et relu des extraits de l'allocution prononcée devant la SSJB, on est porté à souhaiter que le métier de journaliste soit moins exigeant en ce qui concerne l'urgence de réagir, d'analyser l'actualité souvent complexe. Si le temps le permettait en pareilles circonstances, notre bon ami Laplante aurait sûrement compris que les nouvelles Insolences n'étaient aucunement gaspillées. Desbiens, bien sûr, choque; il est parfois obscur, trop prêcheur souvent, toujours pessimiste. Mais seul l'aveuglement pourrait nous empêcher de constater qu'il a accompli ce à quoi, sans doute, il visait relancer le débat sur les objectifs fondamentaux de la société québécoise.

Une lecture attentive de ses réflexions n'indique nullement que Desbiens confond "syndicats et gouvernement, gauche et marxisme, histoire et parti-pris" ne serait-ce que pour constater la piètre qualité de la moralité au Québec (et ailleurs). Il nous semble donc injuste d'administrer une giflette telle

que "comme réflexion... on a déjà vu mieux." Les jugements portés par Michel Roy (Le Devoir, le 19 janvier) et par Jan-Guy Dubuc (La Presse, le 21 janvier) nous apparaissent davantage pondérés et à la mesure de la discussion que provoquent les affirmations de Desbiens.

Roy est d'avis que certaines exprimées par Desbiens ("Sommes-nous encore en société?") constituent "le sommet de la morosité", un point de vue que la plupart des observateurs ne peuvent que partager. Roy parle au nom de nous tous lorsqu'il signale qu'au Québec nous avons besoin "de forces nouvelles, non de purs sanglots".

Dubuc, pour sa part, fait allusion à notre "masochisme collectif" lequel nous pousse inlassablement vers "la petitesse et la bassesse". Et il reconnaît que Desbiens "fait encore ce que personne ne fait: exprimer à haute voix un credo" qui, nonobstant ses lacunes et ses carences observables, a l'avantage d'être au moins un pôle de redépart. Enfin, Dubuc souhaite que d'autres personnages publics en fassent autant.

La teneur parfois violente des nouvelles insolences peut certes inciter des réactions irréflechies, mais il serait bien plus profitable de nous engager, corps et âme, dans le débat que soulève Desbiens sur la question du vouloir-vivre de la collectivité québécoise.

Tenter d'étouffer des voix dissidentes mais sincères, aussi marginales qu'elles puissent nous apparaître en ce moment précis de notre histoire, ne peut que nuire à

notre intérêt national en tant que Québécois. Notre goût du Québec serait-il trop fragile, trop éphémère, trop transparent pour ne pouvoir survivre à l'examen de conscience pénible et douloureux que Desbiens désire susciter? En justifiant la loi du cadenas, Maurice Duplessis expliquait un beau jour que, même s'il ne pouvait empêcher quelqu'un d'aller au diable, il croyait de son devoir de faire l'impossible pour lui mettre des bâtons dans les roues. La loi du cadenas que préconisait Duplessis n'a jamais été acceptable et ne l'est pas aujourd'hui.

Traiter "d'élucubrations" les propos de Desbiens, c'est vouloir retourner, bien qu'inconsciemment, à cette philosophie du crois ou meurs qui a, durant trop longtemps hélas, caractérisé notre vie nationale. Se moquer du fait indéniable que Desbiens a enfin complété un "cheminement minimum" en comprenant l'importance de l'option nationale est ni plus ni moins qu'une invitation à la paralysie physique et à la stérilité intellectuelle. C'est-à-dire effectivement que Pierre Vallières aurait dû s'arrêter aux Nègres Blancs au lieu de nous faire part de l'Urgence de choisir une solution à moyen terme.

Qui veut contredire Desbiens lorsqu'il insiste sur le fait que cette révolution (qui n'en fut pas une) tranquille "s'est faite uniquement sur le dos de nos institutions à nous" et, bien que ces changements furent souhaitables, qu'ils ont été effectués d'une façon qui n'a pas suffisamment respecté les solidarités naturelles" de notre so-

ciété horriblement fragile.

Qui ose nier que presque tous les domaines gérés par notre Etat "à nous se détériorent à un rythme théoriquement effarant, se décomposent et pourrissent comme la viande qui nous a nourri depuis belle lurette avec la complicité de nos dirigeants?"

Qui est assez malhonnête pour ne pas reconnaître que nos dirigeants syndicaux, devenus gras et puissants depuis la fin de la grande noirceur, ne se comportent pas en véritables leaders mais plutôt en marionnettes du système sinon en Don Quichotte d'un gauchisme naïf?

Qui est prêt à dénoncer la vénalité et l'obscurantisme de certains de nos artistes et intellectuels "révolutionnaires" dont la ferveur patriotique est souvent axée sur la rentabilité personnelle? Qui vendent la bière produite par le seul brasseur non-syndiqué du Québec en nous informant cyniquement "C'est c'qu'on boit chez nous". Qui nous encouragent de nous parler en bons Québécois que nous sommes après s'être collectivement saoulés. Qui mettent en péril l'existence même de notre faible industrie d'édition en prônant des aventures farfelues dont le dénouement reflète si bien leur compétence et leur compréhension de ceux qui leur avaient fait confiance. Qui font de bonnes affaires avec le marketing du patriotisme.

Qui, enfin, ose nous avertir que la CECO (et, de fait, toutes les commissions qui deviennent si politiquement rentables au Québec

depuis 15 ans) menace la tradition la plus valable que nous ait laissée l'Angleterre celle d'une justice où toute personne est présumée innocente jusqu'à ce qu'il soit prouvé qu'elle est coupable? Pourtant même le juge Cliche semble avoir compris cette réalité — après, bien sûr, l'enquête qu'il a si bien présidée.

Desbiens ne s'épargne pas, ni lui ni chacun de nous en donnant libre-cours à ses réflexions. Il se juge aussi sévèrement que nous tous. Il n'est point nécessaire d'épouser son credo pour reconnaître le mérite qui lui revient en adoptant la posture plutôt diogénique que lui attribue Girerd.

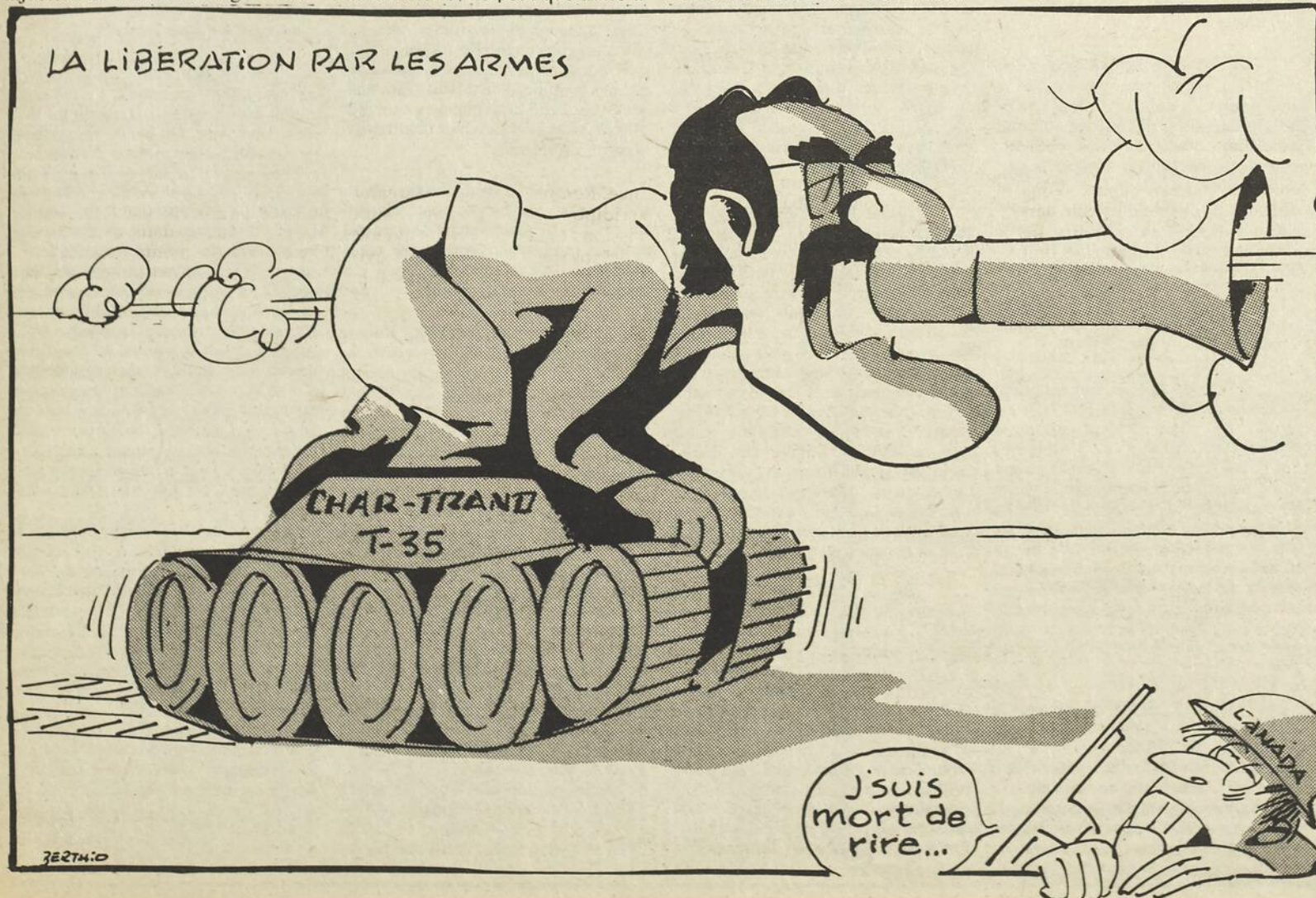
Il est évident que ces nouvelles Insolences contiennent des lacunes. Sans vouloir faire des comparaisons, peut-on prétendre que Platon, Moore et Marx ne nous ont laissé que des vérités impeccables et immuables? Il reste à corriger, recorriger et toujours recorriger ces lacunes. L'évolution, c'est quoi au juste?

Donc ce n'est pas suffisant d'observer qu'on a pas à se gêner "pour pisser dans le coin" lorsqu'on est locataire. Ou encore de nous informer que "se rouler dans la merde, c'est un comportement de robineux". Dire enfin que nous sommes une minorité suicidaire sans espoir n'est que de la littérature, déprimante et empoisonnante, qui risque de nous mener directement à la destruction collective contre laquelle Desbiens semble vouloir nous avertir.

De plus en plus, les locataires que nous sommes comprenant que notre propre dignité exige qu'on apprenne la nécessité de ne pas pisser dans le coin, de ne pas se rouler dans la merde. Nous partageons, en plus grand nombre quotidiennement, l'espoir qu'il est possible de se sortir de notre torpeur collective. Nous comprenons, de plus en plus que, pour y arriver, il faut se bouger bien plus que se parler.

Le grand tort de Desbiens c'est celui de tout peuple colonisé: le fatalisme. Vallières a compris que le dogmatisme d'un homme sincère est une arme supplémentaire qu'il offre à l'ennemi. Les Anglais disent "there's more than one way to skin a cat." C'est un dicton qui s'applique drôlement bien à notre situation actuelle. Desbiens devrait y réfléchir sans pour autant oublier qu'on ne peut nager sans se mouiller.

On peut et on doit dialoguer, discuter, bavarder, contester. Mais nous n'avons ultimement et objectivement qu'un choix, celui de passer par la voie politique. Et, n'en déplaise aux ambitions d'un Jérôme Choquette, la polarisation dont parle le professeur Léon Dion est une réalité à laquelle, inexorablement, il faudra faire face. Ce n'est qu'une étape dans notre histoire, mais il faudra la franchir avant que l'on puisse songer à l'utopie mitigée visée par les Lévesques et les Vallières aussi bien que les Desbiens et même, d'une façon maladroitement, les Bourgault. Et justement, pour y arriver, il ne faut pas se battre entre nous.



L'université et "ses" enseignants

par Michel van Schendel

Michel van Schendel est professeur à l'université du Québec et membre du syndicat des professeurs de l'université du Québec (FNEQ-CSN). Il analyse ici de l'intérieur les raisons et la genèse du syndicalisme universitaire, à l'heure du Front commun et de la préparation des négociations sur les prochaines conventions collectives de plusieurs universités.

L'université et ses enseignants: ce thème est d'actualité, mais l'actualité éveille un doute. La situation et ma propre expérience m'inclinent à entourer de guillemets ce possessif: l'université et "ses" enseignants.

Naguère encore, les professeurs de l'enseignement supérieur formaient un milieu relativement homogène, mandarin, hautement sélectif, en symbiose avec les administrations universitaires qui y recrutaient leurs dirigeants, avec l'État, l'Église, les grands corps professionnels et les entreprises à capital concentré qui y puisaient, de façon plus sélective encore, hauts fonctionnaires, dignitaires, censeurs, conseillers, hommes à prébende et à bénéfice. Hommes, aussi, de désintéressement, — ainsi que le stipulent les divers catéchismes du "bien public" et les éditoriaux de Claude Ryan. De toute manière, hommes d'un pouvoir à partager, à négocier donc, à représenter aussi. S'il y avait d'aventure amorcée d'une contestation professorale, elle touchait pour l'essentiel les modalités du partage, non son principe, encore moins la sorte de pouvoir auquel les commandeurs étaient sollicités de prêter l'hommage de leurs services.

Cette tradition d'homogénéité a laissé plus que des traces

Yves Martin, l'actuel recteur de l'université de Sherbrooke, était devenu le grand commis du ministère de l'Éducation (directeur des services de la planification, puis sous-ministre) après avoir enseigné la sociologie à l'université Laval. Le recteur de l'université de Montréal, Paul Lacoste, a longtemps exploré dans l'enseignement de la philosophie et du droit les moyens d'une carrière politique et administrative: le poste de conseiller de l'Action civique du très démocrate Jean Drapeau n'était, on le voit bien, qu'un vestibule. Un ancien psychotechnicien de l'université de Montréal émarge aujourd'hui au budget de la MacDonald Tobacco, après avoir été le recteur-fondateur de l'UQAM: Léo-A. Dorais. Etc. Dans l'etcetera, il y a l'ancien recteur Beaudry, aujourd'hui administrateur du trust de la pharmacie.

Il est également vrai qu'un certain nombre de caciques qui logent aux départements de Droit, d'Administration, d'Economie, de Médecine, de Psychologie, dans les catégories de professeur titulaire et d'agrégé, à l'enseignement principal des universités traditionnelles maintenant en crise (Montréal, Laval), n'ont pas intérêt à répudier les vieux slogans corporatistes, notamment celui d'une "communauté universitaire" qui ne ressemble que les anti-syndicaux.

Car, aujourd'hui, existe telle chose que le syndicalisme, chose encore fragile, souvent agréée à contre-cœur. Mais qu'elle soit acceptée de guerre lasse par nombre de profs à Laval, Montréal, Sherbrooke et même à l'université du Québec, est l'indice d'un mouvement irrésistible échappant au

contrôle des caciques et capable, de l'intérieur, de les neutraliser. Mouvement dont il y a d'abord à rappeler qu'il s'est bâti dans la lutte, y engageant de fortes masses.

Mais les luttes menées, par exemple à l'UQAM, scène encore principale des modifications structurelles et du combat revendicatif, n'ont été et ne continuent d'être que l'expression syndicale d'un facteur décisif: l'institution a changé de fonction. Les profs sont des travailleurs salariés d'une entreprise productive. Et les administrations universitaires, quant à elles, se développent selon un système qui autorise de moins en moins le "feedback" habituel. L'ancienne homogénéité de la "communauté universitaire" est en voie de disparition. Avec elle se dissolvent les privilèges de l'intellectuel traditionnel de l'intellectuel allié. Cela est irréversible.

A noter, ici, quelques révélateurs du changement

A la fin de janvier 76, les professeurs syndiqués de l'université de Sherbrooke votent l'avis de grève à 85%, au cours de l'assemblée la plus nombreuse qu'ils aient jamais tenue. C'est un geste qu'ils auraient eu le même courage d'inventer (plutôt: de réinventer, dans le sillon toujours différent des luttes de simples travailleurs) s'il n'y avait pas eu, quatre ans plus tôt, le précédent des professeurs de l'UQAM.

Le cas de Sherbrooke n'en est pas moins symptomatique. Le SPUS est le premier syndicat affilié à la FAPUQ (Fédération des associations de professeurs d'université du Québec), sorte de regroupement corporatif qui, voici 18 mois, s'est donné le titre — non l'orientation, ni les méthodes — d'une centrale syndicale. Le SPUS a tenté de négocier avec les patrons: négociations gentilles, polies, inutiles, rien de signé, rien même de paraphé au bout d'un an. L'ensemble des syndiqués a compris que ça suffisait. Eux aussi, maintenant, se lancent dans le harcèlement.

A Laval et à Montréal, les profs, pareillement affiliés à la FAPUQ, essaient de négocier leur première convention collective. Problèmes considérables à résoudre: aucune sécurité d'emploi pour une bonne majorité des quelque 2700 enseignants, simples contrats d'un an renouvelables par tacite reconduction, octroi discrétionnaire de la permanence, salaires généralement médiocres pour les adjoints et les assistants. Les restrictions budgétaires vont, là aussi, éprouver la résistance des profs et leur orientation syndicale.

Les 1200 profs du réseau de l'université du Québec, ceux de l'UQAM, de Chicoutimi, de Rimouski, de Trois-Rivières et de l'Ouest québécois, préparent activement leur prochaine convention collective, la troisième depuis la création du réseau. Pour la première fois, ils se constituent



L'université n'est plus le champ clos royaume du corporatisme professoral. Les enseignants se définissent aujourd'hui comme des salariés au même titre que les employés de soutien, face à un patronat universitaire qui, lui aussi, a changé (photo Pierre Boisclair)

en front commun. Ils doivent d'ores et déjà se battre contre les coupures de postes, la multiplication de tâches non créditées, l'engagement à l'ensemble du corps professoral est, officiellement, de 43,5%. Les syndicats affiliés à la CSN et à la CEQ disposent, heureusement, de militants aguerris et d'organisations démocratiques.

Que se passe-t-il? Pourquoi les anciens podestats de l'"intelligence" instituée recourent-ils aux vieilles armes de la lutte syndicale? Pardon! Ce ne sont pas ceux-là qui y recourent. Ce sont les autres, assistants, voire titulaires ou permanents, jeunes et moins jeunes, moins intelligents de la combine, assez justement intellectuels pour apprendre la modeste efficacité de méthodes qui les renforcent en les transformant. Ceux-ci doivent lutter contre ceux-là: telle est la condition d'existence du syndicalisme à l'université. Les profs de Sherbrooke apprennent aujourd'hui à en faire l'expérience, tout comme leurs collègues de l'UQAM l'ont commencée il y a cinq ans.

Pas de syndicalisme à l'université sans lutte interne contre le corporatisme. Ce n'est pas simple, c'est même contradictoire. Car le syndicat défend aussi des "pouvoirs" départementaux, c'est-à-dire des regroupements professionnels distincts. Mais le maniement de cette contradiction a signalé l'essor du syndicalisme à l'université, dans la mesure où le collectif syndical a su travailler l'émergence d'une définition nouvelle de l'intellectuel universitaire: non plus le privilégié traditionnel — dont il y a à éroder la résistance passive,

à ouvrir le pacte secret avec la "communauté universitaire" des patrons —, mais un intellectuel organique qui oppose au grand patronat la solidarité des conditions de travail "rationalisées" que celui-ci lui impose à titre spécifique, mais comme à bien d'autres catégories de salariés.

Pourquoi le syndicalisme? Parce qu'il y a un nouveau patronat universitaire. Parce que l'université devient une usine à production complexe de hardware et de software. Et parce qu'il y a les luttes du Front commun.

Un nouveau patronat. Robert Després, président de l'université du Québec, est le type même du nouvel administrateur de combat. Etroitement lié aux grandes affaires, il a branché sa carrière sur les aspects les plus réactionnaires — les plus efficaces — de la politique du capital financier. Il est l'ancien comptable en chef de la Québec Power nationalisée en 1963. Il a été l'homme-matrasse des services de l'assurance-hospitalisation, où son mandat était d'empêcher la formation d'un syndicalisme. Premier grand administrateur universitaire québécois à ne pas sortir des rangs du corps professoral, il a été nommé par Bourassa et à la tête de l'université du Québec pour y mettre, là aussi, de l'"ordre". Son premier geste a été de fonder une Ecole de technologie supérieure, directement soumise aux contrôles de la Micro-Systems International et de la Dupont de Nemours. Son deuxième, de lancer une Télé-Université au rabais, de l'organiser pour la concurrence et l'affaiblissement des autres constituantes du

réseau. Son troisième, de fonder la fameuse "Réforme Després"...

Une université "nouvelle", mais non plus "critique". La critique, c'était pour la galerie. Ou pour les fossiles. Une usine. Ou plutôt, un système de contrôle technocratique dont les tracés sont ceux d'un labyrinthe, mais qui a sa clarté. Séparer les fonctions d'enseignement et de recherche. Déqualifier les professeurs-enseignants. Soumettre les professeurs-chercheurs à des juridictions non départementales sur lesquelles les grands corps professionnels et les multinationales reçoivent des moyens de pression institués. Cela suppose un corps professoral corvéable et jetable à volonté. L'ancien recteur de l'UQAM, actuel professeur d'université ne devrait pas rester en poste plus de cinq ans. Le temps, on l'imagine, de trouver des sources plus chargées, — ou d'aller à l'égoût. Mais depuis cinq ans, ça ne s'est pas tout-à-fait passé comme ça.

Le Front commun. Et la contagion de luttes syndicales, depuis cinq ans plus déterminées parce que les enjeux en sont plus décisifs et les marges de manoeuvre plus étroites. Les profs d'université, aujourd'hui simples salariés, aujourd'hui rivaux au service technique de la grande bourgeoisie d'affaires, apprennent au contact de ces luttes-là que leur fonction modifiée d'intellectuels-producteurs ne peut servir d'appui à leur propre défense que si elle est mise au service de tous les autres producteurs. Telle est aujourd'hui la tendance. Et tels sont déjà les faits.

L'exemple de Saint-Sauveur à Québec: la rénovation, ce n'est pas encore pour les pauvres

par François Demers

La Coopérative d'habitation CHEZ NOUS est une expérience-pilote, une sorte de "secteur-témoin" qui est en train de faire la preuve que le programme fédéral-provincial-municipal de restauration urbaine avant même d'ailleurs qu'il ne soit vraiment en branle, n'est pas fait pour les pauvres.

50% des 7.000 familles qui demeurent dans le quartier Saint-Sauveur à Québec, une zone vouée à la restauration il y a près de deux ans par le maire Gilles Lamontagne, disposent en effet de revenus inférieurs au seuil de pauvreté de \$7.000 établi par Ottawa.

Or la Coop CHEZ NOUS, avec ses trois maisons (8 logements) achetées il y a deux mois, a acquis la conviction que malgré l'aide des trois paliers de gouvernement, il ne lui sera pas possible de louer ses logements à moins de \$85 par mois (pas chauffé) alors que le Bien-être n'alloue pas davantage que cette somme pour un logement et son chauffage. (En 1975, 27% des ménages de Saint-Sauveur, un quartier réputé pour ses grosses familles, vivaient du Bien-Etre).

Telle est la situation

décrite cette semaine par un dirigeant de cette Coopérative, M. Serge Lépine, qui a souligné que CHEZ NOUS est pourtant dans une situation nettement avantageuse par rapport au petit propriétaire privé.

Notamment parce qu'elle restaure les maisons à l'aide de corvées de coups de main divers. Ou encore, parce qu'étant un organisme sans but lucratif, elle peut disposer de la totalité des subventions et prêts prévus par les lois de restauration.

Règles de jeu imprécises

Le coût probable des loyers de la Coop semble, en plus, vouloir dépasser les prévisions par suite du tâtonnement de la réglementation sur les prêts et subventions de la Société d'habitation du Québec (SHQ) et de la Société centrale d'hypothèque et de logement (SCHL fédérale).

Jusqu'en novembre, il était prévu que les subventions municipale (12.50%), provinciale (12.50%) et fédérale pourraient couvrir la totalité des frais de restauration d'une maison.

En novembre, des arrêtés en conseil venaient par contre préciser que le pla-

fond pour la totalité des subventions serait désormais de 50% du coût. Compte tenu de la subvention fédérale, cela pourrait vouloir dire que dans plusieurs cas, notamment pour la Coop CHEZ-NOUS, la SHQ et la ville pourraient refuser de verser leur quote-part.

"Pour nous, a précisé M. Lépine cela veut dire un déficit de \$6.000 par rapport aux montants anticipés."

Le 16 janvier dernier par contre, a précisé au JOUR un porte-parole de la SHQ, cet organisme a finalement décidé de changer à nouveau le plafond pour le porter à 75%... mais cette décision n'a force de loi que depuis sa publication dans la Gazette officielle du 11 février.

Mêmes hésitations du côté fédéral où la SCHL songerait à porter le plafond de sa subvention par logement, de \$2.500 à \$3.750.

Selon le porte-parole de la SHQ, ce sont ces tergiversations qui expliquent que le programme de restauration lancé il y a près de deux ans par la ville de Québec n'a toujours pas démarré, si ce n'est pour les propriétaires, qui de, toute façon, auraient eu les moyens de le faire sans aide financière, ou pour la Coop.

Quelle que soit par contre l'évolution prochaine de cette réglementation, il est d'ores et déjà acquis, aux yeux des dirigeants de la Coop, que même la formule coopérative ne saura pas éviter que la restauration-rénovation de l'ex-quartier ouvrier de la Capitale ne force les pauvres à quitter les lieux.

Tout au plus pourrait-elle sauver quelques famil-

les dont les revenus se situent à la frontière de la pauvreté, en les aidant à rencontrer les normes de salubrité-sécurité-comfort dont le plan du maire Lamontagne prévoit l'entrée en vigueur en 1978.

Pour l'instant, chaque rue du quartier Saint-Sauveur possède son lot de maisons à vendre. Les gens de la Coop et du comité de citoyens qui les appuie pré-

voient d'ailleurs que les mises en vente vont augmenter encore, compte tenu d'une moyenne d'âge élevée (45 ans) chez les petits propriétaires et du peu d'attrait de cette zone pour les spéculateurs, tant que l'administration municipale n'aura pas fait la preuve (par des investissements publics notamment) qu'il est possible d'y attirer une clientèle plus fortunée.

Et si on s'y mettait...



LE PLAN ENREGISTRÉ EPARGNE LOGEMENT DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS

Et si on s'y mettait à épargner pour devenir propriétaire d'une maison. En effet, si vous êtes un résident canadien de plus de 18 ans, et que vous n'êtes pas déjà propriétaire d'une maison, vous êtes éligible au plan d'ÉPARGNE-LOGEMENT enregistré des Caisses Populaires Desjardins, émis et administré par la Fiducie du Québec.

Vous pouvez déposer jusqu'à concurrence de \$1.000, par année et réaliser une économie d'impôt ainsi qu'un revenu d'intérêt.

Si vous n'avez pas la totalité du montant de \$1.000, que la loi vous autorise à déposer chaque année dans votre plan d'ÉPARGNE-LOGEMENT enregistré, vous pouvez emprunter la différence auprès de votre Caisse Populaire.

Pour tous les détails concernant ce plan, consultez votre Caisse Populaire et demandez la brochure du plan d'ÉPARGNE-LOGEMENT enregistré des Caisses Populaires Desjardins, émis et administré par la Fiducie du Québec.

C'est si simple avec votre Caisse Populaire Desjardins!

Note: Les membres d'une Caisse Populaire peuvent souscrire à un plan d'ÉPARGNE-LOGEMENT enregistré jusqu'au 1er mars 1976 incl.

Si votre revenu annuel imposable* est de:	En contribuant au Plan d'Épargne-Logement des Caisses Populaires Desjardins un montant de:	Vous aurez un revenu imposable de:	Et vous réaliserez ainsi une économie d'impôt de:
\$ 8,000	\$1,000	\$ 7,000	\$343
\$11,000	\$1,000	\$10,000	\$385
\$14,000	\$1,000	\$13,000	\$420
\$17,000	\$1,000	\$16,000	\$468

* Le revenu annuel imposable est constitué du revenu total moins les exemptions auxquelles vous avez droit. (Exemple basé sur une personne mariée ayant 2 jeunes enfants).

Le cas du câblodistributeur de Matane Le verdict est reporté

RIMOUSKI (PC) — Le jugement qui devait être rendu, hier, dans le cas du câblodistributeur François Dionne, de Matane, le "protégé d'Ottawa" dans la guerre du câble, a été reporté au 28 juin prochain.

Le juge Charles B. Quimper, de la Cour provinciale, à Rimouski, a expliqué qu'il avait dû remettre son verdict parce qu'il n'a pas encore reçu les plaidoyers écrits que devait lui faire parvenir les procureurs de chaque partie.

Douze plaintes ont été portées contre M. Dionne par le procureur général du Québec, qui lui reproche de ne pas avoir respecté la loi et les ordonnances de la Régie des services publics du Québec.

M. Dionne est ce câblodistributeur qui détient un permis du Conseil de la radio et de la télévision canadienne (CRTC) et dont le territoire a été scindé

en deux par la Régie québécoise, l'autre secteur étant accordé à M. Raymond d'Auteuil, de Rimouski.

Le Québec l'accuse de ne pas avoir respecté l'échéancier prévu dans les ordonnances de la Régie pour l'installation du service de câblodistribution à Matane et dans la vallée de la Matapédia.

En vertu de ces ordonnances, M. Dionne devait fournir le service à Matane et Amqui pour le 15 septembre 1975, à Sayabec pour le 15 novembre 1975 et à Causapscal pour le 15 décembre 1975.

Après l'audition des témoins, le 17 septembre dernier, le juge Quimper avait accordé un délai de deux mois à chacun des procureurs pour préparer leur mémoire respectif sur cette question de la constitutionnalité et s'était réservé un cinquième mois additionnel pour rédiger son jugement.

Québec: les lendemains de carnaval

QUEBEC (PC) — Le président du 22ème Carnaval de Québec, M. Denis Harrington, s'est dit très satisfait de son mandat et de tous ceux qui ont travaillé au succès des festivités de cette année.

En plus des foules records qui ont participé à peu près à toutes les activités du programme, il se félicite de voir que la population semble avoir répondu aux nombreuses critiques qui ont affecté l'image du Carnaval.

Plus de 400.000 personnes ont assisté au deuxième défilé de nuit, celui de la haute-ville, samedi soir.

Les policiers municipaux de Québec, qui étaient pour la plupart en service, ont eu de la difficulté à plusieurs reprises pour contenir cette "marée humaine". Les agents ont souvent fait preuve de courtoisie et de patience envers les "carnavaleux". C'est ainsi qu'un policier s'est laissé frapper, cracher au visage et insulter

par un fêtard, sans riposter, avant que son supérieur lui dise finalement de "placer le monsieur".

D'autre part, la foule massée à Place Carnaval a donné l'impression d'un abandon de toute décence humaine. Des bouteilles étaient lancées par-dessus les spectateurs, blessant plusieurs personnes. Des bousculades se produisaient avec insultes proférées sur tout et sur rien; des véhicules stationnés étaient endommagés.

Le ballon du jour

de Serge Langevin

L'exercice du pouvoir



R

Un mot vous échappe...
le petit Robert
le rattrape.

1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
11													
12													

HORIZONTALEMENT

- Il faut faire attention aux faux - Trouble d'artiste.
- Actions de goûter.
- Se rendrai - Ensemble des écrivains bénéficiant du soutien d'un même éditeur.
- Souvent plates - Manche qui n'est pas une manche de chemise.
- Fluide utilisé comme agent frigorifique.
- Voyelles jumelles - Longtemps, le refuge des amoureuses déçues.
- On en trouve des écoles de nos jours.
- Peuvent être sérieuses ou pornographiques - Pronom personnel - Note.
- Buveur de vin - Qui est sans barbe.
- Aussi, de même - Particule du dialecte provençal.
- Fourrure à manteau - Isolée.
- Héros de l'Enéide de Virgile - Se donner une peine extrême - Plus fort que le roi.

VERTICALEMENT

- Il reçoit les confidences et les secrets de Madame - Ou Montréal, ou Laval.
- Qui n'est pas commun -

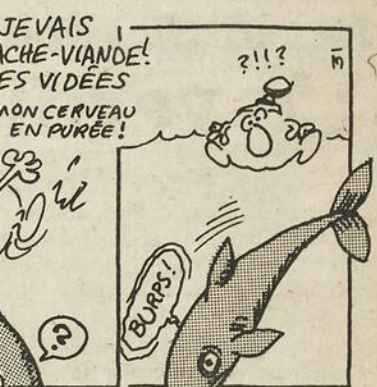
- Préposition - Pronom indéfini.
- Troublé, hagard - Change d'opinion.
- N'importe qui - Outil de dessinateur.
- Usages - Débarrassé les étoffes des noeuds - Conjugaison.
- Ils sont trop courts - On en aura en juillet (pl.).
- Pillage d'une ville - Il fait bon retrouver le sien - Symbole du molybdène.
- Zigouille - Maison mal tenue.
- Direction de l'axe d'un canon d'une arme à feu prête à tirer - Attaquée par les mites - Conjugaison.
- Souverains - Paresseux.
- Charge d'un âne - Très populaire dans toutes les paroisses, autrefois.
- Symbole du caesium - Dans le particulier - Gardiennes fiables.

1	C	H	A	M	P	A	G	N	E	10			
2	A	U	O	R	V	I	E	T	A	N	S		
3	L	E	S	T	E	T	A	R	C	E			
4	O	R	A	C	C	A	P	A	R	E	R		
5	R	A	I	R	E	N	I	N	A	S			
6	I	N	D	L	A	G	I	T	E				
7	E	L	A	S	T	I	Q	U	E	N			
8	S	U	D	A	C	U	L	T					
9	S	A	C	T	E	E	A	I	R				
10	C	P	I	E	B	R	A	N	L	A			
11	R	E	T	E	N	U	E	R	I	V			
12	U	N	E	A	R	C	H	A	N	G	E		

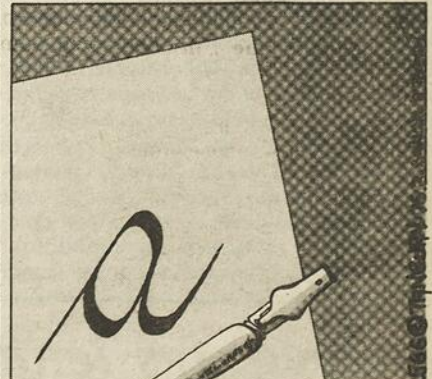
Le sombre vilain



L'homme du nord



JAUNES D'ŒUFS



24 LE JOUR, le mardi 17 février 1976

Le seul horaire Québécois

C'EST PLUS QU'UN HORAIRE **TELE 7 JOURS** EN VENTE PARTOUT

appartenant à des Québécois

ce que j'en pense...

Un pas en arrière

Au cours de la fin de semaine, le sociologue Guy Rocher a dénoncé, devant un public qui ne s'attendait sans doute pas à cela, le multiculturalisme pratiqué et prêché par le gouvernement fédéral. Aux yeux de M. Rocher, ce multiculturalisme constitue un énorme pas en arrière et une philosophie nécessairement inacceptable aux yeux des francophones. Une telle dénonciation de la part d'un sociologue qui a maintenant jusqu'à aujourd'hui pris ses distances vis-à-vis des thèses souverainistes montre bien dans quels sens divergents évoluent nos deux niveaux de gouvernement. Alors que le gouvernement du Québec, même sous la houlette tremblante d'un berger sans lucidité, éprouve le besoin de maintenir son plaidoyer pour la souveraineté culturelle, le gouvernement fédéral glisse, sans même y voir d'absurdité, vers la négation du statut particulier dévolu par la constitution aux francophones. L'un, presque malgré lui, continue sa marche irréversible vers une souveraineté de plus en plus nette; l'autre, oublieux des règles dont il a pourtant toujours vécu, tente au contraire de fragmenter un pays biculturel et bilingue en une poussière de collectivités restreintes toutes également soumises à la suprématie anglo-saxonne.

Encore notre faute

Cette grande conférence canadienne sur le multiculturalisme nous aura appris de bien bonnes choses. Par exemple, on sait désormais, grâce à un groupe d'universitaires, que les groupes fondateurs du Canada s'acceptent aujourd'hui mieux qu'autrefois. Bien plus, on sait qu'il en est ainsi parce que les francophones du Québec se sont réveillés récemment et sont parvenus, à cause d'une plus grande confiance en eux, à regarder leurs compatriotes anglophones de façon plus positive. Et, en voyant que nous étions devenus de grands garçons bien disposés à l'égard des anglophones, les anglophones ont commencé, eux aussi, à nous regarder avec moins d'agressivité.

Elle est magnifique cette vision euphorique d'un beau grand Canada tout rose! Hélas! Elle est aussi affreusement fautive et artificielle. Je n'en veux comme indices récents que la rapide dégradation du rôle des "colombes québécoises" que l'invraisemblable plaidoyer de la Chambre de Commerce du Canada contre le bilinguisme, que le racisme nauséabond qu'exhalent de larges pans de la campagne conservatrice à la chefferie, que l'exaspération que montre année après année, de façon drôlatique et stérile, cet excellent agent provocateur qu'est Keith Spicer, que l'inaptitude de CBC à voir la "crise d'octobre" autrement que par les yeux de M. James Cross, que la réaction des auditoires anglophones aux demandes québécoises de financement fédéral pour les Jeux olympiques... Et même si tout cela constituait quand même une amélioration par rapport à la situation passée, il faut un certain culot pour nous dire sérieusement que les anglophones n'attendaient que la fin de la puberté québécoise pour nous traiter comme des hommes.

A peine un bon compromis

Je me suis montré imprécis la semaine dernière en parlant de l'arrêt prononcé par la Cour suprême des États-Unis au sujet du financement des partis politiques et, plus précisément, des campagnes électorales. Je voulais surtout décrire cette décision judiciaire comme remarquablement équivoque. Du côté heureux de la décision, retenons que la Cour suprême a maintenu le plafond de \$1,000 fixé pour les contributions individuelles. Considérons aussi comme un verdict sain la décision de verser des fonds publics allant jusqu'à \$20 millions aux candidats présidentiels capables d'obtenir l'appui de leur parti, mais surtout aptes dans un premier temps d'obtenir \$5,000 en contributions de moins de \$250 dans 20 États différents. En revanche, on doit ranger parmi les opinions insatisfaisantes et troublantes diverses décisions de la Cour suprême dans le même domaine. On ne fixe plus la moindre limite aux sommes qu'un individu ou sa famille peut engouffrer dans une campagne présidentielle. Ce qui, évidemment, permettra à des hommes comme Rockefeller ou Kennedy de prendre une avance considérable sur leurs rivaux. En outre, pour des motifs obscurs, la Cour suprême ne fixe aucune limite aux "contributions indirectes" dont peut bénéficier "sans le savoir" un candidat. En d'autres termes, à condition que la contribution soit faite à l'insu du candidat, un candidat peut compter sur l'aide appréciable de millionnaires amicaux, d'agences de publicité bienveillantes, de médias compréhensifs, que sais-je encore? Evidemment, nous sommes mal placés, comme Canadiens affublés d'un premier ministre avec piscine anonyme et d'un candidat conservateur avec fonds secret, pour critiquer nos cousins du Sud, mais il

demeure étonnant qu'un tribunal aussi peu naïf que la Cour suprême des États-Unis aboutisse à de telles conclusions.

Des limites à tout

Parce que notre civilisation pousse fort loin son amour pour "le pain et les jeux", on s'imagine parfois qu'on peut faire accepter aux gens ordinaires n'importe quel pain et n'importe quels jeux. La disparition de la ligue de crosse et le repli qui se dessine dans les ligues majeures de hockey montrent d'assez consolante façon que des limites, malgré tout, existent. En ce qui touche au hockey, nul ne conteste qu'on a tellement dilué le sport et le spectacle qu'il faudra sans doute faire disparaître une bonne brochette de clubs avant de ramener l'ensemble à un niveau acceptable. On commence même à soupçonner, même si on de-

meure loin de l'acceptation, que le niveau de brutalité atteint doit, lui aussi, connaître un reflux. Du côté de la crosse, le problème est plus complexe. Nous avons là un sport beaucoup mieux adapté à notre climat, à nos traditions, à nos ressources économiques qu'une activité comme le baseball. On a voulu en déduire qu'on pouvait faire accepter au public d'ici et d'ailleurs un mauvais emballage de cet excellent sport. Au lieu de prendre des raccourcis à la John Ferguson, qu'on développe la crosse à partir de la base, comme ont commencé à le faire les Jeux du Québec, et le reste s'ensuivra. Et ce sera tant mieux pour nous et tant pis pour les capitalistes pressés.

La Floride suffit-elle?

Parce que les rentiers de Fort Lauderdale apprécient la droite plus que la gauche, les propos d'un Ronald Reagan plutôt que

par
Laurent
Laplante



ceux d'un Rockefeller, les conseillers du président Ford incitent leur poulain à devenir plus conservateur encore que M. Reagan. Il n'est pas certain qu'il s'agisse d'un conseil rentable. De tout temps, la Floride a compté une proportion démesurée de personnes

mais indiqué, cependant, que la Floride constitue un reflet fidèle de l'ensemble américain. Par conséquent, Ford risque fort de se tromper lourdement s'il se base uniquement sur le conservatisme



Gerald Ford



Ronald Reagan

âgées. De tout temps, elle a été le refuge de ceux dont l'effort est fait et qui n'aspirent plus qu'à une vie prévisible et ordonnée. De tout temps, cet État du sud a donc manifesté une sympathie toute particulière pour les discours rassurants et les politiciens ultra-conservateurs. Rien n'a ja-

floridien pour choisir les thèmes de sa campagne présidentielle. C'est son droit de tenir aux rentiers de Floride le langage qu'ils attendent d'un candidat présidentiel, mais il aurait tort de laisser les craintes des électeurs floridiens lui dicter le ton de toute sa campagne.

Contre le gel de la qualité de l'éducation



Nombre d'élèves par classe

Au cours des négociations actuelles, les enseignants ont réclamé des classes avec moins d'élèves pour leur permettre de donner une instruction individuelle, une meilleure compréhension répondant aux besoins de chaque élève, et plus de temps à chaque étudiant.

L'Association Provinciale des Enseignants Protestants réclame:	Le rapport du gouvernement sur les conditions de travail (C.E.T.E.E.S. 1975) préconise:	La situation actuelle aux Commissions Scolaire Protestantes du Grand Montréal est:	Le Gouvernement et les Commissions Scolaires Protestantes:
Nombre maximum d'élèves par classe: Maternelle: 15	Nombre maximum d'élèves par classe:	Nombre maximum d'élèves par classe: 27	Nombre maximum d'élèves par classe:
Élémentaire (1er cycle): 20	25	36 (pour le niveau 1 seulement)	Refusent de négocier sur la base d'un maximum d'élèves par classe et offrent une formule de rapport maître/élève qui ne représente aucune amélioration au regard de la situation actuelle.
Élémentaire (2ème cycle): 22	25	38	
Secondaire: 24	25	38	
Secondaire Professionnel: 8-18*	considération spéciale	20	

*(dépend du sujet)



Les enseignants se battent pour une réduction du nombre d'élèves par classe qui serait bénéfique à tous les élèves de nos écoles.

ASSOCIATION DES ENSEIGNANTS DE MONTREAL
5485 Sherbrooke ouest, suite 201
Montréal, Québec

petites annonces

50 messages

ARTS-QUEBEC recrute jeunes chanteurs (garçons, filles) 7-10 ans: théorie, technique, chorégraphie. Mme Lambert, 366-4299.

Administrateur agréé recherche "vraie femme" libre 35-45 ans professionnelle, séduisante, douce, pratiquante, région Québec. Ecrire 387 Boul. Lebeau C.P. 205 Le Jour.

Deux Hongroises, célibataires, professeurs, distinguées, désirent correspondre hommes sérieux. écrire: Annamaria Kendoff, Braniskoutca 25, Budapest (Hongrie).

Célibataire, professionnel, propre, distingué, désire fille 5'-5"3" de 96 à 115 lbs de 30 à 38 ans, douce, libre, propre, distinguée. But sérieux: (Jacques 672-0514)

51 messages divers

Concession restaurant et épicerie l'été prochain dans terrain de camping 467-5849. Robert Bastien.

J'aimerais partager le logement d'une (de) personne (s) qui en a (ont) déjà un. Michel: 324-9779.

Rita Caron ex-coiffeuse (1950-1955) rue St-Jean à Québec communiquer C.P. 1132 Trois-Rivières (important).

Recherche les numéros parus du magazine Québécois "Trip" intacts. Inf.: 331-8961, poste 21.

N'oubliez pas de venir à la première convention tenue sur l'île de Montréal, le mardi 17 février 1976, au Centre Marial-Mont-Fortin, 5875 est, rue Sherbrooke (entrée par Bossuet). Camille Laurin est seul candidat. Orateurs invités: René Lévesque et Robert Burns. Inf.: 256-3761.

Cher Étienne, c'est à ton tour de te laisser parler d'amour. De papa, maman, Philippe, Jean-François.

Cher Étienne, aujourd'hui j'ai appris que tu avais un an de plus. Mon souhait est simple: de recevoir beaucoup d'amour. Mais n'oublie pas qu'en donner c'est encore plus merveilleux. Hélène, "LE JOUR".

L'émission de télévision "Dollars et douleurs" passe de 30 à 60 minutes et s'appellera "Une cenne ou deux". Cette déstigmatisation de l'économie est destinée aux personnes peu scolarisées. Nous avons besoin d'un concepteur visuel de plus, ainsi qu'un chercheur pour des films vidéo, diapos, etc. Emission communautaire. Pas de salaire. Un peu de "FUN" et beaucoup de satisfaction. Appeler Paul Unterberg 934-0841.

Billet d'avion pour Paris valable jusqu'au 2 août \$100 Jean-Pierre 527-6232.

Témoin recherché. Accident survenu 26 janv. 76, vers 4 h.p.m. boul. Lapinière, lumière Steinberg (Mail Champlain) à Brossard. Camion vert de Voirie Brossard (chargé de terre) a reculé dans Rabbit '75 (jaune). Dommage \$1,400. Ce voyou prétend que je l'ai frappé à l'arrière. Tél: 671-8095. Pour que justice se fasse. Huguette M.

Sherbrooke — Homme marié désire rencontrer copain péquiste marié habitant la région. (35 à 40 ans) C.P. 178 Bromptonville.

Jeune mâle évolué, recherche femme de tête et de corps (20-30 ans) après 7 p.m. Jean-Guy 671-1293.

A Jean le Québécois: est-ce que les guichetiers de l'équipe volante volent tellement qu'ils ne peuvent venir aux assemblées régulières. Un postier qui n'est pas élu.

101 propriétés à vendre

BELOEIL. Bungalow, 8 pièces, chauffage électrique, foyer, payagé, près de tous services. Pas d'argent. 467-8922.

LONGUEUIL. Bungalow 7 pièces, salle à diner, 3 grandes chambres, porte patio double dans vovoir, terrain 104x75, clôturé avec piscine. Possibilité d'une autre chambre dans sous-sol. André Lussier 651-5300 - 679-2937 M.L.S. 6-45.

MONTREAL TRUST COURTIER

108 propriétés à la campagne
Maison campagne Chambly 3étages 12 pièces dépendance terrain 131' x 200' brique chauffage eau. \$45,000.00 658-5965.

Compton, maison spacieuse, 8 pièces terrain 30,000 p.c.; chauffage central, taxes minimales; site agréable, \$35,000.00 (819) 835-5369.

113 propriétés demandées
Désirons louer maison, 5 1/2-6 1/2 pièces, rayon 15-20 milles de Montréal. Tél.: 374-4838.

117 propriétés commerciales industrielles
SALON de coiffure, très bonne clientèle, bon chiffre d'affaires. Après 6 hres. 366-0476.

147 terrains à vendre
ST-MARTHELEMY CO. BERTHIER. 50 milles de Montréal, terrain boisé, 17,500 p.c. \$700. terme. 34,000 p.c. prix \$900, comptant 100. balance facile. 103,000 p.c. bord de ruisseau, \$2,700., terme raisonnable.
IMM. LABROSSE C. 672-7900.

Cantons de l'Est, passé Bolton, 30 acres, boisé, rivière, \$15,000. \$5,000 comptant. Après 6hres. 656-3357.

211 appartements et logements à partager
Jeune femme partagerait appartement avec autre jeune femme déjà installée. Micheline. 389-5763.

224 logements demandés
NOUS CHERCHONS
Jeune couple nouvellement marié sans enfants et sans animaux désire un logement chauffé à louer dans quartier résidentiel (Ahuntsic, N.D.G., Grande-Allée, Cartierville, Outremont, Ville Mont-Royal) loin du trafic. Un très grand 4 1/2 ou un 5 1/2. Pour avril ou mai. Prix raisonnable. Appeler à 731-8122.

Outremont, bas Duplex, chauffé, trois chambres à coucher, garage, quartier tranquille pour 1er mai. Tél: 276-5866.

258 chalets à louer
Val David neuf près de Vallée bleue louerai ou partagerai toutes commodités semaine mois saison \$200.00 par personne ou \$700.00 famille saison à discuter Georges 342-3079.

VAL DAVID. Chalet canadien à louer à la semaine avec foyer. 1-819-322-6035

302 ameublement
Lit d'eau, pins ou finis merisier ou capitonnés, velours coté, ou borg, beanbags et coussins. DECOR PLUS 1203 Crescent, 871-8008.

310 articles de ménage
Réfrigérateur 11 pieds cubes. Blanc \$50.00 Après 6:00 P.M.: 667-7092.

316 articles sport - skis

Skis Rossignol Strato — Bottes lange "Pro" pt. 14 - fix. Marker - \$100.00, excellente condition. Michel Rudel-Tessier, 482-0463.

335 tableaux - peintures
Quelques tableaux de jeunes peintres Québécois plus un voilier des ateliers Bourgeault à vendre à très bas prix. Particulier 279-5276.

Plusieurs répliques de tableaux des grands maîtres de la peinture à vendre très bas prix. Particulier 279-5276.

338 artisanat
Fabriquons en cuir véritable, tout article sur demande. Fait à la main, et sur mesure. Daniel ou Carole 382-6300.

349 lingerie - fourrures - vêtements
FOURRURE LESSARD & REHEL
Pour achat de vos fourrures épargnez de 50 à 80% en achetant directement de la manufacture. Altération, transformation, manteaux faits sur mesure sans frais supplémentaires. Manteau de cuir pour homme et femme. Passez nous voir sans obligations. Du lundi au samedi de 8 hres à 6 hres. 1449 St-Alexandre, suite 802, 849-2520.

354 monnaie - timbres
CANADA "Album phare" sans charnière tout neuf pour tous les timbres jusqu'à 1975. Aussi **FRANCE "Album Phare"** tout neuf en deux volumes pour tous les timbres de 1954 à 1975 à vendre à prix exceptionnellement bas. Particulier. 279-5276.

Vendrais collection timbre neufs Canada 1930 à 1974 Valeur achetez aux bureau poste \$300.00 Valeur non cataloguer Lyne Paquette 819-537-6310.

379 divers à vendre
Traîneau à vendre "Esquimaux" pour motoneige. \$30.00 Après 6.00 P.M.: 667-7092.

Enregistreur à bobines, Philips continental 220, état neuf, peu utilisé. Après 7 hres. Jean-Guy. 671-1293.

Laveuse, essoreuse "Simplicity" à vendre très bon état \$60. 521-8227, après 5.00 hres p.m.

Cuisinière électrique G.E. 4 ronds récente propre, chaise d'auto de bébé, matelas et sommiers diverses grandeurs penderie, commode antique, poids ou Est d'hiver pour coffre d'autos, pneus d'hiver 13" avec crampons pour Toyota Corolla etc. George 342-3079.

380 divers demandé
Je cherche un métier à tisser de table (24 po.), en bon état. Johanne. 655-9151.

Tour à fer 12" x 30" bon état tente de toile 12 x 12, mercedes 200D ou pièces 648-7329.

410 rembourseur
Le Capiton Enr. Rembourrage, remodelage, spécialiste en tentures murales. Ouvrage et satisfaction garantis. Inf.: 622-9834.

417 denturologiste
Edgard Alberti fabrication et réparation de prothèses dentaires 672-6771 à Brossard.

J. Gauthier fabrication et réparation de prothèses dentaires. 720-3401.

429 garderie d'enfants

Garderies enfants de 4 à 12 ans à la semaine à Rawdon. 1-834-3375.

430 perdu et trouvé
Chat noir & blanc avec collier jaune perdu (récompense promise) sur rue Sacré-Coeur. Diane Chouinard 334-7480 OU 332-1624.

438 déménagements transport camionnage
Appelez Pierre, déménagement en tout temps, estimation gratuite. 866-0335, 676-0498.

Déménagement, prix modique, local ou longue distance. Entrepotage. Tél.: 521-8873.

440 services divers
LE VA-ET-VIENT
Achat et vente de disques usagés, 768 Rachel (St-Hubert). 521-3375.

Poseur de tapis et réparation. Information: 351-0256 après 6 hres.

AMASO
Service de rencontres sérieux, 822 est, rue Sherbrooke, suite 5, Marthe Gaudette, b.a.b., p.d.b., ph ès lettres. Tél.: 524-3852.

CONSTANZO. Thérapeute. Massage professionnel et thérapeutique. 271-1433.

455 impôts - tenue de livres
Allons chercher et livrons impôts (Montréal, Laval, Rive-Sud) ou bureau. Travail garanti. Yves Rozand. 276-4823.

DECLARATIONS D'IMPOT
Formule depuis 1968, tenue de livres. Tél: 381-5425.

Commerçants, R. David et associés, spécialistes en tenue de livres, payroll et impôts. 388-4954.

634 décès

DR. MAURICE BERTRAND m.d. à Montréal, le 14 février à l'âge de 49 ans est décédé Dr. Maurice Bertrand m.d. de l'hôpital Fleury. Époux de Lise Giraldeau, père de Anne, Geneviève, Pierre, Isabelle. Il laisse dans le deuil son père M. et Mme Simon Bertrand, (Irène Landriault), sa soeur: Mme Philippe Péladeau (Claire), son frère Achilde Bertrand, (Rita), son beau-père et sa belle-mère (M. et Mme Paul Giraldeau) ses beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Jacques Giraldeau, M. et Mme Robert Gauvin, sa belle-soeur: Rita Villeneuve, (Bertrand), ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mercredi, le 18 courant, résidence funéraire Magnius Poirier Inc., 10,526 rue Saint-Laurent, pour l'église Saint-Nicolas, service 11:00 heures et de là au cimetière Côte-des-Neiges. Des dons à la Société des Timbres de Noël, pour fin de recherche pour l'emphysème pulmonaire, seraient appréciés, 3440 Hôtel de Ville. 842-9966.

DELORME. À Montréal, le 13 février 1976 à l'âge de 21 ans. Jacques Delorme fils de feu Conrad Delorme et de Cécile Quenneville. Outre sa mère, il laisse dans le deuil, sa soeur Suzanne, son frère Jean-Pierre. Les funérailles ont eu lieu lundi le 16 courant à l'église Notre-Dame du Rosaire. Inhumation au cimetière de Ste-Rose de Laval. Vos dons seront acceptés au Centre d'Accueil pour jeunes de la maison St-Jacques, 1629 St-Hubert, au soin de Jacques Wilkins.

602 activités sociales

Québécois, Québécoises, Club de RENCONTRES à votre disposition. Renseignements: écrire à B.P. 111, St-Hubert (Chambly). Joindre enveloppe de retour affranchie, avec vos nom et adresse. Formidable.

ROMANTICA "5,000": Rencontres sérieuses, amicales. Correspondances. Spécial du mois 388-1800.

630 avis légaux - appels d'offres - demandes de soumissions

3ième PUBLICATION AVIS

Prenez avis que Pierre Joron Service Ltée débitrice faillie, suivant la portée de ses droits, et Grégoire Bellavance, ès-qualité de syndic à la faillite de Pierre Joron au Service Ltée, suivant la portée de ses droits, et Service Pierre Joron (1975) Ltée, s'adresseront à la Commission des transports du Québec, conjointement, afin que soit transféré à Service Pierre Joron (1975) Ltée le permis no: 14134-V. Tout intéressé peut s'il y a lieu, s'adresser à la Commission pour s'opposer à ce transfert, dans un délai de 4 jours de la première des trois publications de cet avis.

Québec le 12 février 1976
André Joli-Coeur
Procureur des requérants.

835 agents vendeurs

BILINGUE COMMISSION AGENT DE VENTES
Recherché immédiatement par l'entreprise la plus florissante spécialisée dans l'éclairage. Vous aurez à desservir des comptes commerciaux, industriels et les institutions en leur offrant une gamme de produits et une qualité de services inégalables au Canada jusqu'à maintenant. Nos politiques de vente flexibles avec le plus haut taux de commission dans l'industrie vous permettront d'atteindre immédiatement un revenu comparable à celui des exécutifs. Bienvenue aux gens de 50 ans et plus. A temps plein ou à temps partiel. Ni livraison, ni installation. Les commissions sont payées chaque semaine, sans aucune retenue, sur toutes les commandes expédiées. Pour plus de détails, communiquer avec: **LIGHT-MASTER, 2384 Industriel, St-Burlington, Ont. ATT: DON CROSSLEY.**

625 divers

Québécois, Québécoises, la graphologie vous intéresse? Analyse du caractère par l'écriture. Renseignements: écrire à B.P. 111, St-Hubert (Chambly). Joindre enveloppe de retour affranchie, avec vos nom et adresse. Formidable.

725 divers - cours.
Quebec - Cours (privés) de guitare classique Denis Vaillancourt (418) 687-4785.

810 hommes demandés

Agence d'illustration photographique, recherche photographes pouvant assurer prises de vue ou possédant archives sur loisirs, tourisme, animaux, nature, vie humaine, beauté, etc. Ecrire à: ADIP, C.P. 1966 Montréal, Place d'Armes, H2Y 3L9.

910 remorques roulottes

Roulotte Bonanza 35 pi, hivernisée visible au Camping Waterloo 658-5862 ou 671-5991. Prix \$4,995.00 658-5862.

Louerais tente roulotte toit dur pour famille (6) 3 semaines en mars. Tél. 323-2325.

914 bicyclettes

Recherche une bicyclette 5 ou 10 vitesses de bonne marque (Peugeot, C.C.M.) en bonne condition à prix raisonnable pour achat Georges Pierre 527-6916.

962 pièces d'auto

Pièces de Volvo P-1800: portes, pare-brise, etc., 589-5494.

999 autos à vendre

Barracouda 1969, condition mécanique parfaite. Prix \$850. Jacques Robillard, vendeur. 527-5339.

Station-Wagon, Mercury marquis, 1973, 9 passagers, 40,000, équipement complet, comme neuf, \$3,995.00. Jour: 527-1393, soir après 6h: 259-9064.

Plymouth 1974. Tout équipé, 33,000 m. - Excellente condition. \$3,400. 689-5877.

Plymouth Cricket Nov. 72 autom. 4 cyl. Verte, très bon état. Seulement 24,000 milles \$900. 435-9676.

Simca 1971 traction avant, pneus Michelins, traitée aux petits soins, \$800. Michel Delisle, 679-7662.

MATELAS

Toutes grandeurs, marques et qualité à prix d'escompte. Livraison immédiate. Lit Queen size, King size, lit rond etc...

MANUFACTURIER MEUBLES NON PEINTS

LE MATELAS C'EST NOUS

Le plus grand choix au pays.

Tout pour le foyer, cuisine, chambre, salon, antiquité, etc.

1877 Curé Labelle, Laval	687-2233
207 Beaubien Est-Montréal	276-9067
7573 St-Hubert-Montréal	276-4119
790 Atwater-Montréal	935-6716
10192 St-Michel-Montréal	384-3044

FERMÉ LE MERCREDI

26 LE JOUR, le mardi 17 février 1976

Frank Delaney et la 3e chaîne de télévision Télé Inter-Cité abandonne

par Jean-Pierre Tadros

Frank Delaney est le président-directeur général de Télé Inter-Cité. C'est-à-dire d'une chaîne de télévision francophone qui ne verra jamais le jour. Il le sait, et ne le cache même plus.

Pourtant, cet avocat de 35 ans, originaire des Îles-de-la-Madeleine, aura lutté avec la dernière énergie pendant trois ans pour mettre sur pied ce nouveau réseau de télévision au Québec. Mais aujourd'hui, il doit bien reconnaître qu'il ne peut plus respecter les délais imposés par le Conseil de la radio-télévision canadienne (CRTC), qui lui avait d'ailleurs déjà accordé un sursis. Télé Inter-Cité doit donc entrer en ondes, à Montréal et à Québec, en septembre prochain, sans quoi il perdra ses trois permis (un pour Montréal, un pour Québec et un pour opérer ces deux stations en réseau). Ce qui est maintenant impossible. Et M. Delaney ne pense pas que le CRTC soit consentant à lui accorder un nouveau délai. Les jeux sont faits.

Si Frank Delaney est bien obligé de s'avouer vaincu aujourd'hui, c'est sans amertume qu'il le fait. Tout au contraire, ce sera avec une extrême sérénité et une totale franchise qu'il consentira à faire le point sur cette longue et pénible aventure.

Une expérience valable

Il ne regrette rien: "Lorsqu'on est en affaires, c'est le genre de risques qu'il faut prendre; et l'expérience qu'on en retire est quand même valable". Mais il reconnaît malgré tout que, s'il avait à recommencer, il ne repartirait sûrement pas du même pied. "Je le referai, mais avec une demi-douzaine d'actionnaires, une dizaine au plus, de façon à ce qu'ils soient plus intéressés, plus proches du projet. Parce que le principe de base d'une 3e chaîne, c'est qu'elle puisse concurrencer Radio-Canada, Télé-Métropole et Télé-Capitale; donc elle doit avoir les moyens."

Et ce sont ces moyens, précisément, qui ont fait défaut à Télé Inter-Cité. Nous verrons demain, alors que nous retracerons l'historique de cette 3e chaîne, à quelles difficultés financières s'est heurté le projet Télé Inter-Cité. Ce qui ressort de ces multiples péripéties, d'après M. Frank Delaney, c'est qu'il est aujourd'hui impossible d'opérer sans un "leader financier".

"Dans un projet de cette envergure qui vous ob-

lige à aller chercher des investissements de l'ordre de \$18 millions, il vous faut un actionnaire majoritaire. Sans quoi les milieux financiers n'ont pas confiance. C'est ce qui arrive avec Tricofil actuellement; c'est ce qui nous est arrivé. C'est pourquoi notre association avec le groupe Civitas était la seule solution possible."

L'attitude du CRTC

Mais cette association avec le groupe qui contrôle CJMS, et qui aurait converti Télé Inter-Cité en Télémutuel, n'a pas été acceptée par le CRTC. Ce refus, qui a été annoncé le 23 décembre dernier, laisse sceptique M. Delaney. Le CRTC tiendrait-il toujours à une 3e chaîne québécoise?

"Je sens bien qu'au CRTC, nous confiera M. Delaney, il y a beaucoup moins d'enthousiasme vis-à-vis le principe même d'une 3e chaîne au Québec. Pour le CRTC, à Ottawa, les problèmes sont nombreux. Il doit tenir compte de la situation économique canadienne et des mesures anti-inflationnistes du gouvernement fédéral. Il a également sur les bras un grand nombre de problèmes: celui des stations américaines, les difficultés de Global à Toronto, la chaîne française à Vancouver, CFVO à Hull, etc. Ce sont des problèmes d'inégale importance, mais qui accaparent néanmoins le CRTC. Et puis il y a Télé Inter-Cité; mais comme on n'a pas encore démarré, on ne leur cause pas de problème. Alors, il préférerait finalement qu'on ne commence jamais. Car à ce moment-là débiteraient les vrais problèmes."

Pour Frank Delaney, les sentiments des membres du CRTC par rapport à cette 3e chaîne ont évolué avec les années. "Au tout début, en 1972, les membres du Conseil avaient des doutes sur la nécessité d'une 3e chaîne. Mais l'intérêt suscité par cette possibilité les a finalement convaincus. Mais avec les difficultés rencontrées par Télé Inter-Cité, on les a vus à nouveau douter de la nécessité de cette 3e chaîne. Alors, il va très certainement s'établir un moratoire sur cette question pendant quelques années. Après, je ne sais pas, mais je ne pense pas que ce sera alors plus facile."

Une 3e chaîne: c'est nécessaire

Si Frank Delaney est obligé aujourd'hui d'abandon-

C'est terminé. Pour un temps, du moins, le Québec n'aura pas de 3e chaîne commerciale. Télé Inter-Cité, détentrice des permis, vient en effet de faire savoir à ses actionnaires que les chances d'implantation de cette nouvelle chaîne de télévision étaient "faibles, pour ne pas dire nulles."

Quant à M. Frank Delaney, président-directeur général de Télé Inter-Cité, il devait confirmer hier au JOUR lors d'une entrevue exclusive, qu'après trois ans d'effort et des dépenses qui s'élèvent aujourd'hui à \$700,000, il se trouvait obligé d'abandonner la partie. "Je ne veux pas poser un geste drastique en retournant tout de suite les licences d'exploitation au CRTC. J'attends, au cas où quelque chose se passerait qui me permettrait de relancer le projet. J'ai cependant peu d'espoir."

Sans amertume, il s'étonne néanmoins de l'attitude du CRTC qui lui a refusé, fin décembre, la permission de s'associer avec le groupe Civitas. Et Civitas ne veut pas participer au projet Télé Inter-Cité sans en prendre le contrôle. Dans ces conditions, il n'y aura pas de 3e chaîne qui prendra les ondes en septembre prochain. Et le CRTC ne semble maintenant pas trop en vouloir, nous dira M. Delaney.

ner ce projet, ce n'est donc pas parce qu'il n'y croit plus. "Je suis convaincu de sa nécessité, soulignera-t-il avec force. Ca me dépasse qu'on puisse mettre en doute ce besoin d'une nouvelle chaîne au Québec. Tout investissement dans le domaine culturel et artistique est nécessaire."

Et pourtant, il a dû informer ces derniers jours les nombreux actionnaires de Télé Inter-Cité qu'il est "maintenant d'avis que les chances d'implantation de la 3e chaîne de télévision sont plutôt faibles pour ne pas dire nulles à la lumière de toutes les circonstances connues actuellement". Et quand nous lui demandons de préciser si cela signifie de sa part l'abandon du projet, il répondra, un peu contraint, par l'affirmative.

"J'ai toujours les licences. Je pourrais peut-être les rendre au CRTC dans deux ou trois semaines. Sans trop d'espoir, je les garde au cas où quelqu'un m'arriverait avec une solution miracle. Après le refus du CRTC d'entériner notre association avec le groupe Civitas, je suis allé demander à ces derniers s'ils n'étaient pas intéressés à participer malgré tout au projet sans en prendre le contrôle. Ils ont refusé. Je vois mal un groupe financier quelconque consentir à posséder la majorité des actions sans vouloir en prendre le contrôle." Alors il n'y a pas d'issue pour M. Delaney, qui ne veut pas poser "de geste drastique" cependant en remettant dès maintenant les permis d'exploitation au CRTC.

L'aide du Québec?

Etant donné l'importance qu'aurait pris cette 3e

toutes les instances gouvernementales et financières au Québec. Les réponses n'étaient même pas négatives dans bien des cas; tous simplement il n'y en avait pas. Du côté du gouvernement, il était très difficile de savoir à qui s'adresser. Et quand je suis allé du côté des institutions financières, il faut bien reconnaître que pour eux le monde des communications reste un peu mystérieux. Ce n'est pas palpable; donc il refuse de s'engager sans garantie sérieuse. C'est pourquoi on avait besoin d'un "leader financier".

Et l'avenir de Delaney

Télé Inter-Cité n'existe donc pratiquement plus. Depuis quelques semaines cette compagnie n'a plus pour personnel que son président-directeur général et sa secrétaire. La télévision, c'est fini pour Frank Delaney. Du moins pour un certain temps. La radio l'accapatera à nouveau. Ses énergies il les dépensera à

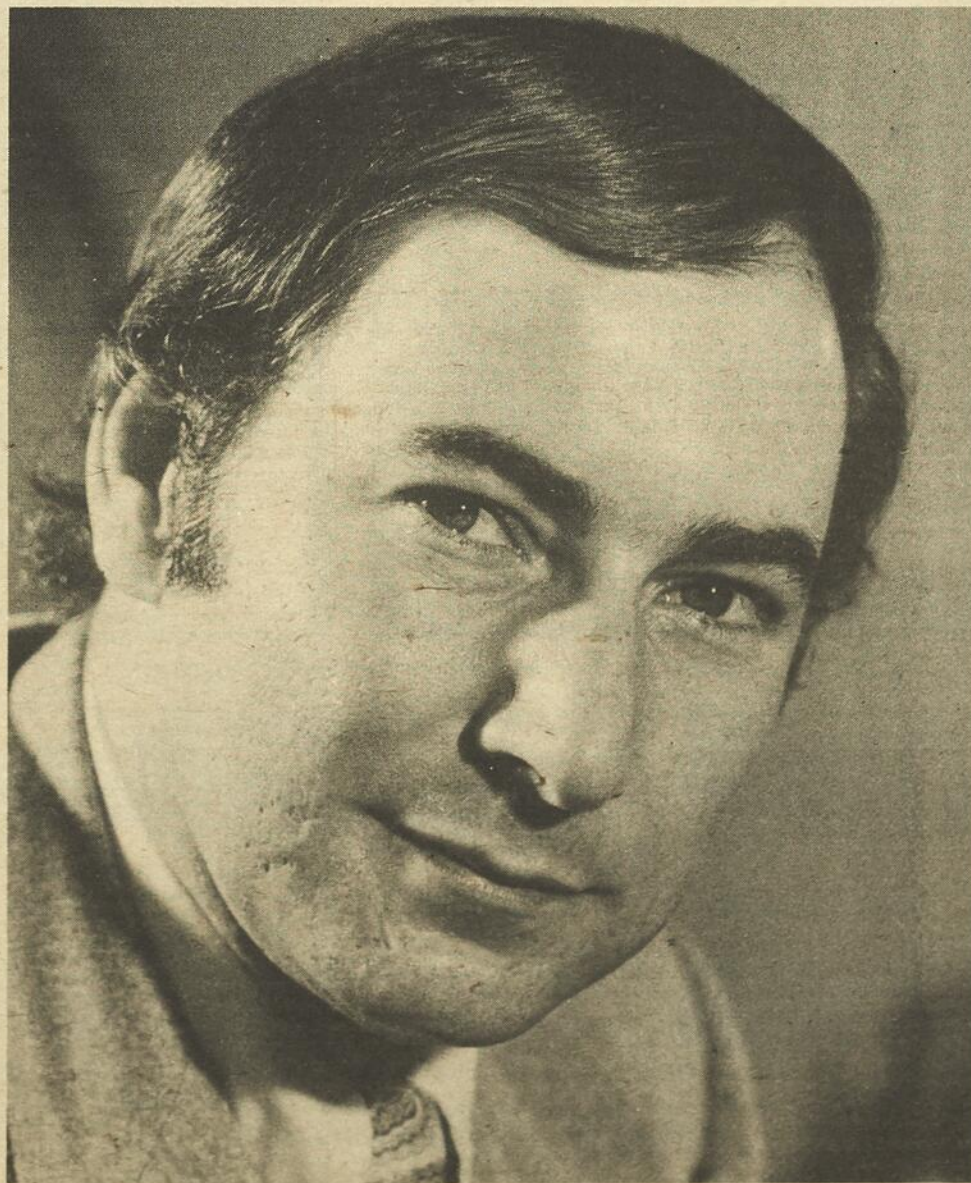
relancer Radio Inter-Cité, un secteur en pleine expansion, dira-t-il.

Pour ce jeune "entrepreneur", son aventure du côté de la 3e chaîne ne devrait pas lui porter ombre. "J'ai toujours été correct avec tout le monde. J'ai joué franc jeu et j'ai respecté les règles. J'ai donc gardé la confiance des milieux financiers, et ma crédibilité n'a pas été entamée par cette expérience."

"En trois ans, ajoute M. Delaney, de 300 à 400 personnes se sont trouvées reliées à ce projet. Personne n'a eu à se plaindre. Tout le monde savait à quoi il s'engageait. On est tous déçus, mais tous les efforts ont été faits. Il ne faut donc pas s'étonner si un grand nombre des actionnaires de Télé Inter-Cité ont indiqué être prêts à s'embarquer avec moi du côté de la radio.

Télé Inter-Cité n'est plus. Vive Radio Inter-Cité!

Demain: l'historique de la 3e chaîne



Frank Delaney

Argerich, Horne et Radu Lupu

Leitner dirige les 5 prochains concerts de l'OSM

par Gilbert Poulin

C'est le chef d'orchestre allemand *Ferdinand Leitner* qui a été invité à diriger les cinq prochains concerts de l'Orchestre symphonique de Montréal. Même s'il a déjà une longue carrière derrière lui — il est né en 1912 — Leitner reste pour la majorité des mélomanes un chef assez peu connu. En 1935, il travailla avec Fritz Busch au Festival de Glyndebourne. En 1947, il devint chef d'orchestre de l'Orchestre symphonique de Stuttgart. Il fut également chef d'orchestre et directeur d'opéra dans les maisons d'opéra de Hambourg, Munich et Stuttgart, et chef d'orchestre du répertoire allemand au Teatro Colon de Buenos Aires.

Leitner fit ses débuts en Amérique en 1969, avec le Saint Louis Symphony Orchestra et en 1971 il entreprit une série de nouvelles productions des opéras de la Tétralogie de Wagner pour

le Chicago Lyric Opera. Leitner a réalisé plusieurs enregistrements et les discophiles connaissent sûrement son intégrale des Concertos pour piano de Beethoven avec Wilhelm Kempff.

Pour ses débuts à Montréal, *Ferdinand Leitner* dirigera, ce soir et demain, à la Salle Wilfrid-Pelletier, la 9e Symphonie ("La Grande") de Schubert et l'Ouverture de "La Clemenza di Tito" de Mozart. A cette occasion, la pianiste argentine *Martha Argerich* jouera le 1er Concerto de Chopin. Lundi (le 23), Leitner sera au Forum pour diriger la 1ère Symphonie de Brahms. La soliste invitée à ce concert — le dernier de la saison, au Forum — sera la soprano *Marilyn Horne*, la célèbre Carmen de Bernstein, qui chantera des extraits de trois opéras de Rossini: "Di tanti palpiti" de Tancredi, "Assisa a pie d'un salice" d'Otello et "Cruda sorte" de L'Italiana in Algeri.

Enfin, mardi et mercredi prochains (les 24 et 25), Leitner sera de nouveau au pupitre, à Wilfrid-Pelletier. Il dirigera cette fois la 9e Symphonie de Bruckner (et non la 9e de Mahler comme il avait été annoncé). Le pianiste roumain *Radu Lupu* prètera alors son concours à l'OSM



Radu Lupu, pianiste

pour interpréter le 12e Concerto K. 414 de Mozart. Le concert du Forum commence à 20h et tous les autres à 20h30.

Docteur Miracle

Même si l'OSM sollicitera la meilleure part de l'attention des mélomanes au cours des jours qui viennent, trois autres concerts méritent d'être soulignés. D'abord vendredi (le 20, à 20h30) à Claude-Champagne, une soirée Bizet: "Le Docteur Miracle", un opéra-comique en un acte composé alors que Bizet n'avait pas 20 ans et la 1re Suite de l'Arlésienne. Avec *Céline Dussault*, *Paule Verschelden*, *Bruno Laplante*, *Paul Trépanier* et l'Orchestre de Radio-Canada sous la direction de *Jacques Beaudry*. C'est gratuit. Vendredi également, au Christ Church Cathedral (angle Sainte-Catherine et Université), un concert Bach, avec *Mario Duchesnes* (flûte), *Gyorgy*

Terebesi (violon) et *Gerald Wheeler* (clavecin). Et enfin, lundi prochain (le 23, à 20h30), à Wilfrid-Pelletier, le récital de *Jean-Pierre Rampal* et de *Robert Veyron-Lacroix*. Le programme comprendra des pages pour flûte et piano et Bartok, Beethoven, Copland, Donizetti, Martinu et Schumann.

Histoire de vous donner un avant goût de ce que sera la saison 76-77, voici, en terminant, la liste des interprètes qui se produiront en récital sous les auspices de Canadian Concerts and Artists: Ronald Turini, pianiste (4 octobre), Julian

Bream, guitariste (18 octobre), Isaac Stern, violoniste (1er novembre), Claudio Arrau, pianiste (29 novembre), Paul Badura-Skoda, pianiste (7 février), Abbey Simon, pianiste (21 février), Andres Segovia, guitariste (29 février), Igor Oistrakh, violoniste (21 mars) et Janina Fialkowska, pianiste (4 avril). Les billets pour cette série viennent tout juste d'être mis en vente.

SUCO

des coopérants dans le tiers-Monde

Le "spectacle Coutu" est annulé jusqu'à jeudi soir

A cause de la maladie de Jean Coutu, le Théâtre du Nouveau Monde a annulé les représentations de ce soir et de demain soir de "L'Empereur Jones" et des "Précieuses ridicules". Les abonnés peuvent obtenir de nouvelles réservations en s'adressant aux guichets du théâtre (861-0563) et les détenteurs de billets ont droit à un échange ou encore à un remboursement. Le TNM a bon espoir que les représentations de ces deux pièces, mises en scène et interprétées par Jean Coutu, pourront reprendre jeudi soir.

le publicite-club de montreal présente

le festival du film publicitaire

Les 14-15-16 et 18 fév. à la séance de 7 heures seulement

Une sélection des meilleurs films publicitaires produits dans le monde entier, gagnants du FESTIVAL DE VENISE 1975 et du FESTIVAL DE CANNES 1974

1248 BERNARD 277-4145

OUTREMONT

tnm 861 0563

soirée **MOLIÈRE O'NEILL**

à partir du 30 janvier mise en scène

jean coutu

l'empereur jones

jean coutu victor désy

les précieuses ridicules

jean coutu
nathalie naubert
angèle coutu
victor désy
bertrand gagnon

Jusqu'au 28 fév.

billets en vente \$ 2.50 à \$ 5.50
tarif dernière heure pour étudiants
âge d'or et jeunes travailleurs
semaine \$ 1.75 samedi 21 h \$ 2.25
tnm 84 ouest ste-catherine

Le Grand Cirque Ordinaire 19-20-21 FEVRIER 21h.30

Mademoiselle Marguerite
avec MONIQUE LEYRAC 26-27-28 FEVRIER 7h.30

SYLVAIN LELIÈVRE 6 MARS 7h.30

Le CAPITAINE NÔ Les FRÈRES BROTHERS
6 MARS à 10h.00 aussi

OUTREMONT 1248 BERNARD 277-3186
autobus 160 au métro Beaubien
commandes postales acceptées

Billets en vente à la librairie du cinéma (Une production BEAU BEC)

TOUS LES MARDIS 22 h. PERFORMANCE A CKVL-FM

langage et communication

COURS PRATIQUE D'ORTHOGRAPHE

secondaire 1 et secondaire 2

COURS PRATIQUE D'ORTHOGRAPHE

Par: Roland Pelchat, professeur de linguistique à l'Université du Québec à Montréal, Daniel Duprez et Michel Legris.

DES ÉDITIONS QUÉBÉCOISES À LA PORTÉ DES QUÉBÉCOIS disponibles dans toutes les bonnes librairies et publiées par: LES ÉDITIONS FRANCE-QUÉBEC INC.

3550 est, rue Rachel, Montréal. Tél.: 526-5951

UNE THÉRAPEUTIQUE DE LA FAUTE D'ORTHOGRAPHE

POUR LES ADULTES:

Désireux de corriger leurs déficiences de la langue parlée et écrite, utilisant ce petit livre, comme un guide pratique à consulter, soit dans le cadre d'un cours pour adultes, soit dans leurs travaux personnels.

POUR LES PROFESSEURS:

Pour chaque difficulté, l'élève est plongé dans un "bain orthographique", où il est amené à prononcer, écrire, transformer, distinguer, rassembler, reconstruire des dizaines de mots.

Circulaires informatives disponibles sur demande.

Prix suggéré: \$3.95

par Bruno Dostie

Cinq Kébec Disc

Après "Longue distance", de Charlebois, qui vient d'être lancé, la nouvelle compagnie de Guy Latraverse, Kébec Disc, annonce cinq autres lancements d'ici le printemps. Fabienne Thibeault le 29 février, Jean Lapointe (l'ex-Jérolas) le 8 mars, le groupe Pol-len le 10 mars, "Mon premier show", un album double enregistré au Maisonneuve, pour Diane Dufresne. Ce dernier pour la première semaine d'avril, et pour la fin avril, encore un album double avec "Ce matin un homme", le spectacle de Claude Léveillé au Maisonneuve.

Absence amère chez Kébec Disc

Et si l'on demande au directeur de Kébec Disc, Gilles Talbot, s'il y a encore autre chose à venir, il répond: "Il devait y avoir Harmonium..."

Dès la parution de ma nouvelle sur la signature du nouveau contrat de ce groupe avec Columbia-CBS, la semaine dernière, Gilles Talbot me téléphonait pour me dire que mon article était mal fondé. Selon lui en effet, une entente verbale était déjà intervenue entre Kébec Disc et Harmonium qui offrait les mêmes avantages au groupe. Il est donc faux, toujours selon Talbot, de dire qu'Harmonium est allé au plus offrant. Et d'entraîner en disant que c'est une autre "richesse naturelle québécoise" qui tombe aux mains d'une multinationale avant de suggérer, sur la base d'une coïncidence entre le refus de Beau Dommage de faire le Maisonneuve avec Kébec Spec et cette rebuffade d'Harmonium qu'il y a une hostilité incompréhensible des nouveaux groupes à l'endroit du groupe Latraverse. A cela, le gérant d'Harmonium Paul Hébert répond: "Il n'y a aucun complot. On a refusé London et WEA également, y viendront pas casser mes vitres pour autant. Je comprends pas leur réaction. Kébec Disc, c'est quoi? Pourquoi pas Harmonium Disc ou Beau Bec Disc? C'est rien. Ils vont avoir une dizaine d'artistes et pas de monde pour s'en occuper ni de capitaux. On est allé chez Columbia parce qu'ils vont mettre quelqu'un à plein temps sur nous et parce que les chances de percée à l'extérieur du Québec sont meilleures là... Et Gilles Talbot de rétorquer: "Kébec Disc vient de signer une entente avec RCA qui s'engage à diffuser un quart de million de nos longs jeux en Europe..." En perspective donc, vif débat sur les multinationales!

D'autres disques dont Sedlitz

Notons que Sylvain Lelièvre, qui fera l'Outremont le 6 mars et qui nous donnait le long jeu "Petit matin" (étiquette Le Nordet) en 1975, lance sur 45 tours "La Badloque" et "Drôle de pays". Sachons que le premier album solo du Gros Pierre, "Extraordinaire", dont je vous annonçais la prochaine parution sur RCA il y a deux semaines, est effectivement paru. Et à venir, le premier long jeu de Sedlitz, un groupe de la ville de Québec qui a travaillé aux Studios Marko en janvier en vue d'un disque qui doit paraître en mars.

Ginette entre Distel et Michel Fugain

Sacha Distel est arrivé à Montréal hier en vue des spectacles qu'il présentera à Wilfrid-Pelletier du 19 au 22 février, et en tournée à travers la province ensuite. Et déjà, on annonce Michel Fugain et son Big Bazar, à Wilfrid-Pelletier toujours, mais du 31 mai au 14 juin...bonne St-Jean! Et puisqu'on en parle, la grande dame de la St-Jean, pas Lise, Ginette Reno, qui est à Wilfrid-Pelletier bientôt, pour 17 fois 3,000 sièges, soit 51,000, eh bien elle établit des records de vente. Je la rencontre demain et je vous la présente la semaine prochaine.

les choix du jour

Télévision

L'âge de la parole (R.Q.) à 20h: Les dictionnaires québécois. Participants: Louis-Alexandre Bélisle, auteur du dictionnaire Bélisle, et Marcel Juneau, linguiste. Le 60 (R.C.) à 21h30: Le recyclage des déchets. Qu'est-ce qui ne va pas entre le Québec et le Parti conservateur? Tricofil, un an après. Festival Jane Fonda (T.M.) à 23h15: "Les félins". Comédie policière réalisée par René Clément, avec Jane Fonda, Alain Delon et Lola Alright. Poursuivi par les hommes de mains d'un gangster, un homme se réfugie dans une asile de clochards où il est remarqué par deux Américaines qui l'engagent

comme chauffeur. (E.U. 1964).

Radio

Présent, édition québécoise (CBF 690) à 9h05: Le rapport du Comité d'étude sur la réadaptation des enfants et adolescents placés au centre d'accueil. Québec en action (CKVL) à 15h: Le Canada est-il vraiment un pays indépendant au plan constitutionnel? Invité: Jacques-Yvan Morin, chef de l'opposition officielle à l'Assemblée nationale. Référendum 76 (CKVL-FM) à 22h: Robert Charlebois.

Variétés

Suzanne Garceau Off Broadway au Patriote...Renée Claude à L'Evêché de l'Hôtel



"Dusseldorf équilibre urbain" de Michel Régner à Ciné-participation à midi et à 20 heures aujourd'hui au 550, Sherbrooke ouest. L'entrée est libre.

Quand le temps corrompt la chair... Pour Tous

Le jardin qui bascule

un film de Guy Gilles

DELPHINE SEYRIG
JEANNE MOREAU
PATRICK JOUANE

cinemas **LE PARISIEN 5**
480 Ste CATHERINE 0 866-3856

UN SUCCES SANS PRÉCÉDENT!
85.000 SPECTATEURS EN 5 JOURS ET LA PRESSE MONDIALE CONSACRENT ROBERT CHARLEBOIS VEDETTE INTERNATIONALE...

PIERRE DAVID présente UNE SÉLECTION DES FILMS MUTUELS

SAMEDI REPRÉSENTATION SUPPLÉMENTAIRE à 11:45 P.M. aux BERRI-VILLERAY-MERCIER

RAFRAN CINEMATOGRAFICA et SERGIO LEONE présentent

TERENCE HILL
ROBERT CHARLEBOIS
dans
UN GÉNIE 2 ASSOCIÉS UNE CLOCHE
mus en scène par DAMIANO DAMIANI
musique de ENNIO MORRICONE

POUR TOUS

HORAIRE: BERRI-MERCIER-VILLERAY
12.30 - 2.30 - 4.40 - 7.15 - 9.30
VERDUN: SEM.: 7.00 - 9.10
SAM-DIM: 12.30 - 2.30 - 4.40 - 7.15 - 9.30

aussi: sujet court en soirée "PORTRAIT DE FEMME, MONIQUE PROULX" un film de Robert Ménard

BERRI ST-DENIS, STE-CATHERINE 288-2115	MERCIER STE-CATHERINE-PIE-IX 255-6224				
VILLERAY ST-DENIS JARRY 388-5577	VERDUN 3841 WELLINGTON 768-2092				
ST-JEAN Capitol	ST-JEROME Rez	JOLIETTE Joliette	VALLEYFIELD Paris	ST-HYACINTHE Maska	
TERREBONNE Terrebonne	GRANBY Las Galeries	STE-THÉRÈSE George	VARENNES Varenes	QUÉBEC Frontenac	DRUMMONDVILLE Drummond

Nelson. Renée Claude est accompagnée de deux guitaristes (guitare acoustique), Michel Robidoux et Michel LeFrançois...Yvon Deschamps poursuit sa carrière au Théâtre Maisonneuve.

et sur son influence culturelle et idéologique. Ce débat traitera également de la place qu'occupe la publicité réalisée au Québec par rapport à celle qui y est importée et traduite. A la Cinémathèque québécoise, à 19h30: Hollywood Cartoons; et à 21h30: Les assassins sont parmi nous du réalisateur est-allemand Wolfgang Staudte, premier film d'une rétrospective sur le cinéma d'Allemagne de l'Est.

Cinéma

A l'Outremont, ce soir, à 19 heures: un choix de commerciaux québécois. Suivra un débat sur les valeurs que charrie la publicité filmée

Françoise Chartrand présente

CATHERINE LARA

mar. 9 mars 20h30

Billets: \$4.50 - \$5.50 - \$6.50

THÉÂTRE MAISONNEUVE PLACE DES ARTS
GUICHETS DE 12h à 21h BOX OFFICE FROM 12h to 21h

Bergman-Mozart

UN CHEF-D'OEUVRE

La Flûte Enchantée

un film d'INGMAR BERGMAN

Bientôt au Cinéma VILLERAY

le conseil québécois pour la diffusion du cinéma présente

la série CINÉ-RENCONTRES tous les MARDI en février, mars et avril à l'affiche au cinéma OUTREMONT

CE SOIR: à 7 heures seulement

70 minutes de FILMS PUBLICITAIRES QUÉBÉCOIS

Débat: Des commerciaux québécois... meilleurs ou plus efficaces? Invités: Denis Héroux, cinéaste; André Allard, Président de l'agence Allard Le Siège; Nardo Castillo, des Productions du Verseau; Serge Proulx, professeur à l'UQUAM

À VENIR:

mardi 24 février: films: JEUNESSE ANNÉE ZÉRO de Louis Portugais LES VAUTOURS de Jean-Claude Labrecque débat: Grande noirceur et révolution tranquille: les revers d'une même médaille

mardi 2 mars: films: 70 minutes de FILMS D'ANIMATION québécois et étrangers débat: Des "arts z artistiques" et des petits bonhommes... inoffensifs

mardi 9 mars: films: VOICI LE CANADA de Tony Lanuzzi UN MINISTÈRE À VOTRE SERVICE d'Alain Godon IL N'Y A PAS D'OUBLI (3e partie) de Jorge Fajardo débat: L'immigration: des promesses à la réalité...

mardi 16 mars: films: LA PLUS BELLE VIE DU MONDE de Claude Grenier ALCOO de Louis Daviault débat: A propos des clochards: "A quoi sert de filmer les déchets de la société" (quelqu'un de haut placé)

mardi 23 mars: film: DEUX FEMMES EN OR de Claude Fournier débat: Autopsie d'un succès inégalé

mardi 30 mars: film: NTESI NANA SHEPEN/ON DISAIT QUE C'ÉTAIT NOTRE TERRE (3e et 4e parties) d'Arthur Lamothe débat: Sommes-nous complices d'un génocide?

mardi 6 avril: films: GOLDEN GLOVES, LA LUTTE, PATTES MOUILLÉES, 60 CYCLES, VOLLEY-BALL, C'EST PAS CHINOIS, L'ÉTÉ D'AVANT débat: Points de vue des cinéastes québécois sur le sport

mardi 13 avril: film: LA MAISON QUI EMPÊCHE DE VOIR LA VILLE de Michel Audy débat: D'où vient et où va le cinéma régional?

mardi 20 avril: film: LE GARS DES VUES ou "C'est arrangé avec" de Jean-Pierre Lefebvre débat: Le cinéma en question

mardi 27 avril: films: LE RETOUR DE L'IMMACULÉE CONCEPTION et NIGHT CAP d'André Forcier débat: La conscience critique: deux étapes d'un processus

mardi 4 mai: film: LA ROUTE DE LA VIOLENCE de Jonathan Caplan débat: Le cinéma anti-syndical québécois

LES INVITÉS: Jean-Claude Labrecque, Jorge Fajardo, Pierre Hébert, Yves Leclerc, Claude Grenier, Louis Daviault, Claude Fournier, Gerald Godin, Arthur Lamothe, Jean-Pierre Lefebvre, Michel Audy et plusieurs autres

OUTREMONT 1248 BERNARD 277-4145

le mardi 17 février 1976, LE JOUR 29

A L'AFFICHE AUJOURD'HUI

Cinéma

ARLEQUIN: 1004 Ste-Catherine 288-2943 "Shampooing": 2.15, 5.50, 9.25 "Scandale à Rome": 12.40, 4.10, 7.45.

ATWATER 1: Plaza Alexis Nihon (Niveau du métro) 935-4246. "Killer Force": 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10.

ATWATER II: Plaza Alexis Nihon (étage mode) 935-3313 Swept Away": 7.10, 9.10, jeudi, vend., sam. & dim: 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10.

AVENUE: 1224 Greene Ave., Westmount 937-2747. "Dog Day Afternoon": 12.15, 2.30, 4.45, 7.05, 9.30.

BEAVER: 5117 avenue du Parc 844-1933. "Anomalies" et "Sinthia".

BERRI: 1280 St-Denis, 878-2424. "Un génie, deux associés, une cloche": 12.30, 2.30, 4.40, 7.15, 9.30 samedi, dernier spectacle à 11.45.

CHAMPLAIN: 1815 Ste-Catherine est. "Les dents de la mer": 12.10, 2.20, 4.50, 7.10, 9.35.

CHATEAU 1: 6956 St-Denis, 271-4400. "Trahison se paie cash" et "Les durs".

CHATEAU 2: 6950 St-Denis, 271-4400. "Ilsa, gardienne du harem des rois du pétrole": 2.50, 6.10, 9.25 "Kara tigresse aux mains d'acier": 1.20, 4.35, 7.50.

CHEVALIER: 1590 rue St-Denis, 845-3222. "L'important c'est d'aimer": 12.10, 2.30, 4.45, 7.10, 9.35.

CINEMA COTE ST-LUC: 7017, Côte St-Luc, 486-9111. "Love and Death": 2.00, 5.15, 8.40 "Under covers Hero": 3.25, 7.00, 10.05 Vend. et sam.: "The Lords of Flatbush" minuit.

CINEMA 7e ART: 3180 Bélanger est, 722-0302. "Que la fête commence": 7.30, sam.: 7.30, dim.: 3.15, 7.30. "La grande bourgeoisie": 9.35, sam.: 5.25, 9.35 dim.: 1.15, 5.25, 9.35.

CINEMA LE PIERROT: 1590 St-Denis, 845-3222. "Pour le meilleur et pour le pire": 12.30, 2.45, 5.00, 7.15, 9.30.

CLAREMONT: 5038 Sherbrooke ouest, 486-7395 "American Graffiti": 1.00, 3.05, 5.05, 7.10, 9.15.

CRÉMAZIE: 8610 St-Denis, 388-4210. "Le crime de l'Orient-Express": 7.15, 9.30 sam. & dim: 12.15, 2.30, 4.55, 7.15, 9.30.

DAUPHIN: (Renoir) 2396 E. Beaubien, 721-6060. "Le chat et la souris": 7.30, 9.30, samedi et dim: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

DAUPHIN: (McLaren) 2396 E. Beaubien, 721-6060. "Le vieux fusil": 7.15, 9.15 sam. & dim.: 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15.

ELYSÉE: 35 Milton, 842-6053. Salle Renais: "Violence et Passion": 7.30, 9.30 sam. & dim.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 10.00 (sam) et 9.30 (dim.)

Salle Eisenstein: "Vérités et mensonges": 7.30, 9.30 sam. & dim.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 10.00, dim. dernier spectacle à 9.30.

LAVAL: 1600 Le Corbusier, 688-8200. Salle 1: "Trahison se paie cash" et "Plein la gueule". Salle 2: "Les demoiselles à péage" et "Les hommes de joie". Salle 3: "Américain Graffiti" (s.t. français): 7.05, 9.10, sam. et

dim: 1.00, 3.00, 5.05, 7.05, 9.10. Salle 4: "Le sexe qui parle" et "Avortement clandestin". Salle 5: "Histoire d'Adèle H": 6.00, 7.50, 9.40 sam. et dim: 12.30, 2.20, 4.10, 6.00, 7.50, 9.40, sam. dernier spectacle: 11.25.

KENT: 100 Sherbrooke O. 489-9707. "Blackbeard's Ghost": 1.15, 3.10, 5.05, 7.05, 9.00.

MAJESTIC: 3166 Henri-Bourassa est, 381-6116. "Mandigo": 9.20, sam.: 3.10, 9.20, dim: 1.00, 5.10, 9.20 "Un justicier dans la ville": 7.30, sam.: 7.30, dim: 3.20, 7.30.

MERCIER: 4260 Ste-Catherine, 255-6224. "Un génie, deux associés, une cloche": 12.30, 2.30, 4.40, 7.15, 9.30 samedi, dernier spectacle à 11.45.

MONKLAND: 5505 ave Monkland, 484-3570. "3 Days of the Condor": 1.10, 5.05, 9.15 "Mahogany": 3.10, 7.20.

OUTREMONT: 1248 ouest rue Bernard 277-4145. Mardi: Soirée-rencontre: Films publicitaires québécois: 7.00 Mercredi: "Festival du film publicitaire": 7.00 "Nashville": 9.15.

PALACE: 698 Ste-Catherine ouest, 866-6991 "Framed": 1.05, 3.05, 5.05, 7.05, 9.05.

PAPINEAU 1: 4519 Papineau, 521-6853 "Le baiser": 2.10, 5.45, 9.20, "Réves érotiques": 12.45, 4.15, 7.50.

PAPINEAU 2: "Frankenstein Junior" et "Le flic ricaneant".

PARISIEN 1: 480 Ste-Catherine ouest, 861-2697. "Histoire d'Adèle H": 1.40, 3.40, 5.40, 7.40, 9.40, Sam. dernier spectacle: 11.35.

PARISIEN 2: "Cooley High": 12.50, 3.00, 5.10, 7.20, 9.30 sam. dernier spectacle: 11.35.

PARISIEN 3: "Le jardin qui bascule": 12.55, 3.00, 5.05, 7.05, 9.10 sam. dernier spectacle: 11.10.

PARISIEN 4: "American Graffiti": 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20, sam. dernier spectacle à 11.15.

PARISIEN 5: "Story of O": 12.40, 2.45, 4.50, 6.55, 9.00. Samedi dernier spectacle à 11.00.

PLACE DU CANADA: Entrée via Hôtel Château Champlain, 861-4595. "Carry On Behind": 7.15, 9.15 sam. & dim: 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15.

PLACE VILLE-MARIE GRAND: 777 Dorchester O. 866-2655. "One Flew Over The Cuckoo's Nest": 12.05, 2.20, 4.40, 7.05, 9.30.

PLACE VILLE-MARIE PETIT: 777 Dorchester O. 866-2644. "Dog Day Afternoon": 1.10, 3.35, 6.00, 8.30.

PUSSYCAT: 4015 boul. St-Laurent, 845-5215. "A Time to Love": 12.00, 2.50, 5.40, 8.30 "This Baby is Yours": 1.20, 4.10, 7.00, 10.00.

RIVOLI 1, 6906 St-Denis, 277-4129. "Réincarnation de Peter Proud": 1.20, 5.10, 9.00. "Les gagnants": 3.20, 7.10.

SEVILLE: 2155 Ste-Catherine ouest, 932-1139. "Lies my Father Told me": 1.25, 3.25, 5.20, 7.20, 9.15.

SNOWDON: 5225 Décarie, 482-1322. "Man Who Would Be King": 12.30, 2.40, 4.50, 7.00, 9.25.

ST-DENIS: 1594 rue St-Denis. "Les insectes de feu": 2.00, 6.00, 10.00. "Nevada Smith": 12.00, 4.00, 8.00.

VAN HORNE: 6150 Côte-des-Neiges, 731-8423. "Arthur Rubinstein, Love of Life": 1.00, 2.40, 4.20, 6.00, 7.40, 9.20.

VERDUN: 3841 rue Wellington, 768-2092. "Un génie, deux associés, une cloche": 7.00, 9.10 sam & dim: 12.30, 2.30, 4.40, 7.15, 9.30.

VENDOME: Place Victoria 878-1451. "Tower of Love" et "Sinful Bed".

VIDEOGRAPHE: 1604 rue St-Denis, 842-9786. "C'est pas un cadeau" de Tahami Rashed. Tous les soirs à 8h. Entrée libre. Jusqu'au 20 février.

VILLERAY: 8042 St-Denis, 388-5577. "Un génie, deux associés, une cloche": 12.30, 2.30, 4.40, 7.15, 9.30, samedi dernier spectacle à 11.45.

WESTMOUNT SQUARE: 1, Westmount Square, 931-2477. "Sunshine Boy": 1.10, 3.05, 5.00, 7.00, 9.05.

CINÉ AHUNSTIC: (Auditorium du Cegep) 9155 St-Hubert. Mardi le 17 février: "Playtime" de Jacques Tati: 3.30, 7.00 et 9.30.

CAMPUS LOYOLA: Auditorium F.C. Smith, 7141 rue Sherbrooke ouest. Mercredi le 18 février: "Hiroshima, mon amour" d'Alain Renais: 7.00, "Que la bête meure" de Claude Chabrol: 8.45.

CENTRE COMMUNAUTAIRE ST-JUSTIN: 5025 rue Joffre, 353-2379. Ciné-participation présente, le 17 février: "Le monde de l'enfant" (5 films) à 8.00 Entrée libre.

CINEMAONF: 550 rue Sherbrooke ouest 333-3347. Mardi le 17 février: "Dusseldorf équilibre urbain", à midi et 8h. Entrée libre.

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: 1455 boul. de Maisonneuve, 879-4349: Mardi: "Aparajito" (1956): 8.30 Mercredi: Relâche.

CINEMATHEQUE QUEBÉCOISE: 1700 rue St-Denis, 844-8734. Mardi: "Hollywood Cartoons" (12 courts métrages): 7.30 "Les assassins sont parmi nous" de Wolfgang Staudte (all. 1946): 9.30.

CINE CAMPUS UQAM: 1301 rue Sherbrooke, 282-7083 (auditorium du Pavillon Lafontaine) Mercredi, le 18 février: "Texas Chainsaw Massacre": à 8.30.

CENTRE CULTUREL DE L'UNIVERSITE DE SHERBROOKE (salle Maurice O'Bready) 565-5445 Dimanche le 22 février: "Le secret de la Licorne" et "Le trésor de Rackham le Rouge": 2.00.

BIBLIOTHEQUE NATIONALE: 1700 rue St-Denis, Dimanche et lundi (22 et 23 février) "Ladies and Gentlemen": Reynald Bouchard.

QUAT'SOUS: 100 est, avenue des Pins, 845-7277. "Jeudi soir en pleine face" de Michel Beaulieu, par la troupe "La Manufacture", (Louise Gamache et Christiane Raymond) mise en scène de Claude Maher. Du mardi

au dimanche à 20h. Jusqu'au 21 février.

THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE: 84 ouest, rue Ste-Catherine, 861-0563. "L'empereur Jones", d'Eugene O'Neill et "Les précieuses ridicules" de Molière, mise en scène et rôle principal: Jean Coutu. Sur semaine, à 20h. samedi: 17.00 et 21.00 et dim: 19.00. Relâche le lundi. Jusqu'au 21 février.

NOUVELLE COMPAGNIE THÉÂTRALE: 1200 rue Bleury, 866-1964. "Pique nique en campagne" de Arrabal et "Le cosmoteur agricole" de Obaldia. Lundi: 19.30, mardi et mercredi: 14.30, jeudi et vendredi: 19.30 samedi: 20.30 Jusqu'au 3 mars.

LE PATRIOTE-EN-HAUT: 1474 rue Ste-Catherine, 523-1131. "La coupe Stainless" de Jean Barbeau, mise en scène d'Yvan Ponton, avec Michel Forget, Pierre Labelle, Yves Corbeil, Monique Joly et Francine Ruel à 20h. Relâche le lundi.

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI: 1297 rue Papineau, 523-1211. "Le Club Frank Eros" Robidoux" par le Théâtre en couleur (Normand Chouinard, Marie-Hélène Gagnon, Rémi Girard et P. Houly, Jean-Guy et L. Munger) mise en scène de Guillermo de Andrea. Tous les soirs à 20h 30. Relâche le lundi. Jusqu'au 22 février.

THÉÂTRE PORT-ROYAL: (Place des Arts). Une production de la Compagnie Jean Duceppe: "Les violains" comédie d'André Gille, d'après Ruzante, avec Luc Durand, Andrée Boucher, Denise Proulx, Jean-Louis Paris, Claude Gai et plusieurs autres. Du mardi au dimanche, à 20h30.

CENTRE D'ESSAI DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL: 2332 Edouard Montpetit (métro Laurier autobus 51) "Les Pichous" présentent: "Les mûres de Pierre" d'Yves Sauvageau, mise en scène de Gilbert Lepage. Les jeudi, vend. sam. & dim. à 20.30. Jusqu'au 29 février.

OUTREMONT: 1248 rue Bernard ouest, 277-3186. Jeudi, vendredi et samedi: Le Grand Cirque Ordinaire présente "La stepette impossible", à 21.30.

CASANOUS: 485 Sherbrooke ouest, 844-3691 Tous les mercredis à 22.00: "Place aux poètes" avec Janou St-Denis.

EVECHE, Place Jacques-Cartier, 861-5731. "Renée Claude", à 21.30 et 23.30.

CAFE CAMPUS: 3315 de la Reine-Marie 735-1259. Lundi le 23 février: "Chiliwack".

LE PATRIOTE: 1474 rue Ste-Catherine, 523-1131. "Suzanne Garceau Off Broadway".

VALENTIN: 291 rue Mont-Royal ouest, 849-1371. Relâche.

CEGEP DE ROUYN: "Sloche" à 20.00.

CHEZ CLAIRETTE: 50 rue St-Jacques ouest, 843-7775. Relâche.

GRAND SALON DU DOMAINE MASCOUÉ: (Boîte de Marc Hamilton) 3537 St-Pierre, 474-0314. De jeudi à dimanche:

"Morse Code": à 23h. et 1h.30.

CAFÉ LA CHACONNE, 338 rue Ontario, 524-5243. Relâche.

L'ATRE: 4461 rue St-Denis. Relâche.

LA CAVE, 473 rue du Portage, Mont-Laurier (819) 623-1881. Vendredi et samedi: "Serge Langlois", chansonnier, à 22h. et minuit. Entrée: \$1.50.

LA CROUTE: 191 St-Paul ouest, 843-7444. De mercredi à dimanche: "Le Rêve du diable", (musique traditionnelle) à 21.30 Entrée: \$1.50.

LA PORTUGAISE: 856 est, rue Ste-Catherine, 844-3492. Souper-spectacle dansant. Tous les soirs: "Germano Rocha" et l'accordéoniste "Matéus". Cette fin de semaine: "Nicky Verrière".

PLACE DES ARTS: (Théâtre Maisonneuve) Du 17 au 22 février: "Yvon Deschamps".

PLACE DES ARTS: (Salle Wilfrid Pelletier). Mardi et mercredi: L'Orchestre Symphonique de Montréal au pupitre: "Ferdinand Leitner", soliste: "Martha Argerich", pianiste, à 20.30. De jeudi à dimanche: "Sacha Distel" à 20.30.

CAFÉ DU PORT: 356 Berri, 845-8765. Jeudi: "Les Joyeux Sans coeur" vendredi et samedi: "Gwenaël et Odile" (chansons bretonnes).

PALAIS MONTCALM: de Québec, 681-0237. Les 17 et 18 février: "L'Orchestre et les chœurs de l'Opéra Don Pasquale, sous la direction de Charles Dumas.

Télévision

7 10 30 Pour vous mesdames
12 The community
●10.15
2 (9) (11) 13 Minute Moutoute!
●10.25
12 Take kerr
●10.30
2 (9) (11) 13 Conseil-Express
4 Pour vous mesdames
56 Mr. Dressup - Enfant
12 McGowan and Co. - Magazine
●11.00
2 (9) (11) 13 Les recettes de Juliette - Juliette cuisine pour Yvette Brind'Amour un faisain à la choucroute.
4 Bonjour comment ça va?
5 6 Sesame street
12 The Joyce Davidson show
30 A la bonne heure
●11.30
2 (11) Images du Canada - Début.
4 Dessins animés
(9) 13 Rue principale
12 The art of cooking
●11.45
4 La météo
7 10 Les p'tits bonshommes - Dessins animés
30 TV Bingo
●11.50
4 Les informations
●12.00
2 (11) Les enfants de l'archipel
4 De tout de tous
5 6 The Bob McLean show - Variétés
7 Informa 7
12 The Flintstones
30 A la bonne heure
●12.20
10 Le 10 vous informe
●12.30

Variétés

2 (9) (11) 13 Les Coque-luches - Variétés.
7 10 30 Les Tannants - Variétés
12 Matinee with George Balcan - "Shootout", E.U. 1971. Wester, de H. Hathaway avec Gregory Peck, Dawn Lyn et Robert F. Lyons.
●12.55
5 6 News
●1.00
4 Les Tannants - Variétés.
5 Movie Time - "The Weapon", G.B. 1957. Drame policier de V. Guest avec Steve Cochran, Elizabeth Scott et Jon Whiteley.
6 Mary Hartman, Mary Hartman
●1.30
2 (9)(11) 13 Le téléjournal
6 The Larry Solway show
7 Pourquoi pas? - Magazine
10 A votre service
17 Émissions du ministère de l'éducation - Parlons français II-III-I.
30 Pour vous mesdames
●1.35
2 (9) (11) 13 Femme d'aujourd'hui - La mode rétro.
●2.00
4 Cinéma - "La millième fenêtre". Fr. 1960. Comédie satirique de R. Ménéguez avec Pierre Fresnay, Jean-Louis Trintignant et Barbara Lass.
●2.15
7 10 Cinéma-mardi - "Qu'est-ce qui fait courir les crocodiles?". Fr. 1970. Comédie de J. Poitrenaud avec Michel Serrault, Francis Blanche et Colette Castel.
17 Les oraliens
●2.30
2 (9) (11) 13 Cinéma - "L'impossible monsieur Pipelet", Fr. 1955. Comédie de A. Hunebelle avec Michel Simon, Gaby Morlay et Etchika Choureau.
5 6 The Edge of night - Téléroman
12 What's the good word - jeu.
17 Les 100 tours de centour
●2.45
17 Autonomie
●3.00
5 6 Take Thirty
12 Another world - téléroman.
17 L'évolution de l'homme
●3.15
30 TV Bingo
●3.30
4 Dessins animés
5 6 Celebrity cooks
30 Dessins animés
●4.00
2 (9) (11) 13 Bobino - Enfant
4 Le sac "décolle"
5 6 Forest Rangers
7 10 30 Fusée XL-5
12 Celebrity dominoes - Jeu.
17 Dans la tête des hommes
●4.30
2 (9) (11) 13 Le grenier
5 6 The electric company
7 10 Patofville - Enfant
12 Definition - Jeu
17 Ce coin de pays
●4.45
30 TV Bingo
●5.00
2 (11) Daniel Boone - Aventure
4 Sam Cade
5 6 Just for fun
7 10 Le Justicier - Western
●5.30
(9) 13 Cinéma de 5 heures - "Texas", E.U. 1941.

2 CBFT Montréal (R.-C.)
4 CFCM Québec (TVA)
5 CKMI Québec (CBC)
6 CBMT Montréal (CBC)
7 BHLT-TV Sherbrooke (TVA)
9 CKSH-TV Sherbrooke (R.-C.)
10 CFTM-TV Montréal (TVA)
11 CBVT Québec (R.-C.)
12 CFCF-TV Montréal (CTV)
13 CKCM-TV Trois-Rivières (Ind.)
17 CIVM-TV (UHF) Montréal (R.-Q.)
30 CFVO (UHF) Hull (TVA)

Tous les communiqués doivent parvenir au plus tard le mercredi, à l'attention de Katou, 387 Lebeau, 331-8961, poste 66.

Western de G. Marshall avec Glenn Ford, William Holden et Claire Trevor.
12 It's your move - Jeu
17 Histoire sur le vif
30 Les sentinelles de l'air
●5.30
5 6 The Partridge family
12 The New price is right - Jeu
●5.55
4 La météo
●6.00
2 (11) Ce soir - Information
4 7 10 30 Parle, parle, jase, jase...
5 Around the city with Bob
6 The Honey Mooners
12 Pulse - Information
17 Rythmes de Roumanie et de Bulgarie
●6.30
5 6 The city at six
(11) Nouvelles locales
17 Les marmittons
●6.40
(11) Nouvelles du sport
●6.45
(11) Régional 03
●7.00
2 Le monde merveilleux de Disney - "Le ciel est grand-père" E.U. 1975. Comédie dramatique de T. Leitch avec Pat O'Brien, Ike Eisenmann et Lloyd Nolan.
4 Aujourd'hui le 17 février
7 Juke Box - Variétés
12 The Bobby Vinton show
10 Le 10 vous informe
13 Le 13 vous informe
17 Un p'tit coup de coeur
30 Le Quotidien - Information
●7.30
4 7 10 30 Hawaii 5-0
5 6 Celebration
12 The Bionic Woman
(9) 13 Jinny - Comédie
(11) Sport détente
17 Si on s'y mettait
●8.00
2 (9) (11) 13 La p'tite semaine
5 6 Happy days
17 L'âge de la parole
●8.30
2 (11) 13 Vedette en direct - en vedette Denise Parent et Claude Corbeil.
4 7 10 30 Symphonien
5 6 This is the Law
12 John Allan Cameron
(9) Robinson suisse
17 Télé-ressources
●9.00
2 (9) (11) 13 Rue des Pignons - Téléroman de Mia Morisset.
4 7 10 Les arpens verts
5 6 The fifth estate
12 The Rookies Policier
30 Mannix,
●9.30
2 (9) (11) 13 Le 60
4 Mission Impossible
7 10 Les Incorruptibles

17 La vie qu'on mène à l'assemblée nationale
●10.00
12 Switch - Policier
5 6 City of Angels
30 Les Arpens Verts
●10.30
2 (9) (11) 13 Le Téléjournal
4 7 10 30 Les nouvelles TVA
●10.50
2 (9)(11) 13 Nouvelles du sport
13 Le 13 vous informe
●11.00
2 (11) Rencontres
4 La météo
5 6 The National
7 Informa 7
(9) Ce soir "Sur la piste des Apaches". E.U. 1965. Western de R.G. Springsteen avec Rory Calhoun, John Russell et Lon Chaney.
10 La couleur du temps
13 Cinéma - "La loi des Hors-la-loi". E.U. 1966. Western de R.G. Springsteen avec Howard Keel, Jane Russell et Wendell Corey.
30 Ouatouais aujourd'hui
●11.05
4 Dialogue
●11.15
7 10 Festival de Jane Fonda - "Les félins", Fr. 1964. Comédie policière de R. Clément avec Alain Delon, Jane Fonda et Lola Albright.
●11.20
12 Pulse
●11.22
6 Special assignment
5 The Merv Griffin show - Variétés.
●11.30
2 (11) Propos et confidences Raymond Rouleau comédien français
6 Montreal Tonight
30 Cinéma - "L'espion auchapeau vert". E.U. 1966. Comédie d'espionnage de J. Sargent avec Robert Vaughn, David McCallum et Jack Palance.
●12.00
2 9 (11) Lord Mountbatten - (2e de 4).
6 Cinéma - "Romance in the Dark", E.U. 1938. Comédie musicale de H.C. Potter avec Gladys Swarthout, John Boles et John Barrymore.
12 The 12 midnight movie "A Walk in the spring rain", E. 1969. Drame sentimental de G. Green avec Anthony Quinn, Ingrid Bergman et Fritz Weaver.
●12.30
4 Musique Marc Legend
●12.45
7 linform 7
10 Le 10 vous informe
●1.00
2 Le téléjournal

30 LE JOUR, le mardi 17 février 1976

Pierrot, le sport et les Québécois



par Pierrot Léger

"Mon canard déchainé m'a crié, comme ça: "Faites des enfants forts! C'est l'année de la sage-femme/etc..." Et Yves Létourneau m'a averti, comme ça: "J'ai le virus du baggataway. Et ce n'est pas le docteur Goldbloom qui me l'enlèvera".

Evariste Le Nabord-à-Bab

La crosse est morte... Vive la coupe Stainless!

Si la gang des "Caltors" n'avait pas joué au Patriote-en-Haut, samedi soir passé, je n'aurais pas gagné la coupe Stainless. Oui, un vrai trophée en or inoxydable, oeuvre du cordonnier-dilettante Jean Barbeau, de Québec. La ville, que dis-je "la ville", la capitale des défunts Caribous de la défunte crosse professionnelle.

Comment pouvez-vous ignorer cette calamité nationale qui nous est tombée sur la tête en ce même samedi maudit? L'ultime effort pour sauver Les Québécois (de la Ligue nationale) et la crosse professionnelle elle-même venait de s'effondrer dans un égout à ciel ouvert d'actionnaires désabusés - ayant la Canadian Arena Company et le Forum pour joyeux complices.

Mon petit coeur léger est encore trop gros en ce moment pour vous en brailler davantage sur cette tragi-comédie. Je laisse donc à mon masochisme latent le soin de vous en raconter une de ces grouillantes litanies, très bientôt, sur le baggataway passé, présent et à venir. "A moi! Ernie Mitchell! A moi! John Davis! A moi! "Toto" Loiselle!", m'entendait-on gémir au Patriote, jusqu'à ce que "Les Caltors" me prennent sur leurs bras.

John Ferguson lui-même (cette victime volontaire de notre crosse!) apprendrait notre belle langue verte, française et québécoise - si seulement la Biarritz voulait la lui enseigner -, pour goûter jusqu'à beugler de rire cette féroce satire du sport-objet qu'est la coupe Stainless. Et ses composantes alors!

"Les Caltors" (c'est la dernière fois que je les nomme!) et leurs six héros héroïques du ballon-ballet - balai comme sport-prétexte forment même une sibylline équipe, toujours victorieusement divisée contre elle-même: "Les Brancards de Sainte-Nitouche" dont les membres (épars ici, épars là, épars

partout) se contestent les uns les autres comme de vrais frères ennemis.

Et allons-y pour la galerie! Avec Tit-Bum Samson (Yves Corbeil), le Guy Lafleur underground du ballon-balai; Phil Condor (Michel Forget), joueur de tennis aussi efficace que dégingandé, le boss de la gang, l'entraîneur impitoyable et détesté chaleureusement, le metteur en scène de tous les charivaris des "Brancards": IBM (Pierre Labelle), repêché de l'équipe chantante des Baronets, le Transfuge du hockey (dont il joue clandestinement) parvenu au sommet du...balai, le concepteur des règlements dans toute leur immuabilité, l'arbitre et l'auteur des conflits... Qui dit mieux?

Mais le chœur des trois fofolles du sport professionnel et régionaliste, voyons! Rita (Monique Joly), la femme et bonne à

tout faire prions pour elle! l'arroseuse de patinoires souterraines, la nettoyeuse de gymnase, l'iconoclaste d'images saintes d'athlètes, la "celle est-ce" qui allume et éteint les lumières grisantes et éphémères de tous les piédestals de la petite terre de canton de Sainte-Nitouche: et puis Mireille (Francine Ruel - rien à voir avec Claude Ruel de la ruelle Bourque), la blonde indéfectible de Tit-Bum - son plus grand titre de gloire, la "cégé-piste", l'irréductible ennemie de l'entraîneur Condor, la protectrice et mécène de son joueur préféré or lequel il n'est point de salut, etc.

Et enfin, et pas la moindre des composantes du chœur éparpillé des trois fofolles, Claudette Auchu, la grande-prêtresse-qui-touche-l'orgue et que les "Caltors" (j'avais bien dit que je ne les nommerais plus) de "Brancards" ont repêchée du Forum mê-

me. Pour une somme qui demeurait encore inconnue, samedi, au Patriote où on pouvait entendre les plus belles tounes rétro et martiales du folklore hockeyiste. Passez-moi l'expression, linguistes!

On se serait cru en plein Forum par un de ces samedis soirs où les Canadiens écraseraient les Cap's de Washington par le score flagrant de 4-3. La réaction pop (ulaire) y était toute, toute.

Et les contrats fermes... avec diminution de salaire! De la discipline avant toute chose. Haro sur les cheveux longs et autres poils exubérants! Sans quoi c'est la liste de repêchage où le recyclage chez les pee-wee Tit-Bum sera pris en sandwich aux oeufs embrouillés entre sa blonde et la montée vertigineuse du ballon-balai...

On retrouvera l'élève ingrat de Phil Condor en joueur-vedette à paillettes, avec fume-cigarette et lu-

nettes fumées et enfumées. Sa blonde se métamorphose en... Française masquée nommée "Matinée DuMaurier", blottie contre le nouveau trône de son jeune surhomme. Ils se marieront, seront heureux et, enfin, feront des enfants forts pour les JO de l'an 2,000.

C'est le dernier match que j'ai vu entre deux phantasmes. Et en pensant à deux de mes humbles confrères de la presse sportive: André Chartrand, pour le ballon, et Guy Robillard, pour le...ballet. La crosse est morte, vive la coupe Stainless!



Et des contrats fermes... avec diminution de salaire. De la discipline avant toute chose. Haro sur les cheveux longs et autres poils exubérants! A toi, Tit-Bum!



De gauche à droite, en pleine thérapie de groupe, l'entraîneur Phil Condor; le joueur-étoile Tit-Bum; IBM, "le repêché des Baronets"; Mireille, la blonde de Tit-Bum. A l'arrière-plan: Rita.

Ali ne court guère de risque contre Coopman



Mohamed Ali se la coule douce en attendant son combat contre le tailleur de pierre Jean-Pierre Coopman.

SAN JUAN (Porto-Rico) (AFP) — Mohamed Ali ne court guère de risques en mettant en jeu son titre de champion du monde des poids lourds face au Belge Jean-Pierre Coopman, un bien modeste challenger, vendredi soir, à San Juan de Porto-Rico.

En remontant très loin dans les annales de la boxe, on a de la peine à trouver un championnat du monde de toutes catégories qui apparaît aussi déséquilibré. A tel point que, des deux organismes mondiaux qui régissent ce sport, seule la W.B.A. (il en fallait bien un) reconnaîtra ce championnat du monde comme tel.

Un grandissime écart de classe sépare les deux adversaires. Toute comparaison entre eux est vaine et futile, tant la supériorité d'Ali sur Coopman apparaît marquante dans tous les domaines. Que ce soit en boxe pure, en moyens athlétiques ou bien encore en expérience, le champion du monde se situe un niveau nettement

au-dessus de son challenger.

Certains observateurs vont même jusqu'à déclarer que dans ce combat inégal, tout dépendra de l'humeur et du bon vouloir d'Ali qui décidera lui-même quand et comment il mettra fin à la rencontre.

Agé de 34 ans — considéré généralement comme un âge critique pour un boxeur — Ali ne donne encore aucun signe de réelle vieillesse.

Ali, c'est la tête et les jambes. Magnifique athlète, pugiliste polyvalent, technicien et tacticien accompli, le champion du monde connaît toute la gamme de son sport. Il frappe sèchement des deux mains, il sait efficacement alterner ses coups, changer de vitesse quand il le faut, imposer son propre rythme et esquiver et encaisser merveilleusement bien. En un mot, Ali est un boxeur complet, le meilleur de sa génération et peut-être même de tous les temps. Son palmarès est de 49 victoires (35 remportées avant la limite) contre deux défaites.

Face à ce champion d'exception, quelles sont les chances de Coopman de créer ce qui serait bel et bien la surprise du siècle? Pratiquement nulles, il faut bien le dire.

Coopman, un tailleur de pierre de 29 ans, natif d'Ingelmunster, dans les Flandres, est venu tard à la boxe, à l'âge de 21 ans. Après une brève période chez les amateurs, il est rapidement passé professionnel et possède un honnête palmarès: 24 victoires (dont 15 avant la limite) et 3 défaites. Athlète bien proportionné, le boxeur flamand mesure 1m83 et pèse 90kg. Il rendra toutefois un avantage d'allonge de 12 cm, de taille de 7 cm. et de poids d'environ 10 kg à Ali. Considéré comme un battant, allant constamment de l'avant, dur aux coups, Coopman n'a jamais été mis knock-out dans sa carrière. "Ali ne m'enverra pas au tapis. J'encaisserai tous ses coups et il a plutôt intérêt à se méfier de moi, car moi aussi je frappe fort et des deux mains encore", a-t-il souligné. A l'entraînement, le boxeur belge a fait bonne impression. Bien que son style apparaisse assez falot et rudimentaire, il a cependant démontré, gants aux poings, qu'il était effectivement doté d'un certain punch en secouant maintes fois ses "sparring-partners". Son arme principale semble être le direct, notamment du droit, qu'il décoche d'une manière très appuyée, le buste en avant et les jambes bien ancrées au sol.



Eh bien voici...

Toute la belle jeunesse du monde a maintenant quitté Innsbruck et les 12e Jeux olympiques sont finis. Sniff... Des jeux simples, dit-on, qui contrasteront beaucoup avec les prochains jeux d'été de Montréal... un petit peu de mercantilisme, bien sûr, deux ou trois millilitres de codéine dans des urines socialistes, quelques records olympiques pour témoigner des progrès techniques des manufacturiers d'articles de sport depuis 1972, une médaille d'or pour la ville de Timmins, en Ontario, l'enregistrement de l'hymne national soviétique usé à la corde, le serment olympique qui a fait rigoler tout le monde, bref, ce furent de bien beaux jeux.

Mais, nous. Qu'est-ce qu'il nous reste à nous de tout ça? Nous qui nous sommes tapés des heures et des heures des commentaires les plus assommants qu'il soit possible d'imaginer sur les ondes, nous qui avons ingurgité les âneries d'incompétents les plus notoires sans jamais oser les roter parce que c'est tout ce qu'il y avait à se mettre sous la dent...

Le message olympique est bien passé. Nous savons maintenant qui est quoi dans la belle grande famille olympique québécoise et canadienne. Nous avons fait connaissance avec les savons olympiques, les banques olympiques, les chocolats olympiques, les compagnies de finances olympiques, les margarines olympiques, la monnaie olympique, les médicaments olympiques défendus aux athlètes olympiques, la bière olympique qui tente à grand renfort de broue de nous convaincre que nous sommes muets...

Oui, l'olympisme est la sauce-vedette de l'heure, celle qui collera à notre réalité quotidienne pour les six mois, la recette que l'on cuisinera chaque fois qu'on voudra nous vendre un nouveau papier de toilette. Faudra s'y faire maintenant que nous sommes un peuple civilisé, atteint par la grâce de l'Olympe et bénéficiant de toutes ses bienfaites retombées.

Nous sommes maintenant sortis du bois, culturellement parlant il va sans dire, car dorénavant le biathlon n'a plus de secrets pour nous. Pas plus d'ailleurs que le bob à quatre et la luge à deux qui deviendront chez nous des sports de masse... quand nous disposerons d'assez d'argent pour construire au moins une piste au pays.

Comment avons-nous pu survivre tout ce temps coupés du contact direct du Comité international olympique? Nous n'étions encore que des pygmées il y a quelques années. Et nous voilà maintenant promus au rang de pygmées cultivés. Si jamais une luge olympique tombait entre les mains d'enfants de n'importe quel quartier de Montréal ou de Québec, ils la fondraient pour en faire des patins de hockey.

Les Québécois consomment l'olympisme comme ils consomment à peu près n'importe quoi, c'est-à-dire via la télévision. Comme la soupe aux tomates, comme les malheurs de la rue des Pignons, comme les Kleenex (sont-ils devenus les papiers-mouchoirs officiels?), c'est par la télévision qu'ils ont assisté aux tranches des Jeux qu'on a bien voulu leur présenter et c'est également par elle qu'ils apprendront les résultats des prochains jeux qui se dérouleront chez eux. Ils paieront mille fois le prix de la meilleure loge au stade olympique, mais c'est devant leur écran qu'ils assisteront aux jeux. C'est ça, des pygmées cultivés.

Des pygmées qui ont découvert la margarine olympique.

Jean-Marc Desjardins

LA CINQ VOUS PLAIRA PARCE QU'ELLE FAIT 50* MILLES AU GALLON. ELLE VOUS EMBALLERA PARCE QUE C'EST UN PLAISIR À CONDUIRE.



RENAULT



MOINS CHÈRE QU'UNE RABBIT, RAPIDE COMME UNE CIVIC, ELLE A UN SIÈGE ARRIÈRE PLUS LARGE QUE CELUI D'UNE PACER.

Si vous voulez une Renault 75... On a de très bonnes affaires à vous proposer!

*Tests de millage (route) effectués selon les normes de l'EPA



RENAULT

Crémazie Ltée

MONTREAL

350 est, Crémazie 387-3781



Face au métro Crémazie

Entraîneurs: à vos marques!

(LE JOUR) - Le sport amateur, à l'approche des Jeux olympiques, ne cesse de recevoir de toute part des appuis et l'aide financière nécessaires à son développement.

Ainsi, la Fondation Palestre nationale inc. projette d'octroyer après les JO des bourses à des instructeurs actifs d'une discipline sportive amateur.

Tout candidat qui désire faire application pour une bourse devra faire parvenir son application d'ici le 15 mars 1976 en incluant un budget pour un projet spécifique qui serait de nature à contribuer au développement d'athlètes amateurs.

Depuis mars 1974, vingt athlètes amateurs de pointe ont bénéficié de bourses pour un total de \$59 000 et la majorité des boursiers de la Palestre feront partie de l'équipe du Canada aux Jeux de Montréal.

Conseils de la Patrouille canadienne de ski

...Et la Patrouille canadienne de ski d'y aller de ses conseils: les vibrations subies par vos skis pendant leur transport sur le porte-skis de l'auto peuvent causer des problèmes dans le fonctionnement de vos fixations, vérifiez-les donc. Par matins froids, il est extrêmement important de réchauffer vos muscles avant de vous élaner en descente. Considérant que la plupart des skieurs passent jusqu'à 90 minutes par jour sur le télésiège, ce temps peut être mis à profit: voici un simple exercice isométrique que vous pouvez accomplir sur le télésiège. Contractez vos muscles abdominaux en rentrant l'estomac. Répétez cet exercice à de nombreuses reprises au cours de la journée et vous renforcerez ainsi vos muscles abdominaux.

Colloque d'éducation au sport

Le sport revêt une importance de plus en plus prépondérante dans le monde contemporain, mais on ne s'arrête que rarement pour analyser les valeurs qu'il véhicule.

Cette situation frappant par son anachronisme, l'Office de pastorale sociale du diocèse de Québec, le Conseil des loisirs de la région de Québec et la Centrale des Patros Inc. se sont associés dans l'organisation d'un colloque d'éducation au sport qui se tiendra mercredi le 24 mars, à la maison Jésus-Ouvrier du 475 boul. Pèle Lelièvre, à Ville-Vanier.

A 115 jours du rassemblement olympique, ces assises marqueront un temps de réflexion et d'interrogation des orientations et priorités pour les exécutants du sport régional.

Si le hockey atome vous intéresse

Si le hockey atome vous intéresse, le deuxième plus vieux tournoi au Québec, le Tournoi provincial Mousquiri de Richmond, a présentement lieu jusqu'au 22 février à Richmond, dans les Cantons de l'Est. 52 équipes atome (9 et 10 ans) provenant de huit régions du Québec bataillent pour décrocher les honneurs des catégories AA, A, B et C.

Week-end blanc de Laval

Une autre expérience de participation à Laval. On prévoit qu'environ 3 500 personnes participeront aux différentes compétitions de raquettes, patins, ski de fond, etc. lors du Week-end blanc de Laval, les 21 et 22 février prochains, au Centre de la nature de Laval.

Les membres de clubs de loisirs peuvent s'inscrire aux différentes activités en communiquant avec leur club. Mais même si vous ne faites pas partie d'aucune association de loisirs, vous pouvez si vous êtes lavallois, vous inscrire auprès du Service des loisirs socio-culturels, au 663-9010. De plus, les organisateurs de chaque compétition prendront les inscriptions aux différentes courses, sur place, jusqu'à une heure avant chacune des activités. Parmi ces activités, figurent: 15 jeux d'habileté de kermesse, des cliniques de raquettes et de ski de fond, une parade au flambeau, et un jardin de la sculpture où 10 artisans et sculpteurs lavallois feront une démonstration de leur talent tout en agissant à titre d'animateur.

Tournoi de Mont-Laurier

Du jeudi 26 février au dimanche suivant aura lieu au Palais des sports de Mont-Laurier le tournoi de hockey du club Optimiste de l'endroit. Des formations atome, pee-wee, bantam et midget de l'Outaouais participeront à ce tournoi qui devrait réunir les meilleures équipes de cette région.

Les JO d'hiver continueront

-Lord Killanin

INNSBRUCK (AFP) - "Je puis vous affirmer que les Jeux olympiques d'hiver continueront", a déclaré Lord Killanin, président du Comité olympique international, dans une interview accordée à l'agence France Presse immédiatement après la fin des Jeux olympiques d'Innsbruck.

"Les Jeux d'Innsbruck ont été parfaitement organisés, l'atmosphère a été excellente, très amicale, et les compétitions ont été d'un haut niveau".

A une question concernant les réserves de l'ancien président du CIO, M. Avery Brundage, quant aux Jeux d'hiver, son successeur a indiqué: "Sa principale critique venait du fait que peu de pays participaient aux Jeux d'hiver. Mais il est bien évident qu'il faut permettre aux nations où il fait froid de pouvoir participer à des compétitions olympiques. Toutefois, je suis de l'avis de M. Brundage: les questions commerciales empoisonnent le sport du ski et M. Marc Hodler, président de la Fédération internationale de ski et membre du CIO, est comme moi préoccupé de ce problème. Les fabricants d'articles de ski ne doivent pas contrôler les skieurs et les champions qui acceptent de toucher des sommes extravagantes pour pratiquer ce sport risquent de le tuer".

Interrogé ensuite sur le "gigantisme" des Jeux olympiques en général, le président du CIO a exprimé

l'avis suivant: "Je n'aime pas le terme de "gigantisme". En réalité, cela prouve simplement que les Jeux olympiques ont une audience de plus en plus importante. Il est pourtant certain que l'organisation de Jeux d'été, avec un programme de plus de vingt sports, pose des problèmes difficiles. Il serait souhaitable que les villes candidates à l'organisation des Jeux olympiques puissent indiquer, en présentant leur projet, le nombre de sports, mettons dix-huit, qu'elles peuvent organiser dans les meilleures conditions possibles. Je me pose d'ailleurs la question de savoir si le délai de six ans pour la désignation du futur lieu des Jeux olympiques n'est pas insuffisant".

"Nous pensons d'ailleurs, a poursuivi le président du CIO, que nous pouvons changer le système qui veut qu'une ville, et uniquement une ville, organise les Jeux. Le système des communications modernes permet de modifier ce point de vue. J'estime qu'il serait possible d'attribuer l'organisation des Jeux olympiques à un groupe de pays, tels que le Bénélux, les nations scandinaves ou la Grande-Bretagne. L'essentiel pour nous est de préparer l'avenir afin de laisser au mouvement olympique l'intégralité de sa mission. Jusqu'à présent, nous nous sommes surtout préoccupés de la règle 26 (admissibilité des athlètes aux Jeux). Nous

allons passer maintenant à d'autres problèmes et je puis vous dire que d'ici 1984 il y aura d'importants changements. Dès avant les Jeux de Montréal, la commission du programme du CIO se réunira pour préparer l'avenir".

Quant au budget considérable nécessaire à l'organisation des Jeux d'hiver et surtout des Jeux d'été, Lord Killanin a exposé qu'il s'agissait là d'une question très complexe. En effet, a-t-il dit, dans ce budget interviennent des dépenses qui n'ont rien à voir avec le caractère purement sportif des Jeux. Une ville ou une province, a-t-il dit, peuvent profiter des Jeux olympiques pour obtenir des crédits d'Etat afin de réaliser rapidement des travaux qui s'imposent dans l'intérêt général. Comme l'AFP lui demandait son opinion sur la possibilité d'organiser des Jeux continentaux éliminatoires pour la qualification aux Jeux olympiques, le président du CIO a été formel: "C'est pratiquement impossible, car les Jeux continentaux - qui d'ailleurs, n'existent pas en Europe - sont organisés deux ans avant les Jeux olympiques, c'est-à-dire que beaucoup d'athlètes qui se qualifieraient n'auraient plus leur place lors des Jeux, et que d'autres qui l'auraient ne seraient pas qualifiés".

A propos de la médecine sportive, le président du CIO a indiqué que celle-ci avait fait des progrès é-

normes et il a cité un exemple: "Je sais, a-t-il dit, que dans certains pays, l'on détermine déjà l'âge idéal d'un concurrent pour avoir des chances d'obtenir une médaille olympique. Disons que l'on est arrivé au point où l'on peut calculer que le meilleur âge pour obtenir un titre d'athlétisme sur 1,500 mètres se situe entre 19 ans 1/2 et 20 ans et trois mois".

Le problème de l'admission de la Chine communiste au sein du mouvement olympique figurait bien sûr au nombre des questions posées à Lord Killanin. "Cela me préoccupe au plus haut point. Il n'est pas normal que 800 millions d'êtres humains ne puissent participer aux Jeux. Il faut trouver une solution, mais comme vous le savez il reste le problème de Formose".

Enfin, quant aux difficultés que connaît Lake Placid pour organiser les prochains Jeux olympiques d'hiver de 1980, le président du CIO a indiqué: "Le rapport de Lake Placid nous est parvenu tardivement et il n'était pas très complet. D'ici Montréal, nous allons poser des questions aux responsables de l'organisation des prochains Jeux d'hiver. Nous avons eu l'assurance de la Maison Blanche qu'il n'y avait aucune inquiétude à se faire en ce qui concerne Lake Placid, mais nous savons que cette ville n'a pas beaucoup d'argent et qu'elle a pas mal de réalisations à faire".

Grâce à l'aide des Bienfaiteurs de la Palestre Nationale, \$59,000. ont été attribués à ces 20 boursiers.



La Palestre Nationale continue son oeuvre. En plus de la Campagne de souscription annuelle, actuellement en cours, la Palestre Nationale tiendra le gala Médaille d'Or vendredi, le 5 mars prochain, à l'hôtel Bonaventure; les profits seront pour les athlètes amateurs. La majorité des boursiers de la Palestre sont éligibles à participer aux Jeux olympiques Montréal 76. Pour tous dons adressés à la Fondation Palestre Nationale Inc., 4000 est, rue Beaubien, Montréal, des reçus pour fins d'impôt seront émis.

Période critique dans la saison des Nordiques

par Roger Doré

QUEBEC - Chassés annuellement de Québec durant la quinzaine du carnaval, le temps de permettre la présentation du Tournoi international de hockey pee-wee, les Nordiques ont pu réintégrer leurs locaux hier. Ils seront à Québec pour les deux prochaines semaines mais n'auront que quatre parties à jouer avant l'un de leur plus important voyage de la saison.

Ce périple aura comme point de départ la ville de Toronto, première étape d'une série de sept matches en sol canadien. Deux matches contre les Jets de Winnipeg et autant contre les Oilers d'Edmonton et les Cowboys de Calgary, tout un calendrier qui pourrait permettre aux Nordiques de s'adjuger d'importants points ou de se placer dans une position précaire pour le titre de la section canadienne.

Au terme de ce vo-

yage, les Nordiques auront encore douze parties à jouer dont dix sur la glace du Colisée. Actuellement les Jets détiennent une priorité de cinq points sur les Nordiques mais ces derniers ont trois matches en main pour tenter de déloger Bobby Hull et sa troupe. Plus en bas du classement, les Nordiques ont une confortable avance de 16 points sur les Cowboys de Calgary, 29 sur les Oilers d'Edmonton et 39 sur les pòvres Toros de Toronto.

Une neuvième en ligne

Ce soir au Colisée de la vieille Capitale, les Nordiques seront à la recherche d'une neuvième rencontre consécutive sans revers sur leur glace. Au cours des huit derniers affrontements, ils ont enre-

gistré sept victoires et ont annulé à une occasion.

Au cours des quinze derniers matches, les Nordiques ont fort bien fait avec une série de 11 victoires, seulement deux échecs et autant de matches nuls pour un total de 24 points sur une possibilité de 30. Un rendement qui donne un meilleur moral à l'approche du sprint final.

Le match Québec-San Diego de ce soir sera le quatrième affrontement entre ces deux formations cette saison. Les Mariners ont déjà deux victoires à leur crédit et n'ont perdu que 4 à 3 lors de leur seule visite à Québec.

Par ailleurs, il est encore question de transactions dans le clan local. Maurice Filion recherche toujours un peu plus de muscle mais les autres équipes gardent jalousement ce potentiel qui semble très rare actuellement.

Tardif: déjà 100 points!

TORONTO (PC) - Marc Tardif, des Nordiques de Québec, n'oubliera pas de si tôt la 19e semaine du calendrier de l'AMH.

L'ailier de 26 ans, originaire de Granby, est alors devenu le premier joueur du hockey majeur à enregistrer 100 points cette saison et le premier à marquer plus de 50 buts.

Tardif a enregistré son 100e point mercredi dernier, avec deux buts et une aide à son 55e match de la saison. Il s'agit d'un

record de l'AMH, soit un total de 100 points atteint dans le moins grand nombre de matches. Cette tenue a porté à 49 buts et 51 aides son total de la saison. Le 50e but de Tardif était le 3e plus rapide dans l'histoire du hockey majeur. Bobby Hull, des Jets de Winnipeg, avait compté 50 buts en 50 matches dans l'AMH en 1974-75 et Maurice Richard, des Canadiens de Montréal, avait réussi l'exploit dans la LNH. Jeudi soir, Tardif a

ajouté deux autres buts et une autre aide.

La saison dernière, Hull a récolté son 100e point à son 56e match et André Lacroix, du San Diego, son 100e à son 57e.

Tardif a maintenant 51 buts et 53 aides en 57 matches en dominant les compteurs dans l'AMH.

Ulf Nilsson, des Jets, suit avec 95 points en 59 matches, précédant Hull avec 90 et son autre compagnon de ligne, Anders Heberg, avec 86.

hockey

Ligue nationale

Dimanche	
Philadelphie 2, Montréal 1	
Californie 7, Minnesota 3	
Rangers 5, Kansas City 1	
Islanders 3, Buffalo 1	
Washington 8, Détroit 5	
Pittsburgh 6, Los Angeles 4	
Boston 4, Chicago 1	
Hier	
Toronto à Washington	
Californie à St-Louis	
Aujourd'hui	
Rangers à Islanders	
Philadelphie à Vancouver	
Kansas City à Pittsburgh	
Minnesota à Los Angeles	

Section Patrick

	J	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Phil.	56	36	10	10	247	152	82
Isl.	56	29	15	12	216	137	70
Atlanta	60	26	26	8	194	178	60
Rang.	57	21	30	6	184	235	48

Section Smythe

Chic.	57	24	17	16	176	161	64
Van.	56	23	23	10	187	190	56
St.-L.	96	21	27	8	174	200	50
Minn.	56	16	36	4	137	203	36
K.C.	56	12	37	7	136	240	31

Section Adams

Boston	56	36	11	9	224	162	81
Buff.	57	32	16	9	239	169	73
Tor.	56	23	22	11	196	193	57
Calif.	57	20	30	7	177	196	47

Section Norris	
Mont.	58 40 9 9 241 125 89
L.A.	59 29 25 5 197 198 63
Pitts.	57 23 25 9 230 223 55
Dét.	58 19 32 7 158 221 45
Wash.	58 6 45 7 158 288 19

Les marqueurs

Lafleur, Mon.	36	50	86
Clarke, Phi.	26	59	85
Mahovich, Mon.	27	52	79
Barber, Phi.	34	43	77
Pronovost, Pit.	38	34	72
Larouche, Pit.	32	40	72
Dionne, LA	33	38	71
Perreault, Buf.	31	40	71
Ratelle, Bos.	23	46	69
Sittler, Tor.	27	41	68
D. Potvin, Isl.	23	45	68

Association mondiale

Dimanche

Québec 4, Houston 2
Cincinnati 5, Calgary 4
Winnipeg 7, Toronto 6
Phoenix 4, Edmonton 2
San Diego 3, Indianapolis 2
N.-Angleterre 3, Cleveland 2

Hier

Aucun match
Aujourd'hui
San Diego à Québec
Winnipeg à Edmonton

Minnesota à Toronto
N.-Angleterre à Houston

Section canadienne

	J	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Win.	60	39	20	1	256	180	79
Qué.	57	35	18	4	256	221	74
Calg.	55	28	24	3	210	187	59
Edm.	59	21	35	3	200	250	45
Tor.	55	15	35	5	227	278	35
Section est							
N.-Ang.	57	26	26	5	183	195	57
Cin.	57	25	31	1	212	244	51
Clev.	55	22	28	5	187	198	49
Ind.	57	22	33	2	157	175	46
Section ouest							
Hous.	55	35	20	0	225	188	70
Phoe.	56	28	22	6	209	186	62
Minn.	55	28	23	4	195	200	60
S.D.	57	28	25	4	222	199	60

Les marqueurs

Tardif, Qué.	51	52	103
Nilsson, Wpg.	31	66	97
Hull, Wpg.	36	54	90
Hedberg, Wpg.	43	43	86
S. Bernier, Qué.	28	56	84
Cloutier, Qué.	45	35	80
Ftorek, Pho.	27	50	77
Lacroix, SD	21	53	74
Bordeleau, Qué.	25	48	73
Houle, Qué.	32	39	71
Ullman, Edm.	25	46	71

L.J.M.Q.

Dimanche

Chicoutimi 7, Montréal 6
Québec 9, Shawinigan 3
Sorel 3, Laval 2
T.-Rivières 8, Hull 3
Cornwall 8, Sherbrooke 4

Hier

Montréal à Laval
Shawinigan à Sherbrooke

Aujourd'hui

Sherbrooke à Hull
Québec à T.Rivières
Sorel à Chicoutimi

Section est

	G	P	N	Moy	Pp	Pc
Qué.	31	19	7	267	231	69
T.-R.	30	23	5	312	285	65
Chic	24	24	9	273	290	57
Sorel	20	28	9	235	299	49
Sha.	9	43	4	221	409	22
Section ouest						
Sher.	40	11	6	400	226	86
Corn	29	20	9	286	227	67
Mont	28	23	7	270	230	63
Hull	24	29	6	250	268	54
Laval	19	24	6	246	295	44

Les marqueurs

Dalpé R., T.-R.	57	71	128
Locas S., Chi.	61	60	121
Marsh, P., Sher.	59	62	121
Sharpley G., Hull	46	64	110
Bossy M., Laval	60	47	107
Dupont N., Mtl.	55	51	106
Brassard P., Corn.	54	51	105
Simpson R., Sher.	45	57	102
David R., T.-R.	44	56	100
Leblanc F., Sher.	44	52	96

ROULEZ RENAULT,
ROULEZ LAREAU,

RENAULT



= ROULEZ
= SECURITÉ

QUE DIRIEZ-VOUS D'UNE RENAULT 5
GARANTIE 5 ANS OU 50,000 MILLES



OUI

Lareau est le seul garage Renault de Montréal métropolitain à avoir l'exclusivité de la fameuse garantie de G.A.P. Ltée soit 5 ans ou 50,000 milles sur le moteur, la transmission et le différentiel, pièces et main-d'oeuvre à 100% au Canada et à l'étranger. Cette garantie accompagne toutes nos voitures neuves sans supplément de prix.

Lareau Automobiles inc.

4484, rue de LaRoche, Montréal, Qué.

523-2153

LOUEZ OU ACHETEZ UN

Telecouleur

LIVRAISON RAPIDE Service de vendeur à domicile

expo 274-7688

de 9h a.m. à 9h p.m.

AUTOMOBILE GRANDE-ALLÉE
LTÉE

Vente et service

5410 Grande-Allée, St-Hubert, P.Q. J3Y 1A5
Tél.: 678-3320

Le concessionnaire Peugeot le plus courtois sur la Rive-Sud.

Les Montréalais sont les bienvenus également

La 504, c'est l'indépendance sur quatre roues!

PEUGEOT



L'entraînement printanier du baseball pourrait être retardé si aucune entente ne survient d'ici peu...

NEW YORK (AP) — Marvin Miller, directeur de l'Association des joueurs de baseball majeur, a pris la route hier matin, suivi de près par les négociateurs des proprios, en vue de l'entraînement du printemps qui est menacé d'être retardé à moins d'une entente d'ici quelques jours.

Tandis que les proprios soutiennent qu'ils n'ouvriront pas les camps d'entraînement à moins de la conclusion d'une entente, les pourparlers sont retardés au sujet de la clause de réserve et de l'insistance des joueurs sur une méthode de devenir agents libres.

Miller a commencé u-

ne tournée de deux semaines dans six villes à Los Angeles afin de mettre les joueurs au courant des négociations retardées avec les proprios.

Et le comité des relations entre joueurs et proprios, chargé de négocier une entente avec Miller et les joueurs, le suit de près, poursuivant les négociations contractuelles dans l'espoir d'ouvrir les camps d'entraînement à temps.

Hier, les deux parties se sont réunies à Los Angeles et Miller s'adressera aux joueurs aujourd'hui. Mercredi, la Ligue nationale doit tenir une réunion à Chicago pour étudier la vente

proposée des Giants de San Francisco à Robert Lurie et Bob Short et discuter une expansion possible. Ce n'est pas pure coïncidence si Miller doit parler aux joueurs à Chicago jeudi.

Le voyage de Miller prendra fin cette semaine à Cincinnati, soit vendredi. Le comité des proprios n'en sera pas, mais doit rencontrer Miller à New York samedi.

La tournée se poursuivra mardi, le 24 février, à Houston; mercredi, le 25, à Philadelphie et prendra fin mardi, le 2 mars, à Miami.

L'entraînement du printemps doit débiter le 1er mars, mais il est en danger présentement.

Selon la tradition, les clubs avertissent les joueurs de la date des camps en postant les contrats en janvier. Les lanceurs et les receveurs arrivent ordinairement dans la dernière semaine de février et les autres joueurs, le 1er mars. Cette année, les proprios n'ont pas fixé de date pour le début des camps.

Tout en niant leur intention d'utiliser les camps comme moyen de pression, les proprios ont juré de ne pas les ouvrir à moins de la conclusion d'une entente. Ils donnent comme raison leur expérience de 1972, alors qu'ils ont poursuivi les né-



Marvin Miller

Baun n'aura pas fait long feu comme instructeur des Toros

TORONTO (PC) — Les Toros de Toronto, de l'AMH, ont remplacé hier le pilote Bobby Baun par le directeur-gérant Gilles Léger.

Ainsi, Léger cumule-



Bobby Baun

ra les deux postes pour la balance de la saison.

"Bob a tout donné, mais ses efforts n'ont pas donné le résultat escompté, a dit Léger dans un communiqué. Un regard sur notre fiche... démontre qu'il fallait faire un changement."

Les Toros, en difficulté pendant toute la saison, occupent le dernier rang dans la section canadienne, à 10 points des Oilers d'Edmonton qui détiennent la dernière place aux séries de fin de saison.

Léger n'en sera pas à son premier essai comme pilote. Il a dirigé le St-François-Xavier d'Antigonish, N.-E., pendant huit saisons victorieuses avant de rejoindre les rangs des Nationals d'Ottawa, maintenant les Toros, comme pilote adjoint et dépisteur en 1972-73.

On a offert un autre poste dans l'organisation à

Baun, qui ne l'a pas encore accepté.

Carrière

Baun, ancien défenseur du Toronto, Californie et Détroit dans la LNH, a été embauché comme pilote des Toros en juin dernier.

En 17 saisons dans la LNH, il a remporté la coupe Stanley à quatre reprises avec les Maple Leafs et a été choisi au sein des équipes d'étoiles à deux occasions.

Plus tôt cette saison, Léger avait donné un repos à Baun, soit en décembre, alors que les Toros présentaient une fiche 9-19-3 en dernière place de leur section.

Léger a alors conduit les Toros à un gain de 4-2 sur Edmonton avant d'encaisser un revers de 10-2 deux jours plus tard. Baun est ensuite revenu avec l'entente

que ses patrons lui accordent une certaine liberté.

Un de ses problèmes remontait au mois de novembre, à la suite d'une défaite de 10-9 aux mains des Crusaders de Cleveland, alors qu'il avait impo-

sé une amende de \$500 à chaque joueur pour piètre tenue. Toutefois, Baun a changé d'idée quelques jours plus tard parce qu'il était d'avis que Léger aurait dû imposer ces amendes et non lui-même.

Bons baisers de Seaford

SEAFORD, Angleterre (AP) — Paul Trevillion et Sadie Nine, fantaisistes professionnels, ont conservé, samedi, leur record du monde de vitesse en baisers par couple, les derniers challengers ayant été disqualifiés pour pelotage.

"Ils se sont laissé gagner par la passion", a déclaré Paul Trevillion, 29 ans, qui revendique le record du monde de la spécialité pour avoir donné 25,000 baisers à sa partenaire Sadie, 19 ans, en deux heures en mai 1975.

Paul et Sadie avaient mis leur titre en jeu, samedi, dans une boîte de nuit de Seaford. Plus de 300 amateurs étaient en lice, mais trois couples seulement ont atteint les 3,000 baisers. Un homme a dû abandonner au bout de 22 minutes avec un torticolis, un autre s'est évanoui à la 28e minute. Après ce KO, le couple suivant a tenu 35 minutes avec 6,702 baisers, puis a dû être évacué par des secouristes bénévoles.

gociations pendant les camps, puis les joueurs ont fait la grève à la veille de l'ouverture de la saison régulière.

maintenue par le juge de la cour fédérale John Oliver.

Les proprios ont qualifié l'option d'un an de "tout à fait impraticable et nuisible" et en appellent présentement de la décision du juge Oliver.

Miller est satisfait de l'interprétation de Seitz. Il est plus intéressé à négocier une nouvelle entente de base, comprenant les conditions générales de travail comme les allocations quotidiennes de dépenses et les salaires minima.

Clause de réserve

Jusqu'à maintenant, la clause de réserve demeure le centre des négociations, car les proprios veulent y insérer un changement qui les protégera contre l'option de renouvellement d'un an approuvée par l'arbitre Peter Seitz dans le cas Andy Messersmith-Dave McNally et

Pour vous abonner au

JOUR

Montréal	St-Hyacinthe	Rimouski
Laval	773-1951	723-5616
Rive-sud		
St-Jean (Iberville)	Québec	Baie-Comeau
331-8961	658-8920	Hauterive
	626-6925	589-5017
Sorel		
742-3328	Chicoutimi	Sept-Îles
	Jonquière	Port-Cartier
Granby	Kénogami	968-5044
469-3580	Ariva	
	543-1290	
	545-0139	
	Alma	
	662-5673	

AUX JEUNES DE CÔTE-DES-NEIGES ET NOTRE-DAME-DE-GRÂCE

LE JOUR a besoin de camelots pour votre région...

ON ATTEND VOTRE APPEL!!

331-8961



HONDA CIVIC

LE CHOIX DE K. WITTMER **5** FOIS

Champion du Rallye du Québec

HONDA DE SIGI

VENTE — SERVICE — HONDA CIVIC

LE SEUL CONCESSIONNAIRE HONDA DE L'EST DU CANADA
qui fut acclamé pour l'EXCELLENCE DE SON SERVICE par le
magazine ROAD and TRACK (1 juillet 1975)

879-1550

LIVRAISON IMMÉDIATE

1124 rue BLEURY, MONTRÉAL —
37 BLVD. ST-ROSE, ST-ROSE, LAVAL

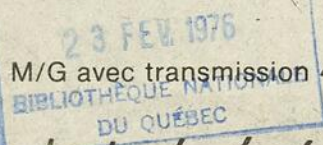
861-6110



Honda Civic

35

M/G avec transmission 4 vitesses



À PARTIR DE
\$3159.

ATTENTION

D'APRÈS LE LIVRE ROULEZ
SANS VOUS FAIRE ROULER, HONDA
EST RECONNU EXCELLENT DANS SES SERVICES
APRÈS VENTE ● HONDA A RECU AUSSI DE TRÈS BONS POINTS.
DANS LE GUIDE DE L'AUTO 1976 DE JACQUES DUVAL
C'EST POUR QUAND TA HONDA!